



n°20

quité
onnement
éation
herche
ersité
reprise
obilité
idarité
yenneté
rojet
anisme
itragé
ation
me ment
ernet
litique
unication
ppement
llution
mpior
ommation
nfluent
ipture
verture
tralité
entité
abitat

Les cahiers Millénaire

trois

**Mémoires et identités
de l'agglomération
lyonnaise**



Introduction

Ce cahier reprend et renouvelle l'approche de l'identité et des mémoires de l'agglomération lyonnaise.

Les textes présentés sont des éléments visibles d'une démarche mise en place depuis 18 mois par Millénaire 3 et animée par Miloud Lekouara et Maritsa Boghossian, de l'agence Mediactif. Cette démarche réunit des chercheurs et des universitaires, tous passionnés par la question de l'identité sans avoir eu jusque là, l'opportunité de réunir leurs savoirs et leurs efforts. Ils font là œuvre commune et ce cahier est un témoignage de ce que leurs débats et leurs approches originales, peuvent apporter aux acteurs de la cité.

La question de la mobilisation de tous les acteurs de l'agglomération pour relever ensemble les défis passe bien par un projet et une identité projetée, où chacun est reconnu, où chacun se reconnaisse. Cette approche, tout en traitant des enjeux de la mémoire et de l'identité, a deux caractéristiques : elle prospective, pour une grande majorité des contributions, du côté des mémoires populaires liées aux mutations de l'agglomération. Elle ne se veut pas exhaustive de cette dimension, mais prospective vers des objets d'étude, des idées et des espaces qu'il nous faut réintégrer.

C'est une manière de réveiller dans le potentiel d'agglomération toutes ses richesses, quelquefois venues d'ailleurs, qui sont ses atouts d'interculturalité et de modernité, tous éléments d'ouverture, présents dans l'agglomération et qui peuvent se transformer en outils, pour relever les défis d'aujourd'hui.

La démarche veut revaloriser à côté des mythes établis, tous les apports réels et récents, les mouvements, les populations et les mutations de l'agglomération en les remettant en débat et donc en visibilité. C'est une justice rendue aussi aux acteurs et chercheurs de cette problématique qui ont bien voulu apporter ici leurs contributions, pour que l'agglomération s'approprie enfin ces préoccupations.

Questionner l'identité d'agglomération dans sa dimension populaire, c'est aussi travailler un versant de la question sociale, thème et chantier fondamentaux pour la cohésion de notre société et du Grand Lyon en particulier. En ce sens, il s'agit bien d'une recherche-action.

On reconnaîtra dans cette démarche l'esprit " Millénaire 3 " et ce qui préside à sa mission. Pour la collectivité locale, instance de gouvernance, l'animation d'un lieu de débat où s'exerce la réflexion et la démocratie locale participative est un outil de développement. Quel autre choix aurions nous ? Pour répondre à cette question, on lira utilement les définitions de Manuel Castells ci-après.

À côté de l'identité-projet, celle de notre choix, il évoque deux autres réalités, peu réjouissantes, au traitement démocratique de la question identitaire.

"L'identité légitimante est introduite par les institutions dirigeantes de la société, afin d'étendre et de rationaliser leur domination sur les acteurs sociaux. Cette idée est au cœur de l'analyse de l'autorité et de la domination chez Sennett, mais rejoint aussi diverses théories du nationalisme.

L'identité-résistance est produite par des acteurs qui se trouvent dans des positions ou des conditions dévalorisées et/ou stigmatisées par la logique dominante : pour résister et survivre, ils se barricadent, sur la base de principes étrangers ou contraires à ceux qui imprègnent les institutions de la société. C'est ainsi que Calhoun explique l'émergence de la politique identitaire.

L'identité-projet apparaît lorsque des acteurs sociaux, sur la base du matériau culturel dont ils disposent, quel qu'il soit, construisent une identité nouvelle qui redéfinit leur position dans la société et, par là même, se proposent de transformer l'ensemble de la structure sociale..."¹



1 - Manuel CASTELLS "Le pouvoir de l'identité", tome 2, Fayard 1999

Sommaire

**Les mythologies lyonnaises de la soie
et l'intégration communautaire** p 7
par Philippe VIDELIER

Le Rhône, la ville et l'usine p 17
par Didier CAZELLES

**Nouvelles populations
et nouvelles identités** p 25
par Jean-Claude BARTHEZ

**Réseaux sociaux et nouvelles formes
de vie associative
dans les grands ensembles** p 33
par Bruno VOISIN

Le parcours sur les lieux des migrations p 41
par Daniel PELLIGRA

**Prendre en compte en compte
l'histoire pour construire l'avenir :
le cas de la Guillotière** p 45
par Maurice MOISSONNIER

Identité(s), mémoire(s), et modernité(s) p 59
le chantier du siècle ?
par Françoise MOIROUX

**Rituelité et transmission :
le syntôme commémoratif** p 79
par Philippe DUJARDIN

Témoignages

**Du fonctionnement
du "non faire mémoire"** p 3
par Olivier CHAVANON

**Le travail de mémoire
thérapeutique** p 6
par Traction Avant

**Poursuivre la mémoire d'un quartier
pour mieux en comprendre
son identité** p 40
par Michel DUBOIS

De la question de l'intégration p 44
par Hilda TCHOBOIAN

**Une mobilisation citoyenne
pour sauver une mémoire commune
à toute l'agglomération** p 57
par Marie-France ANTONA

Un projet pour le musée Gadagne p 67
par Simone BLAZY

Projet pour l'Escale p 73
par « Peuplement et Migrations »

Au fil du défilé p 80





Entretien

Olivier CHAVANON, Sociologue, Université de Chambéry

Propos recueillis par Médiactif

Pouvez-vous nous dire comment et pourquoi, en tant que sociologue, vous travaillez sur la question de la mémoire ?

« Nous vivons une époque où les appels au passé ne cessent de se multiplier et où la notion de mémoire connaît un succès important. Je n'entrerai pas ici dans le détail de ce phénomène. Simplement il faut avoir à l'esprit que nos contemporains se soucient de plus en plus de ce que les anglo-saxons nomment les roots (les racines). Notre époque se caractérise de ce point de vue là par une véritable passion pour tout ce qui l'a précédée. Cela se voit à travers, par exemple, le regain de popularité de l'histoire auprès du grand public qui la consomme depuis les émissions de télé jusqu'aux revues spécialisées. Cela se voit à travers le culte grandissant porté aux archives, comme l'a souligné Pierre Nora. Cela se voit dans la multiplication des opérations de "patrimonialisation", ou bien encore dans l'engouement absolument stupéfiant pour la généalogie, une discipline qui a vu le nombre de ses pratiquants passer de trois cents à plus de quarante mille en une trentaine d'années seulement !

Bref nous vivons dans une société « assoiffée de mémoire » pour reprendre les termes de J.P. Rioux. Cette quête quasi permanente et parfois, il faut le dire, un peu obsessionnelle de tout ce qui a trait au passé, ne peut pas laisser le sociologue indifférent. Elle pose d'abord la question des causes profondes de ce phénomène. Ensuite elle invite à réfléchir sur la fonction sociale actuelle de la mémoire pour les individus ou pour les groupes.

Mais pour ma part, mon travail m'a souvent conduit à me pencher davantage sur le corollaire de la mémoire : l'amnésie. Car paradoxalement, la production de mémoire, la fabrication des souvenirs ne va pas sans engendrer des oublis, des occultations. Par définition, la mémoire est sélective. C'est vrai chez l'individu mais c'est tout aussi vrai à l'échelle des groupes. Elle opère des tris, des mises en forme du passé. Elle choisit des emblèmes. Et s'arrête sur les pleins de la mémoire ne me semble pas suffisant. Les zones d'ombre, les trous noirs, les trous de

mémoire ont aussi leur importance et leur signification. Notamment, au cours de mes recherches, j'ai pu m'apercevoir que tous les groupes, selon la position qu'ils occupent dans l'espace social ne manifestent pas la même capacité à faire mémoire et à imposer leurs souvenirs sur la scène publique. En réalité, il existe une âpre concurrence pour l'interprétation légitime du passé et chaque collectivité lutte pour imposer sa propre vision des choses. Cette rivalité conduit parfois à l'éradication des mémoires minoritaires ou trop contradictoires avec celles que le groupe dominant entend véhiculer. Pour illustrer ce processus, on peut bien sûr prendre l'exemple des sociétés totalitaire où la mémoire d'Etat, censée être la seule valable, phagocyte toutes les autres. Ceci étant, dans nos sociétés pluralistes ce phénomène existe également, quoique de façon plus diffuse et invisible. Certes il n'y a pas des agents chargés d'orchestrer l'amnésie. Ce qui n'empêche nullement certains souvenirs collectifs de disparaître lorsqu'ils ne sont pas jugés comme étant assez valorisants pour la communauté.

D'où cette tendance qui me pousse toujours à me demander quelle est la face cachée de la mémoire, à me demander autrement dit dans quelle mesure l'arbre de la mémoire cache la forêt desamnésies...

Pour vous la mémoire ne se comprend qu'en couple avec l'amnésie. Il s'agit là des deux facettes d'un même processus. Mais alors en l'occurrence, quels sont d'après-vous les gros oublis qui sont un manque dans la compréhension de l'évolution historique de l'agglomération lyonnaise ainsi que dans sa réalité sociale d'aujourd'hui ?

Pour un sociologue, Lyon est presque un "cas d'école". En effet, il s'agit d'une ville qui a su valoriser certains aspects de son passé et qui a su construire une mémoire collective prégnante autour de quelques points forts de son histoire, même si parfois, ces points forts ont été un peu fabriqués pour les besoins de la cause si j'ose dire. Toujours est il que l'agglomération dans son ensemble distille aux différents étages de son système culturel un





grand nombre de messages et de signes dont la fonction est de mettre les habitants en prise directe avec des morceaux du passé : Lyon capitale des trois Gaules ; Lyon capitale de la Renaissance ; Lyon capitale de la Résistance ; Lyon capitale de la gastronomie.

Or à Lyon, on ne peut être que frappé par le formidable décalage qui existe entre la richesse de ces éléments de la mémoire, qui sont largement survalorisés, et l'absence quasi totale de place accordée au souvenir de la présence étrangère (en dehors bien entendu de celle, très élitiste, des fameux banquiers florentins !). En effet cette ville fait partie de celles qui, en France, ont attiré le plus grand nombre de cohortes d'immigrants depuis l'avènement de l'industrialisation massive, c'est-à-dire en gros depuis 150 ans. La grande région lyonnaise est un territoire sur lequel un nombre très important de populations immigrées ont transité provisoirement ou se sont installées durablement. En fonction de la plus ou moins forte demande en main-d'œuvre liée au développement des industries locales, une grande variété de groupes y ont été attirés : Italiens, Espagnols, Polonais, puis plus tard Portugais et Maghrébins, enfin Asiatiques et ressortissants d'Afrique noire. C'est la partie est-sud-est de l'agglomération rhodanienne qui a accueilli l'essentiel des colonies de travailleurs venus à partir de la fin du siècle dernier. Décines, Bron, Vénissieux, Saint-Fons, sont autant de villes qui se sont construites grâce à cet apport démographique considérable. Des villes qui sans l'immigration ne seraient aujourd'hui que de simple petites bourgades. Je rappelle que dès la fin du XIX^{ème} siècle, les immigrés représentaient en France 15% de la classe ouvrière. Lorsque s'est produit, entre 1900 et 1930 le grand développement économique français, les étrangers constituaient un vecteur essentiel de l'essor industriel. D'ailleurs dans les années trente, la France était tout simplement le premier pays d'immigration au monde, devant les Etats-Unis, tout du moins en chiffres relatifs (c'est-à-dire rapportés à la population totale de l'hexagone). Et l'agglomération lyonnaise faisait déjà partie des zones les plus concernées. Il y a quelques jours, je lisais un article de l'INSEE expliquant qu'aujourd'hui sur le départe-

ment, plus de 40% de l'accroissement démographique depuis 1946 est directement ou indirectement imputable à la présence des immigrés. Ce qui est considérable !

Mais la réalité de cette présence et de ce rôle historique prépondérant est largement passée sous silence. Nous avons d'ailleurs tout simplement perdu une partie de notre mémoire à ce sujet. Par exemple, les lieux qui ont accueillis les Italiens et les Espagnols dans les années trente ont disparus. J'ai travaillé pendant quatre ans, avec un ami sociologue du nom de Frédéric Blanc, sur le "Village Nègre", un quartier immigré situé dans l'actuel huitième arrondissement de Lyon. Ce quartier logeait plus d'une centaine de familles et s'étendait sur plusieurs hectares sur une zone en déshérence foncière jouxtant la cité des Etats-Unis construite par Tony Garnier. A l'époque, il s'apparentait à un conglomérat de baraquements en bois, sans l'eau ni l'électricité, avec le toit en papier goudronné et le sol en terre battue. Ce quartier a existé entre les Deux-guerres. Il fut définitivement rasé à la veille de la Seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, sur son ancien emplacement, les habitants ignorent complètement son existence. En 1993, nous avons sollicité le journaliste Daniel Mermet pour qu'il réalise une émission sur le Village Nègre, en interrogeant d'anciens habitants. Des micro-trottoirs furent réalisés par ailleurs notamment sur le marché des "Etats". Il s'est avéré que plus personne ou presque ne se souvenait de ce lieu. Le refoulement collectif avait fait son œuvre. Le plus étonnant c'est que les archives que nous avons consultées pour en savoir plus étaient tout aussi muettes. Le seul document sur lequel nous avons réussi à mettre la main et qui atteste de l'existence du Village Nègre est une photo aérienne prise par l'armée !

Pour moi le Village Nègre est hautement symbolique, ou disons révélateur, de ce processus d'invisibilisation de la présence immigrée à l'échelle de l'agglomération lyonnaise. Il est un "non-lieu de mémoire" pour reprendre l'expression de l'historien Gérard Noiriel, c'est-à-dire un lieu qui ne secrète plus aucune histoire. Bien entendu, je ne dis pas ici que ce processus d'amnésie est un processus conscient, organisé par des individus plus ou moins machiavéliques. Comme le dirait



Bourdieu, le travail du sociologue n'est pas de dénoncer mais bien d'énoncer. Il ne s'agit donc pas de chercher des responsables à cette situation. Il convient plutôt d'en prendre note et d'en saisir les ressorts, les causes profondes. Aux Etats-Unis (pas la cité cette fois !), l'île d'Ellis Island par laquelle ont transité des milliers d'immigrés est devenue un musée. A Lyon, le Village Nègre a été rasé et effacé magiquement de la mémoire collective locale.

Bref ici, faire mémoire n'est pas chose facile pour les immigrés. Il leur est difficile de laisser une empreinte qui puisse leur garantir une quelconque visibilité historique. Ce qui pour le coup, est dommageable pour la compréhension de l'agglomération dans son évolution et dans son identité sociale. Il y a peu, je lisais un livre de 300 pages sur le peuplement et la naissance de Vénissieux. Sur ces 300 pages, 2 seulement évoquaient la présence étrangère !

Croyez-vous donc qu'il faille retravailler les contenus de la mémoire lyonnaise ? Dans quelle mesure d'ailleurs selon-vous la mémoire peut aussi être un outil positif de la "gouvernance" ?

Pour commencer, je crois qu'effectivement, Lyon devrait s'efforcer d'entendre davantage la mémoire de groupes dont elle a sans doute fait trop peu de cas jusqu'à aujourd'hui.

Ensuite il est certain que la mémoire constitue un des outils de la gouvernance. Mais cet outil est à double tranchant. Lorsqu'il consiste à imposer par le haut une mémoire octroyée, artificielle, embellie, afin de solliciter l'adhésion des individus en flattant leur narcissisme, il ne s'agit pas d'un outil très sain. C'est par exemple ce que font certains dirigeants qui mettent en avant la "culture d'entreprise" pour mieux renforcer l'esprit de corps des salariés (et accessoirement doper leur sens du sacrifice et du dévouement).

Pour Lyon, le danger est plutôt de développer une mémoire asphyxiante et hégémonique qui ne laisserait la place à aucune autre. Sans doute qu'en glorifiant de manière excessive certains aspects du passé, on s'interdit d'en voir d'autres. Or il ne faut pas sous-estimer les effets sociaux de l'amnésie. Milan Kundera écrivait "Pour liquider les peuples, on commencera par leur

enlever la mémoire." Car la mémoire collective est constitutive d'une identité cohérente pour un groupe. Elle véhicule des normes, des enseignements, des symboles, fait savoir aux différents membres ce qu'ils sont de manière commune. Daniel Laumzfeld dit qu'elle est autant un mémorandum (« rappelle-toi qui tu es ») qu'un memento (« souviens-toi ce que tu as à faire »). La mémoire est surtout en cela une garantie de consensus et de cohésion sociale. Elle est une force centripète pour ainsi dire, et donc en cela une force extrêmement précieuse pour l'homme politique ou le gestionnaire, à condition toutefois qu'elle soit maniée avec circonspection. Quant à l'amnésie, a contrario, elle peut vite se transformer en instrument de domination à part entière quand elle fonctionne comme un analgésique puissant qui permet de légitimer un pouvoir. Il n'y a qu'à voir pour s'en convaincre, et toujours pour me référer aux Etats-Unis, le cas des Noirs américains privés de mémoire pendant de longues décennies et qui, pour se construire une nouvelle place sociale, ont du "désaliéner" souvent de force leur véritable histoire.

Pour fonctionner comme un outil positif de la gouvernance, la mémoire doit donc être manipulée avec prudence. Oserais-je dire avec conscience ? Elle doit être plurielle et reconnaître les différents acteurs de la vie sociale. En aucun cas elle ne doit s'apparenter à un hymne qui chante les louanges d'une collectivité débarrassée de certains de ses éléments ; des éléments qui feraient du coup figure de "quantité négligeable" nonobstant la place objective qu'ils occupent dans le paysage économique, démographique ou culturel.

Au moment où l'agglomération cherche à régler ses pendules à l'heure européenne et où, de surcroît, les enjeux de reconnaissance sont actualisés par l'obtention du prestigieux label de patrimoine mondial de l'humanité délivré par l'UNESCO, de nouveaux enjeux pèsent sur la construction et sur la mise en valeur de la mémoire lyonnaise.

Et à l'orée du troisième millénaire, j'ose espérer que l'agglomération, sous l'impulsion volontariste de ses édiles, saura assumer la totalité de son histoire et qu'elle parviendra à se réapproprier la mémoire des événements générateurs des mouvements migratoires qui ont constitué sa population".





Témoignages

A Vénissieux, la compagnie TRACTION AVANT a fait un travail de mémoire thérapeutique.

Il a fallu 9 secondes.... 9 secondes pour que les tours de la Démocratie s'écroulent en fumée de poussière ce 11 Octobre 1994...

« Ils assassinent le passé pour que le futur oublie »

« C'est notre mémoire qu'on démolit »

Printemps 94, on vient d'annoncer la nouvelle : cette fois ça y est, c'est décidé, c'est programmé, la Démo va tomber.

« Je me souviens qu'au début les gens se battaient presque pour venir habiter là, c'étaient les plus beaux logements de la région »

Dix tours marquant leur époque agonisent depuis plusieurs années;

« Les derniers souvenirs de ce quartier déserté resteront cette immense absence de vie et le bruit du vent qui s'engouffre entre les vitres brisées »

Il est temps d'en finir, de raser, de démolir et de laisser place.

« J'habite en face des tours démolies, je verrai enfin le Mont Blanc »

Dans une éthique de décence et de partage, près des lieux de vie, Traction Avant a voulu restituer sous la forme de témoignage vivant les paroles des gens qui avaient vécu dans ce quartier.

Sur le mode de « Je me souviens » et « Un jour tu verras » des plumes sont offertes à ceux qui veulent bien les saisir : les habitants, les voisins, les amis, les ennemis...

Partout dans la ville de Vénissieux, sur les 25 points de recueil de paroles et mémoires, 700 témoignages seront consignés.

« Je me souviens de la Démocratie ensoleillée »

« Tant de souvenirs qui s'envolent en fumée »

Aider à penser, aider à panser... Le travail de mémoire est acté. Aura-t-il été thérapeutique ? De ces deux mois à faire trace, est née une création théâtrale avec dix comédiens, tous issus des Minguettes. Seize représentations sont venues prolonger le souvenir, seize rencontres avec un public d'habitants, seize débats à l'issue des représentations.

Le 11 Octobre, jour de la démolition, certains ont applaudi, d'autres ont pleuré et d'autres encore se sont tus. Nous Traction Avant, nous aurions aimé voir s'envoler des ballons blancs pour que le souvenir ne se couche pas sur un sol poussiéreux mais soit associé à une image plus poétique et sur une note d'espoir.

Aujourd'hui l'anonyme passant sait-il qu'ici dans ce lieu vidé, des milliers de personnes ont ri et pleuré...

Faire mémoire, n'est-ce pas d'abord une question de dignité ?

« Quand je suis venue à Démocratie, je me suis dit : Quel Bonheur !

N'est-ce pas un nom merveilleux pour un lieu de vie ?

Murs aveugles, trous béants.

Un vide, une absence exposés à tous les vents, éventrés, vidés.

Personne ne fera mon bonheur,

je le construis jour après jour avec les autres »



Les mythologies lyonnaises de la soie et l'intégration communautaire

par Philippe VIDELIER, Historien,
Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

La Biennale 2000 de la Danse, manifestation attendue, a choisi pour thème " Les Routes de la Soie ". Plus que de lointaines réminiscences, se retrouve-là une volonté de célébrer une identité dans laquelle tous se reconnaissent. Il est vrai que la Soie a, pour Lyon, valeur de mythe. Le siècle qui s'achève n'a cessé de le mettre en paroles (et parfois en musique). En 1902 La Chanson, publication mensuelle illustrée, célébrait Le Quartier des soyeux, " chanson lyonnaise ", sur l'air de La Besace :

« Les fabricants de soieries
De toutes catégories :
Satins, velours, broderies
Et tulles aux fins réseaux
Ont tous, sans fortes dépenses,
Bien que pourvus en finances,
Placé leurs grosses agences
Dans les quartier des Terreaux. (...) »

Laissons donc la médisance,
Dans sa sottise suffisance
Railler avec malséance
Ces gîtes industriels ;
Et laissons avec l'Histoire
Cette chose plus notoire :
" Lyon doit toute sa gloire
A son quartier des soyeux !" »

L'histoire a installé dans la ville des images d'elle-même. La ville les perpétue, les cultive, les assujettit à son présent, les projette dans l'avenir comme une marque distinctive. A Lyon, au principe de cette image de soi se trouve la Soie.

La capitale rhônalpine s'honore d'être une ville industrielle dont la réputation est fondée sur des activités valorisées par la profondeur du temps. Ville de culture, Lyon s'enorgueillit de ses traditions façonnées par un passé multiséculaire. C'est ainsi que, dans les années cinquante, le *Guide Bleu* de Georges-Paul Menais, *Géographie industrielle de Lyon*, s'ouvrait sur un chapitre : " Lyon, capitale de la soierie, laboratoire des textiles : Pour l'étranger que l'on interroge chez lui, à Oslo, à Rio de Janeiro, à New York ou à Londres, Lyon, c'est d'abord la soierie " (1958). C'est ainsi également que la somme universitaire consacrée à Lyon, ville industrielle par le géographe Michel Laferrère traitait, au plus fort de la croissance, de " la soierie lyonnaise " avant toute autre branche : " La soierie lyonnaise demeure en France l'activité spécifique de Lyon. La griffe soierie

lyonnaise confère à un tissu une valeur commerciale incontestable. (...) Cette expression universellement connue ne représente pas seulement une sorte de label. (...) L'expression soierie lyonnaise désigne donc une activité originale que d'autres centres textiles, en France et dans le monde, n'ont jamais pu complètement intégrer, ni copier " (1960).

La soie est donc, à Lyon, plus qu'une activité : une image de marque et un patrimoine, plus qu'un capital économique : un capital symbolique.

Les prospectus, conçus par les agences publicitaires, le disent à leur manière pour l'étranger de passage. Au tournant du millénaire, l'idée se décline dans sa modernité la plus achevée sous une forme épurée dictée par les exigences de communication : *All the secrets of printing on a silk material - " A Lyon, ville de la soie depuis le 16e siècle, l'Atelier de Soierie accueille les visiteurs pour la découverte d'un savoir-faire lyonnais " (L'Atelier de Soierie), ou encore : " Dépositaire des secrets des tisseurs de*



soie, d'or et d'argent lyonnais, la Maison des Canuts est le conservatoire vivant des arts de la soie. Du cocon au velours de Gênes ou au Damas, dans le labyrinthe de la soierie, la Maison des Canuts dévide le fil de la soie et guide le visiteur à travers l'histoire et les techniques de cette fibre merveilleuse découverte il y a 4500 ans par une princesse chinoise. (...) Étoffe noble aux reflets chatoyants, la soie se colore d'une palette

somptueuse, des teintes les plus vives aux pastels les plus tendres. (...) Tournée vers l'avenir, vers la haute couture et les productions artistiques, la soie attend, sereine, le troisième millénaire. " (La Maison des Canuts)

Ce qui fait de la soie un mythe, est son caractère récurrent, intégré, inconscient, immédiat et spontané : une parole première et incontournable.

Une parole ouverte au monde et un message fortement structuré

Dans les années conquérantes de la prospérité, le sémiologue Roland Barthes décrivait, en analyste du quotidien, les *mythologies* structurant l'imaginaire social. Le mythe, disait-il, est une parole, tout à la fois message, système de communication, mode de signification et forme. Il expliquait que " chaque objet du monde peut passer d'une existence fermée, muette, à un état oral, ouvert à l'appropriation de la société " (R. B, *Mythologies*, 1972, p. 194).

Le mythe prend l'aspect du *lieu commun*, mais constitué en capital symbolique. Ce n'est pas une parole quelconque. Il se décline de façon rigide, en enchaînant invariablement ses éléments essentiels. Les mythologies lyonnaises de la soie présentent une forme simple mais fortement structurée :

1) L'énonciation. Elle porte le message, de façon répétitive, attendue, mais ne ressort pas pour autant de la banalité : le mythe est identité et partage.

2) Le temps. Le mythe incorpore du passé, une part d'histoire, il ne naît pas ex-nihilo.

3) L'échange. Le mythe a besoin de référents extérieurs : il institue un rapport au monde. Il n'existe pas dans une stricte fonction interne, mais au contraire ouverte vers l'extérieur.

4) La valorisation. Le mythe est noble. Sa permanence, sa force renvoient au rêve, à la beauté, au luxe même.

Ces éléments structurants sont présents dans l'ensemble des expressions du mythe, ils traversent tous les discours, sur les

supports les plus divers : article de presse, livres, enquêtes...

Le 11 juillet 1999, le vénérable quotidien républicain *Le Progrès*, rendait compte, à la rubrique " Mode ", du " style Tout soie " : 1) " *Le mythe de la soie se ressource aux fontaines de lampas, damas et taffetas mises en scène par Jérôme Vital-Durand au Musée des Tissus de Lyon* " (...) 2) " *Vivante depuis des siècles, au carrefour des civilisations orientales et occidentales, 3) la soie est la fibre de référence, le symbole de la beauté, de la souplesse, du confort, de la féerie au quotidien.* " Le mouvement est celui-ci : 1) énoncé, 2) temps-échange, 3) valorisation.

Ce mode d'exposition transcende les années et les sujets. Une décennie auparavant, le 22 janvier 1990, *Lyon-Figaro* commentait l'opération de l'UNESCO " Les Routes de la Soie " (thème exact de la Biennale 2000 de la Danse). Il était rendu compte, avec regret, de la faible insertion lyonnaise dans un projet international prestigieux : " *Si Lyon a fait sa renommée avec la soie, on ne peut pas dire que la ville s'apprête vraiment à lui rendre l'hommage qu'elle lui doit.* " L'énoncé pose l'équation Lyon = ville de la soie. " *Ce projet, à l'initiative de l'UNESCO veut démontrer l'enrichissement mutuel des différentes civilisations grâce à cette matière première dont l'histoire s'est faite en même temps que celle du monde.* (...) *Lyon doit bien à*



ses Canuts comme à ses soyeux de se plonger dans le passé et de vénérer les traditions. " La phrase concentre l'échange, le temps et la valorisation (enrichissement mutuel, différentes civilisations, plonger dans le passé, vénérer les traditions). Et lorsque *Lyon-Matin* (23 mars 1990) présente la manifestation de neuf sociétés de la région aux États-Unis sur le thème *French Textile Treasures from Lyon to L. A.*, le journal revient sur l'échange (" *entre Soie et la Californie* "), la profondeur du temps (" *de 1650 à 2010* ") et le luxe valorisant (reconstitution de la chambre de Louis XIV à Versailles, propre à plaire aux Américains). Il apparaît donc que l'évocation prend une forme obligée. Mais ce qui est vrai du discours de la presse, par nature éphémère et spontané, est tout autant vérifiable dans l'écrit didactique à vocation pérenne. Le *Guide Bleu* de géographie industrielle ne disait pas autre chose que les articles d'aujourd'hui lorsqu'il traitait en 1958 de " *Lyon, capitale de la soierie* ". Derrière l'énoncé-lieu commun, venaient les idées fortes d'échange (" *l'étranger que l'on interroge chez lui, à Oslo, à Rio de Janeiro, à New York ou à Londres* "), de la valeur et du temps (" *Le long passé et le prestige de cette industrie* " (...) " *Louis XI l'organisa à Lyon et François Ier la protégea par lettres patentes en autorisant l'établissement de métiers à faire des draps de soie d'or et d'argent* " " (p. 13). La thèse de M. Laferrère, sous un aspect docte, pour servir de référence à des générations d'étudiants, redéploie la mythologie de façon analogue : La soierie activité spécifique de Lyon, la valeur de la griffe soierie lyonnaise, l'expression universellement connue, etc. " *Les maisons de soieries d'Europe et d'Amérique admettent aussi la primauté historique de Lyon dans cette organisation si particulière du travail de la soie que l'on nomme Fabrique, et la remarquable continuité de cette profession, dont les schèmes essentiels n'ont pratiquement pas changé depuis le XVIème siècle* " (p. 83).

S'il fallait, en forme de confirmation, trouver encore un signe de la puissance du mythe, on le trouverait au coeur de l'institution en charge de sa conservation : le Musée Historique des Tissus. Comme on sait, c'est à la Chambre de Commerce de Lyon que revint l'idée d'une collection des produits du travail de la soie. En 1834, année de la seconde insurrection des Canuts, fut organisée une exposition dont on nous dit qu'elle eut un " grand succès ". En 1864, sous l'impulsion de Natalis Rondot, le Musée d'Art et d'Industrie - première version - fut installé dans le Palais du Commerce récemment construit. La nouvelle réalisation n'était pas de même nature que les musées d'art classique : elle avait une autre ambition, celle d'une transmission tournée vers l'avenir dans la perspective du développement économique. Pour l'inspirateur, Natalis Rondot : " *Si le Musée que la Chambre de Commerce veut fonder devait ne servir qu'à rendre plus faciles l'emprunt au passé, il n'y aurait par lieu, à coup sûr, de s'y intéresser vivement* " (*L'Enseignement nécessaire à l'industrie de la soie*, 1877). " Musée d'études ", il devait être une Université de la Soirie. Le Musée Historique des Tissus connut bien des modifications, de contenu, de vocation, jusqu'à son transfert rue de la Charité en 1951. Le catalogue édité par le Musée en 1975 résumait la relation " Lyon et la Soie " en un saisissant raccourci historique du président de la Chambre de Commerce : " *Lyon, qui fut autrefois métropole des Gaules et au XVIème siècle capitale de l'Humanisme, reste pour le monde entier, la Ville de la Soie. Aujourd'hui pourtant, ses activités économiques se sont beaucoup diversifiées et son visage se modernise. Mais si la cité change, elle ne renie pas pour autant son passé et la matière noble qui a tant contribué à sa renommée.* " (*Les Folles années de la Soie*, 1975). Le temps, la valeur, le lien au monde se retrouvent naturellement derrière l'énoncé, comme s'il était impossible de le formuler autrement.



La soie et le changement social

Ces caractères fixés comme pour l'éternité, cette redondance du style marque la puissance du rapport de la ville à sa mythologie.

Malgré cette omniprésence, la Soie, à Lyon, relève, pour beaucoup, de l'histoire ancienne. La visite du président chinois Jiang Zemin, en octobre 1999, en donne un clair aperçu. La mythologie de la soie (le temps, l'échange, la valeur) vient évidemment au centre du système explicatif de l'événement. Tandis que le journal *Lyon-Capitale* (20/10) l'évoque par une succession de jeux de mots (" *Lyon-Chine, des relations sur le fil - Établir des liens économiques durables avec ce gigantesque marché en expansion demeure aussi difficile que de tricoter de la soie avec des mouflés* "), *Le Progrès* le place sous le signe de la tradition perpétuée : " *en choisissant Lyon pour entamer sa visite en France, le président de la République populaire de Chine Jiang Zemin consacre (...) les relations historiques entre la capitale des Gaules et son pays (...)* Outre les contacts étroits qui se sont noués autour de l'imprimerie dès le XVIème siècle puis de la Soie au XIXème, Lyon occupe une place à part dans la mesure où nombre de cadres ont été pendant près d'un demi-siècle formés à l'Institut Franco-Chinois qui, entre 1921 et 1950, a accueilli plus de 6000 étudiants chinois au Fort Saint-Irénée. " (22/10). Mais cette relation expliquée par la soie est aussitôt démentie par la modernité : " *Une visite qui porte déjà ses fruits - L'annonce, dès hier, de l'achat de huit Airbus gros porteurs A330 et vingt Airbus A318 et A319 pour un montant total de l'ordre de 15 milliards de francs est là pour prouver que Jiang Zemin n'a eu aucun motif de se plaindre de son séjour à Lyon* " (24/10). La Soie est loin, renvoyée à son passé mythique. Plus prosaïque, la modernité de la fin du millénaire s'incarne dans l'Airbus et le T.G.V. Le réel fait alors irruption dans une discontinuité totale du discours.

Si présente dans l'imaginaire lyonnais, la Soie renvoie à une mythologie parce qu'en réalité l'histoire, dans son évolution, dans

ses contradictions, n'y a que peu de place.

Elle se réduit au rappel anecdotique de l'Origine, le " *il était une fois* " par quoi tout commence : François Ier et ses lettres patentes, les deux marchands piémontais Turquet et Nariz. Le mythe se nourrit de la distance temporelle qui entoure l'objet d'un flou artistique. Il peut ainsi, c'est dans sa nature, servir toutes les causes : aussi bien l'introduction d'un ouvrage sur *La Main d'oeuvre étrangère dans la région lyonnaise* des années trente que l'illustration contemporaine de la venue de Jiang Zemin.

Ainsi lorsque Henri Baroin, docteur en droit, assure en 1935 : " *Le rôle des étrangers dans la fondation du commerce à Lyon est donc considérable* ", il étaye sa démonstration sur le plus classique possible des exemples : " *Deux marchands piémontais, Turquet et Nariz, déclarèrent aux échevins "qu'ils avoyent moyen de faire venir de Gênes et aultres lieux, bon nombre d'ouvriers en draps de soye et establir par ce moyen la dicte manufacture à Lyon qui serait un grand moyen pour bonifier leur ville". La même année, François Ier accordait par lettres patentes à Turquet et Nariz aussi bien qu'aux ouvriers étrangers qui viendraient "besongner et résider en nostre dicte ville de Lyon et à leurs femmes et enfans qui viendraient illec résider pour le résidu de leur vie" de nombreux privilèges.* " (p. 30). Mais après cette référence obligée, la thèse se poursuit par une description des milieux bien peu privilégiés de l'immigration ouvrière du XXème siècle, reléguée dans les banlieues pour faire tourner les usines, soumise aux décrets de contingentement dictés par la crise et la xénophobie du moment. Est-ce à dire que le " *Roi-Chevalier* " d'antan recevait mieux les étrangers que la République ?

Dans notre actualité, l'hebdomadaire *Lyon Capitale* n'hésite pas, pour appuyer une théorie osée, à insérer la visite du président chinois dans une fantastique géopolitique du très long terme : " *Une vraie partie de yoyo s'est engagée depuis des siècles, faite*



de rapprochements, de disputes. Quand au XVIème siècle, François Ier offre à Lyon le monopole du tissage de la soie, les fabriques importent massivement leur matière première, jetant les bases de premiers échanges commerciaux " (20/10/99)... même si le marché chinois de la Soie ne s'est ouvert aux Lyonnais que vers la moitié du XIXème siècle, notamment grâce aux efforts de l' " allogène " Natalis Rondot (qui venait de Reims) !

Le mythe, tel qu'il s'expose généralement dans un système exclusif de légitimation, apparaît pauvre, réduit à François Ier et à ses deux marchands piémontais. Il semble désinvesti du réel, vide de substance. Tout le processus historique véritable en est exclu. Hommes, travail, techniques, convergences, conflits, mutations : cela n'entre en rien dans le schéma du locuteur. Il est remarquable que même les Canuts, célébrés par Aristide Bruant, chantés dans tous les milieux populaires, n'y trouvent pas place. Serait-ce parce qu'il s'agit d'un classique de la révolte ? Serait-ce qu'ils appartiennent à une mythologie autre, celle du mouvement ouvrier qui ne croiserait pas celle de Lyon ? Les mythologies lyonnaises de la Soie seraient-elles donc essentiellement conservatrices ? N'aurait elle d'autres fonctions que décoratives ?

En 1937, l'un des étudiants chinois formés à l'Institut du Fort Saint-Irénée, Tcheng Tse-sio [Zheng Zixiu dans la transcription actuelle], soutint une thèse sur *Les Relations de Lyon avec la Chine*. Il y était bien entendu question de la Soie et l'incontournable anecdote sur François Ier et les marchands piémontais. Fierté nationale oblige, l'étudiant ne manquait pas de rappeler au passage que la sériciculture avait en Chine une histoire (mythique) autrement plus ancienne, puisque remontant à l'époque du légendaire " Empereur Jaune " Huangdi, en 2698 avant J.-C. ! L'observateur venu du bout du monde, expliquait que Lyon est " une ville d'échange ", " l'élément primordial du commerce est fourni par les soieries. De bonne heure, il y avait à Lyon un trafic de tissus venant des régions italiennes ou

musulmanes. " Ce fut, poursuivait-il, " François Ier qui prit des mesures propres à donner à l'industrie lyonnaise de la soie son véritable essor. En 1537, il accorda aux artisans lyonnais des lettres patentes destinées à encourager et à développer la production des tissus de soie. Après avoir attiré les artisans étrangers, il assura à la ville le monopole de la soie par l'édit du 15 juillet 1540. Au reste, quatre années auparavant, en 1536, deux Piémontais, Étienne Turquet et Barthélémy Nariz avaient fondé à Lyon un atelier de tissage " (pp. 43,45). Mais le rappel historique, du roi François et des marchands piémontais, n'empêchait pas ce constat : si " par son industrie et son commerce, Lyon a donc toujours joué un rôle de premier plan dans l'économie de la France ", " actuellement, c'est un des plus grands centres industriels du pays par ses usines de constructions mécaniques, de munitions, d'automobiles, d'aviation et de produits chimiques " (p. 43). Car, en 1937, la Soie était déjà dans un plan second.

À vrai dire, dès la fin du siècle dernier, le Maire de la ville, le Docteur Gailleton pouvait souligner la profondeur de la mutation : " Il y a 50 ans, la ville de Lyon était la reine de la Soie ; 40 000 métiers y battaient. Les conditions économiques ont changé, la concurrence de l'étranger s'est affirmée. Une autre ville que la nôtre eût disparu... Lyon au contraire, par la culture de la science, en s'adonnant à d'autres industries, chimiques, métallurgiques, mécaniques, a non seulement gardé son rang, mais sa population est passée de 300 à 500 000 habitants. " (citée dans *Lyon, l'âme d'une ville*, Philippe Dujardin et Pierre-Yves Saunier, p. 107)

Les révolutions de la filature, du tissage et de la teinture, l'apport de la chimie, ont provoqué dans la seconde moitié du XIXème siècle, un déplacement de l'atelier vers l'usine, du quartier intra-muros vers les communes périphériques. Il appartenait déjà à la légende le temps où les auteurs des *Mystères de Lyon (Histoire anecdotique, politique et philosophique de la ville de Lyon* publiée dans les premières années du Second Empire) décrivaient la Croix-Rousse comme une " immense ruche "



" uniquement peuplée d'ouvriers en soie " :
" Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil,
on n'y entend que le bruit monotone et
régulier du battant frappant l'étoffe. " Le
quartier de Vaise, avec Gillet, Villeurbanne
avec Gillet, également, et Henry Bertrand,
Vulliod-Ancel, Seux et Charrel, Nombret,
Coudurier-Fructus, J.-B. Martin, etc. sont
transformés par l'industrie. Le monde des
usines conquiert de nouveaux territoires.
Oullins avec les ateliers de chemin de fer et
les verreries, Saint-Fons avec la chimie, en
premier lieu, puis Vénissieux, dans le cours
de la première guerre mondiale, Vaulx-en-
Velin, Décines, ensuite.

Sur le mode agrégatif, se sont installées la
métallurgie, la construction électrique et
bientôt la fibre synthétique, nommée " soie
artificielle ", qui n'a qu'un rapport lointain
avec la soie naturelle et la " Fabrique "
d'antan. En 1929, la région lyonnaise consti-
tuait le premier groupe français dans cette
branche nouvelle, avec des usines à Vaulx-
en-Velin (Soie Artificielle du Sud-Est),
Décines et Saint-Maurice de Beynost
(Société Lyonnaise de Soie Artificielle),
Vénissieux (Tubize), Vaise (Rhodiaceta),
Neuville (Soie Artificielle du Rhône)... " La
soie de cellulose n'eut au début d'autre
destination que de remplacer la soie, mais il
est évident que ce n'est pas dans son rôle
de succédané que l'on voit s'inscrire la
courbe ascendante de la production ",
soulignait en 1959 un professeur de la
Sorbonne. La " soie artificielle " qui comp-
tait pour 5 % du chiffre d'affaires de la
soierie lyonnaise en 1921 atteignait 14 %
deux ans plus tard. En 1928 la région
produisait 35 % du textile artificiel français et
la France se trouvait au cinquième rang
mondial, derrière les États-Unis, l'Italie,
l'Allemagne et la Grande-Bretagne, et juste
devant le Japon. Le cours de la Sorbonne
expliquait comment une " spéculation
habile " avait " inspiré toute la manufacture
lyonnaise ", qui s'était efforcée de contrôler
la fabrication des fibres artificielles plutôt
que de la subir.

Les capitaux de soyeux ou teinturiers lyon-
nais s'investissent dans la nouvelle industrie.
Au premier Conseil d'Administration de la

Société Lyonnaise de Soie Artificielle (usine
à Décines) se retrouvent MM. Roche de la
Rigodière fabricant de soieries, de la maison
Les Successeurs de G. Montessuy, Henry
Morel-Journal, de la maison Morel-Journal
& Cie, vice-président de la Chambre de
Commerce de Lyon, Henry Bertrand, fabri-
cant de soieries, membre du Conseil de
l'Université de Lyon et président de
l'Association de la Fabrique Lyonnaise Libre-
échangiste, ainsi que des représentants du
Crédit Lyonnais, à côté de ceux du Crédit du
Nord, de la Chambre de Commerce de
Roubaix, de firmes hollandaises et de
soyeux zurichoises qui révèlent l'intégration
du textile dans son ensemble et l'internatio-
nalisation des capitaux. La maison Vve
Guérin et Fils se lie à la filiale française de la
société belge de Tubize (usine à Vénissieux).
Le groupe Gillet (usines à Vaise, Vaulx-en-
Velin, Péage de Roussillon, etc.) se taille la
part du lion grâce au Comptoir des Textiles
Artificiels (C.T.A.), " une des entreprises
lyonnaises le plus à l'échelle du monde
moderne " selon G.-P. Menais en 1958.

Néanmoins, la soie traditionnelle et le textile
artificiel vont se livrer une guerre sans merci.
La bataille du nom, du symbole, de la
marque est engagée. " Soie artificielle ? non
Rayonne ", écrit un géographe dans la revue
Études Rhodaniennes de 1936. " C'est de
cette ville qu'est partie une vigoureuse
campagne pour que des appellations nette-
ment distinctes marquent les différences de
nature, de qualité et de prix de deux textiles
que les Lyonnais se sont toujours refusés
à confondre. " Une loi (11 juillet 1934),
réserve finalement l'appellation " soie " aux
produits d'origine animale. La matière, les
procédés de fabrication s'écartent essentiel-
lement. Le même géographe note : " La
filature de la rayonne est une industrie abso-
lument originale, apparentée aux industries
chimiques, nécessitant de formidables
installations et d'énormes capitaux. Rien de
commun avec la filature et le moulinage de
la soie qui d'ailleurs, ne se pratiquent pas à
Lyon " (car si les soyeux ont leur commerce à
Lyon, si les canuts tissent à la Croix-Rousse,
la filature et le moulinage de la soie sont
depuis toujours dispersés dans la plaine du
Bas-Dauphiné, les Monts du Lyonnais,



l'Ardèche ou la Saône et Loire). Quoi de commun entre le mûrier rustique, la chenille baveuse de Bombyx mori, les cocons formés sur les claies d'élevage, et les procédés viscose, pâte de bois traité traitée au bisulfite de soude, et acétate, pâte de cellulose traitée à l'acide sulfurique, acide acétique et anhydride acétique ? Lorsque le quotidien Le Monde rendait compte du développement de cette industrie dans son édition du 11 juin 1949, à la suite d'une rencontre in situ organisée par la Chambre patronale, c'était en ces termes : " *L'usine de Vaulx-en-Velin, dont nous visitâmes tous les ateliers-compartiments, a moins l'aspect*

de la fabrique classique où des théories d'ouvrières font tourner et gémir des métiers sous leurs doigts, que d'un grand laboratoire moderne d'alchimie. "

Pourtant, le nom de " La Soie " est resté attaché aux quartiers de Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Décines ou d'ailleurs, qui ont accueilli les grandes usines de textile artificiels et, avec elles, les populations immigrées qui ont fait le développement de la banlieue et, pour partie, la richesse de l'agglomération.

Les nouveaux visages de l'agglomération

A l'aube du troisième millénaire, la métropole ne se vit plus dans le cadre restreint de ses frontières communales, mais comme ville-agglomération, intégrant une périphérie dont l'histoire n'a pas une identité profonde ni le prestige de la ville-centre, mais se trouve liée aux mutations industrielles et urbaines de notre siècle. Cette périphérie, longtemps assimilée à son seul statut productif dans un mouvement inégal de division sociale de l'espace, a largement contribué, pourtant, au rayonnement de l'ensemble et à sa richesse dans les années fastes. Mais elle est restée symboliquement reléguée dans un second plan, dévalorisé et privé d'histoire : celui des banlieues.

Dans le quart de siècle précédant la Seconde guerre mondiale, la ville de Lyon (dont les recensements sont contestés) a vu sa population augmenter de 9 % alors que Villeurbanne s'accroît de 91 %, Vénissieux de 234 %, Vaulx-en-Velin de 462 %, Décines de 438 %. Dans une échelle de taille qui, bien entendu, ne souffre pas la comparaison, les pourcentages de croissance indiquent le mouvement et la tendance.

La banlieue de Lyon était, à la fin des années vingt, l'espace des grandes usines et sa structure sociale reflétait cette prédominance : la ruralité ancienne s'effaçait devant une modernité conquérante qui avait le visage de l'industrie. Dans les années trente,

la population ouvrière était de 67 % à Oullins, de 80 % à Vénissieux. La croissance s'est faite aussi dans un immense brassage de populations. Venus d'Italie et d'Espagne, d'Arménie et de l'empire Russe, des colonies françaises, du Tonkin ou de l'Algérie, les étrangers formaient une part grandissante, prépondérante parfois, de ce monde ouvrier. Henri Baroin, dans sa thèse *sur La Main d'oeuvre étrangère dans la région lyonnaise*, rappelait un rapport de la Chambre de Commerce de 1932 selon lequel, dans l'industrie de la soie artificielle, par exemple, la proportion d'ouvrier(e) étranger(e) s'élevait à 64 %. Une enquête du Progrès, en septembre 1929, évoquait " les Polonais, les Russes, les Arméniens et les Tchécoslovaques " des usines de Vaulx et Décines, les Espagnols de la Tubize et de Maréchal à Vénissieux, les " Arabes et les Marocains " (sic) de Berliet et des usines de produits chimiques, les Juifs séfarades de Saint-Fons, employés chez Coignet, les quelques Chinois de Rhône-Poulenc et de Saint-Gobain (reste de ceux amenés lors de la Première guerre), et les Italiens qui se trouvaient " à demeure " parce qu'ils étaient là depuis si longtemps (lors de l'assassinat du président Sadi Carnot, en 1894, ils avaient fait les frais des émeutes xénophobes). En 1931, 17 % de la population de Villeurbanne était étrangère, 28 % à Saint-Fons, 44 % à Vénissieux, 55 % à Décines : des chiffres comme on n'en a plus connu par



la suite. Cela induisait une redéfinition des identités que le temps seul pouvait sédimenter sur une base nouvelle. C'est cette immigration première qui forme le fond de la population française des banlieues d'après guerre, renouvelée encore par la nouvelle vague d'immigration des années de prospérité et d'explosion urbaine. Mais les problèmes de notre fin de siècle n'avaient-ils pas été vécus par les générations d'alors ?

Jules Grandclément, médecin populaire et maire de Villeurbanne, parlant de sa ville en 1920, en dénonçait l'aspect désordonné, produit d'une croissance laissée exclusivement à sa dynamique interne : " *Nos prédécesseurs n'avaient pas prévu une évolution aussi rapide ; il en a résulté une agglomération chaotique, sans plan d'ensemble, une ville mal faite qui s'est développée au hasard d'intérêts privés où chacun a bâti à sa guise, et tracé des voies de communication à sa fantaisie. (...) Nous devons tirer les leçons de l'expérience, éviter les fautes de nos prédécesseurs ; il ne faut pas que nos successeurs puissent nous accuser d'avoir laissé se développer une Cité malsaine, sans espace libre, une ville chaotique, sans agréments et sans esthé-*

tique, une agglomération où fumeraient et trépideraient des milliers d'usines, alors que l'ouvrier y chercherait en vain un gîte salubre et confortable, un site reposant à l'air pur dans la verdure. (...) Nous avons le devoir de réserver l'avenir. " La description valait aussi bien pour les quartiers déshérités de Lyon que pour ses banlieues, et le diagnostic reste d'une profonde actualité.

Longtemps, le sens de l'appartenance, a été dénié à ces populations de la périphérie. Le centre et la banlieue ne faisaient pas bon ménage. Il fut une époque, pas si lointaine, où le passage de la ligne de chemin de fer séparant les Brotteaux des Charpennes était considéré comme le franchissement d'une frontière. Puis les limites se sont déplacées. Mais elle ont survécu, posées plus loin.

La crise urbaine, oubliée pendant les Trente Glorieuses, est réapparue en force dans la décennie 80, sur fond de marasme économique, de déchirement du tissu social et de perte des repères culturels les mieux établis. Dans un moment décrit comme celui d'une extension des phénomènes d'exclusion, la question d'une identité d'agglomération se pose de nouveau avec acuité.



S'approprier un monde partagé

Les questionnements sur l'identité, d'un lieu, d'un groupe, de la ville, de l'agglomération, sont indissociables de la mise en oeuvre d'un travail collectif de mémoire, c'est à dire d'un travail d'appropriation en mode partagé.

Des expériences menées à Vaulx-en-Velin en milieu scolaire ont montré comment les images fortes de la ville, pouvaient s'inscrire profondément et positivement dans ce travail. Il y aurait ainsi d'autres usages possibles des mythologies lyonnaises, plus productifs et mobilisateurs que le simple faire-valoir publicitaire.

En 1989-1990, enseignants et élèves du Collège " Jacques Duclos ", entreprenaient

la découverte des racines du quartier usinier, désormais déserté par l'activité industrielle, le quartier de " la Soie " où les parents, les grands parents et déjà les arrière grands parents des jeunes élèves s'étaient installés, dans la proximité de l'usine de textile artificiel qui les employait. A l'origine de cette quête, les noms du quotidien : " *Alimentation de la Soie* ", " *Pressing de la Soie* ", " *Dépôt de la Soie* ", " *Allée de la Boule en Soie* " et, donc, une interrogation née de la survivance d'appellations désormais déconnectées de toute réalité, d'un passé aboli par la crise. Les enfants ont recherché documents et photos, et surtout recueilli les récits des anciens, de ceux qui ont fait vivre les cités, l'usine : Italiens, Russes Blancs, Arméniens,

Espagnols, Polonais, Hongrois, Algériens, Marocains, Tunisiens, Portugais, Yougoslaves, Cambodgiens, Français de toutes régions. Ces récits, rendus intelligibles aux jeunes par l'apport organisatif et formatif des enseignants, leur faisaient découvrir le monde et ce qui avait rassemblé à Vaulx des gens aussi divers. Le travail accompli donna naissance à une brochure, *Histoires de Soie*.

Il est remarquable de constater que le cours de ce travail faisait se télescoper des réalités matérielles et temporelles différentes, la soie artificielle se confondant au terme du parcours avec la soie tout court. La brochure précisait : " Parler de la Soie dans le quartier de la Soie paraît évident. Bien que la Soie de notre quartier ait été un produit artificiel fabriqué de 1925 à 1950, on traitera ce sujet plus tard. Mais lorsqu'on est dans la banlieue Est de Lyon, capitale de la Soie, on ne peut pas passer cette production mystérieuse, secrète, sous silence. " (*Histoires de Soie*, p. 18) La princesse Hsi-Ling-Shi, les moines de l'Empereur Justinien et Marco Polo l'aventureux faisaient leur jonction avec les ouvriers de l'usine TASE. L'imaginaire, le merveilleux, même, entraînent dans la mise en scène du quartier déshérité. L'histoire de Vaulx-en-Velin rejoignait dans ce mouvement celle du grand Lyon, témoignant de la puissance mobilisatrice et agrégatrice d'une parole mythique proprement lyonnaise.

Un essai analogue a mobilisé les élèves de 4ème A.T.A. (Agent Technique d'Alimentation) du lycée professionnel " Les Canuts " en 1997-1998. A la faveur d'une réflexion sur le nom de leur établissement, ils se sont penchés sur le destin des célèbres tisseurs de la Croix-Rousse. " Certains d'entre-nous trouvaient ce nom trop original, alors qu'ailleurs les lycées portent souvent des noms d'artistes, d'hommes de lettres ou de science. Nous décidâmes d'aller à la recherche de ces personnages. " Une visite au Musée des Tissus, une vidéo sur le ver à soie, des ballades dans les traboules de la Croix-

Rousse, une conférence de l'historien Maurice Moissonnier ont été autant d'éléments structurant leur découverte d'un monde ignoré : " A la fin de notre enquête, nous ressentions de l'admiration pour ces femmes et ces hommes qui avaient lutté et sacrifié leur vie pour un monde plus juste. " Une plaquette de poèmes, *Paroles de Canuts*, illustrée de dessins, faisait trace. Le lecteur en retrouvera deux, au début du cahier.

On lira particulièrement celui de Naïma, " Si j'étais canuse ". Cela vaut les vers de La Chanson fredonnés autrefois au " Caveau Lyonnais " dans les salons Berrier & Milliet.

Depuis l'épopée des Canuts, l'image archétypale de l'ouvrier symbolisant la pauvreté et une forme d'exclusion sociale, et celle du fruit de son travail, la soie, figurant, à l'opposé, la richesse, se tiennent dans un écart considérable. Mais elles s'unissent aussi et font corps dans l'idée éminemment culturelle d'un mythe fort de la ville, de l'agglomération, qui fait sens et rejaillit sur chacun pour un avenir commun qui reste à construire.

Le choix, spontané, du thème " Les Routes de la Soie " pour la Biennale de la Danse inaugurale du millénaire, relève sans aucun doute de cette problématique du renouvellement positif des mythologies lyonnaises.

Si est prise au sérieux la volonté de " convergence de l'identité lyonnaise et du projet d'agglomération " affirmée par la Mission Prospective et Stratégie - Millénaire 3, faisant sienne " la nécessité de replacer l'homme au coeur des projets et de la réflexion, dans une période où le monde évolue à une vitesse extrêmement rapide, et parce que l'humanisme est un des éléments de l'identité de l'agglomération lyonnaise qui peut être mobilisée dans ce dessein. " (*Cahier Millénaire 3-n° 1*), alors la mémoire peut, non se stériliser par un repli sur le particularisme, mais, dans une démarche féconde, s'ouvrir sur un destin plus large.





Le Rhône, la ville, l'usine

par Didier CAZELLES, historien des sciences

L'électricité à Lyon et l'industrialisation autour des années 1880/90

Des débuts pas tellement précoces et limités, (voilà peut-être ce qui) caractérisait la mise en place de l'énergie électrique à Lyon. Il faut dire que le reste du pays n'était guère mieux loti. Pourtant à Lyon, il existait une réelle demande industrielle et domestique de production d'électricité. Cela peut s'expliquer par les progrès techniques enregistrés mais tout autant par le contexte de crise dans lequel se terminait le dix-neuvième siècle.

Les années 1880 sont secouées par une crise économique structurelle qui remet en cause les modes de relations antérieurs entre production et travail. La banque, le textile et l'industrie sont touchés. La banque a connu des années d'accumulation de capitaux. Ceux-ci sont tenus par un faible nombre de possesseurs qui se lancent, suite au ralentissement de l'activité générale¹, dans un ensemble de placements spéculatifs suivi par un ensemble de krach. Aussitôt, le capital devient rare et le marasme s'installe. L'industrie sidérurgique et métallurgique réagit par des efforts d'adaptation technologique qui nécessitent investissement et mécanisation. Ce secteur en plein bouleversement réclame plus d'énergie moins chère ! Le textile subit également une longue crise structurelle due en partie à l'apparition de nouveaux tissus et déjà à la délocalisation de certaines fabrications. Il y

a une nécessité de mécaniser la production pour résister à ces nouveaux produits. La commercialisation s'est déplacée sur Paris. L'usine manufacture de Villeurbanne ou de Vienne prend le dessus sur l'Atelier de l'Artisan Urbain. Des unités de production se déplacent dans les campagnes pour résister à la concurrence allemande et suisse. C'est la crise dans l'industrie de la soie, les pentes de la Croix Rousse se vident peu à peu des ateliers comme les Brotteaux ou Saint-Clair. Le charbon augmente, le gaz est cher... tout cela forme un faisceau de « bonnes » raisons qui pousse quelques décideurs lyonnais à étudier un projet hydro-électrique : afin de faire survivre le petit atelier de tissage grâce à une énergie moins chère ; mais aussi il fallait aider le développement industriel général que connaissait la région par l'apport d'une source énergétique puissante ; tout en modernisant et sécurisant la ville en remplaçant le gaz par l'électricité ce qui contribuait à briser la situation de monopole de la Compagnie de Gaz de Lyon. A la même époque, nous voyons que l'est lyonnais se peuplait énormément, cela pouvait donc représenter à terme une demande potentielle même si l'électricité chez le particulier restait un luxe. Les municipalités, elles, choisissaient de plus en plus l'électricité pour l'éclairage urbain.



Un projet révélateur

Le canal de Jonage n'était pas une idée « neuve », durant la première partie du dix-neuvième siècle, différents projets avaient été proposés.

Raclet en 1874 relance un projet de dérivation mais celui-ci était destiné à la fourniture d'eau à la ville. Le projet hydroélectrique fut

présenté en 1886, il nous révèle de par sa substance le besoin en énergie électrique de la région lyonnaise. Celle-ci se développe, se modernise et il lui fallait se doter de moyens nouveaux susceptibles de participer à la sortie de crise déjà évoquée.

1- Est-ce seulement du à la fin de la construction des chemins de fer ?

De l'administratif et du politique

Si ce projet était reconnu par beaucoup de décideurs locaux comme étant intéressant, un certain nombre d'entre eux lors de la rédaction du cahier des charges s'appliquèrent à le rendre difficilement réalisable. Une compagnie (Gaz de Lyon) disposait d'un quasi-monopole pour la distribution d'énergie à la ville. Cette énergie était utilisée également pour l'éclairage dans le cadre d'une concession. Le projet de Jonage se heurtait d'une part à des concurrents bien en place (Gaz de Lyon pour l'électricité et la Générale des Eaux pour la distribution de l'eau) et d'autre part à la volonté de certains élus de ne pas déplaire aux concessionnaires précités, tout en reprenant à leur façon le projet qui présen-

tait néanmoins des intérêts certains mais conjugué et présenté dans ce qui leur paraissait être l'intérêt régional libéré du diktat parisien.

Une bataille administrative, juridique, politique se déclencha. Relayés par une certaine presse, certains acteurs utilisèrent des moyens peu élégants afin de discréditer l'entreprise menée par la S.L.F.M.R., sans succès d'ailleurs.

Cela se soldera par différents textes de loi et arrêts du Conseil d'Etat qui permettront la faisabilité du projet, même si pour cela il a fallu que la S.L.F.M.R. revoit son projet et aménage un certain nombre de dispositions relatives au type de courant électrique distribué.

Les relations à Paris



Dans ce monde des projets et des affaires où se mêlaient souvent les relations et la politique, la toile de fond des rapports entre Paris et Lyon se composait pour une bonne part de différentes conflictualités parfois anciennes, parfois contemporaines. Il a existé aussi sûrement un ancien sentiment de complexe de la part de la grande cité des Gaules ravalée au rang de grande ville de province. Sans oublier à l'époque le poids d'une histoire récente qui vit le département du Rhône dépecé par la Convention et Lyon privé de Mairie centrale et donc des élections de Maire jusqu'en 1882, ce qui peut expliquer bien des susceptibilités et bien des méfiances. La nature des relations entre les deux cités lors de la mise en place du projet de « Jonage – Cusset » n'était pas mauvaise même s'il existait ici et là des projets et des forces concurrentes, ce qui après tout était bien logique.

L'essentiel de cette affaire paraît se situer non pas tellement autour du Paris des affaires et de la finance mais plutôt autour d'un autre Paris, celui de l'Etat centralisateur, hégémonique qui n'accepte pas que le

projet de Jonage – Cusset puisse servir au renforcement d'un municipalisme lyonnais, ce qui aurait pu aller dans le sens d'une plus grande autonomie vis à vis de l'Etat. En ce qui concerne Lyon, il ne paraît pas évident de faire la part entre le désir sincère de production énergétique autonome et la possibilité pour telle raison, avouable ou pas, de vouloir freiner, juguler ou condamner ce type d'initiative industrielle dans le cadre de cette indépendance. Les raisons structurelles d'un tel désir reposent également sans aucun doute, sur la main mise par Gaz de Lyon dans l'approvisionnement énergétique local. Des contrats durables engageaient la ville de Lyon² et cette société. La ville, tout au long de cette affaire, a eu une attitude peu claire, oscillant entre le désir de cette réalisation dont elle aurait peut-être aimé exclure la S.L.F.M.R.³ et le vœux de rester « en bon terme » avec Gaz de Lyon. En fait, il semble que l'équipe du Maire aurait bien voulu reprendre ce projet et le mener à sa guise... Ce qui n'était pas du tout du goût de l'Etat. Mais ce ne sont pas les seules raisons.

2 - Mais aussi de Villeurbanne, etc...

3 - Y avait-il des problèmes d'hommes ou de clans ?

Les responsables nationaux ne souhaitaient pas la multiplication des régies municipales ou autres. Il apparaît assez clairement à la lumière des faits de l'époque que l'Etat désirait la mise en place de concessions conséquentes et durables. Cela afin d'éviter la multiplication de réseaux non compatibles et peu rentables. Il souhaitait également garder la main mise sur les possibilités d'aménagement et de développement de ce type de ressources énergétiques au niveau national et régional. En effet, celui-ci pressentait que grâce aux découvertes les plus récentes en matière d'alliage, de lignes et de transformation du courant, il devenait possible de le transporter⁴. Les enjeux donc, n'étaient plus seulement locaux, mais à terme pouvaient intéresser le pays tout entier et ses modes de développement. Il

semble bien que pour cette décision, l'Etat voulait également casser le monopole des compagnies gazières.

C'est sûrement dans cet esprit qu'il faut comprendre la loi de 1892⁵ concernant la concession qui devait donner à la S.L.F.M.R. le monopole pour 99 ans de l'exploitation hydroélectrique dans la région lyonnaise. Cela ne préfigurait-il pas, avec un demi-siècle d'avance, la création d'E.D.F.

Les fonds rassemblés en vue de la réalisation du projet furent apportés pour 54% par des banquiers et hommes d'affaires lyonnais ou de la région, les 46% par leurs homologues parisiens et quelques étrangers. Il n'y avait donc pas d'obstacles créés par les milieux d'affaires parisiens à ce projet lyonnais.

Des hommes pour un projet

Homme de droite modéré, libéral, monarchiste, Joseph Alphonse Henri soyeux de son état, était spécialisé en pièces d'étoffe et en dorures d'ornements destinés aux offices religieux. Disposant d'une fortune conséquente, cet homme de réseaux, original se prit de passion pour ce projet. Ses relations servirent la cause de l'entreprise. C'est lui qui impliqua la banque Evesque en établissant des relations avec Jacquier et Falcouz mais aussi avec un des grands cabinets d'agents de change de la place de Lyon. A leur tour, ces hommes d'affaires mirent Henri et Racllet en contact tant avec les milieux d'affaires parisiens qu'avec les industriels de la peinture d'un Schneider.

J. F. Racllet était un ancien élève de la Martinière devenu « ingénieur » à force de chantiers, d'études et de responsabilités. Il fut le collaborateur de Mangini à la Compagnie des Dombes. Pendant les travaux, il préféra les tâches d'organisations générales aux tâches très techniques du travail de terrain pour lequel, malgré toutes ses compétences, il n'avait pas été bien préparé.

Peut-être bien que la réussite de cette entreprise tient à l'assemblage curieux d'un technicien opiniâtre et d'un homme d'affaires à l'entregent reconnu. Deux habiles manœuvriers mus par une même passion, l'hydroélectricité, et par une même force de conviction. Cependant, il ne faut pas oublier les rôles importants tenus par les ingénieurs Girardon, Tavernier et tant d'autres.

Plus que les initiateurs d'un projet avancé par d'autres⁶ auparavant, il faut voir dans ces hommes opiniâtres des rassembleurs efficaces qui surent convaincre et fédérer les volontés tout autant que réunir les moyens nécessaires à la réalisation de Jonage - Cusset.

Pour convaincre, il fallut intéresser les populations laborieuses traditionnelles, d'abord en promettant grâce à un apport d'énergie peu coûteuse, disponible, le redressement de l'entreprise de tissage familiale en pleine déroute et donc la reprise des affaires et du travail pour la région. Henri s'attacha aussi, lui qui était du sérail, à faire croire à un possible retour de la prospérité dans les petits ateliers lyonnais, alors que tout déjà laissait penser que ce type de fabrication



4 - Rappelons que Deprez avait déjà réalisé en 1883 un transport de force électrique sur 14 km entre Vizille et Grenoble.

5 - C'est la première loi qui accorde une concession d'Etat de 99 ans avec une déclaration d'utilité publique.

6 - Projet Dumont, Lallier, Garelle.

était condamné. Raclet, lui, argumentera en faveur du renouveau de la navigation grâce au canal et à ses écluses. Pourtant, le chemin de fer avait dans les années 1885 capté déjà 90% du trafic marchandise mais il fallait bien convaincre les ingénieurs des Ponts et Chaussées. Enfin, il y avait les paysans des communes rurales, dont les cultures seraient irriguées, les citoyens communs que l'on pourra abonner, les rues et les bâtiments des villes que l'on pourra éclairer afin de les rendre plus sûrs... Les industriels étaient demandeurs d'énergie puissante et cela se renforcera encore et participera à la création de nouveaux quartiers. Voilà qui ne pouvait pas déplaire tout à fait aux politiques. En fait, l'eau commençait

à être recherchée pour la distribution, l'irrigation, le transport et l'électricité. Le talent des concepteurs a été sûrement de rassembler dans le même projet différentes fonctions possibles et de faire attention aux différentes susceptibilités concernant par exemple le choix de matériel de marque « suisse » au lieu de matériel allemand, ce qui aurait pu choquer à ce moment là le sentiment nationaliste et revanchard de certains. De plus, la décision de produire du courant alternatif triphasé à cinquante périodes était un choix de visionnaire éclairé. Bien ficelé du côté des décideurs, le projet devait passer. Cependant il sera remodelé plusieurs fois avant d'être accepté par les services de l'administration.

Les hommes du chantier



Il y a eu au plus fort des travaux environ 3 000 personnes dont plus de 2 000 ouvriers de tout corps de métiers (manœuvres, maçons, forgerons, terrassiers, mineurs, tailleurs de pierre, charpentiers, scaphandriers, conducteurs de locomotive ou responsables de drague). (...) M. Denis Varaschin parle d'une main-d'œuvre essentiellement française, souvent originaire de la Creuse pour les maçons et de la Corrèze pour les terrassiers, toutes deux régions pauvres traditionnellement, fournisseuses d'hommes robustes, laborieux. Des travailleurs d'autres régions de même que des Italiens furent utilisés en renfort. Le cahier des charges précisait qu'une ambu-

lance devait se tenir en permanence à proximité des travaux. Cela n'empêcha pas un certain nombre d'accidents mortels. A la fin des travaux, un certain nombre de constructions du chantier furent conservées et recyclées par leur propriétaire en « guinguette » des bords du canal ou de la rize. Une partie de la population ouvrière venue pour travailler resta sur place à la fin de celui-ci et s'installa dans un village en bois sur l'emplacement de l'actuel groupe scolaire Lazare-Goujon. Ils réparaient les parapluies, affûtaient les ciseaux, vendaient des peaux de lapins qu'ils braconnaient ici et là. Faut-il voir dans ces installations la préfiguration du bidonville de Cusset ?

Les rôles de l'ensemble Jonage-Cusset vis à vis de l'agglomération

Malgré des conditions difficiles face à son principal concurrent, la S.L.F.M.R. favorisa peu après sa mise en route l'usage de l'électricité⁷. Dès 1910, toutes les grandes artères sont éclairées et il y a plus de 40 000 abonnés dans l'agglomération, un vaste réseau de tramways électriques fonctionne. La concession de 1892 avait accordé une distribution limitée de force motrice dans les communes de Lyon et de Villeurbanne. Six ans plus tard,

la ville de Lyon autorise la Société à fournir de l'éclairage aux particuliers, suivie bientôt par d'autres communes (Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Venissieux, etc...). Les avantages inhérents à l'électricité (diminution des risques d'incendie, fin des émanations de gaz, meilleur éclairage) font que celle-ci est rapidement adoptée dans les magasins et les cafés, les salles de concerts, les théâtres et les cinémas.

7 - Gilbert Garnier et Yves Lequin : deux siècles de transformations économiques et sociales. Le Rhône et Lyon. Ed. Bordessoules. 1987.

Pourtant, pour les particuliers, ce moyen d'éclairage reste encore souvent un luxe, il faudra attendre l'entre-deux-guerres pour que son usage se généralise.

Les industriels en sont demandeurs. Les nouvelles industries textiles de fibres artificielles, l'automobile, les usines chimiques qui utilisent l'électrolyse sont de nouveaux et gros clients. Gillet implante une importante usine entre Vaulx-en Velin et Décines, se rapprochant de l'usine de Cusset qui a créé un véritable pôle de développement industriel. Car il faut bien voir que l'implantation de la centrale hydroélectrique a ouvert la voie à l'urbanisation ou du moins à l'aménagement de cette partie de l'est lyonnais et à son peuplement (valorisation).

Un autre effet positif concernait l'essor de la construction de différents matériels électriques dans la région lyonnaise.

L'essor de l'éclairage électrique a incité les fabricants de lampes à s'installer. Une société helvétique fondée en 1897, la Société Alliath Buire, rachetant les chantiers de la Buire et les fonderies de forges de l'Herme, se mettent à

produire des électromoteurs, des moteurs pour métier à tisser, du matériel de transports. Arrive aussi la C.E.M. (Compagnie Electro Mécanique), filiale de Brown Boveri qui fabrique du matériel électrotechnique. En 1912, la Compagnie Générale d'Electricité rachète la Société Française des câbles électriques qui deviendra la Société des Câbles de Lyon. Bien d'autres s'installent, dont un fabricant de compteurs électriques. Lyon devient ainsi après Paris, le deuxième pôle de fabrication d'appareillage électrique qui couvre à peu près toute la gamme de produits nécessaires pour cette branche d'activité.

Si l'ensemble Jonage-Cusset n'a pas eu les retombées attendues en terme d'exemple hydroélectrique français, il est sûr par contre que sa réalisation et sa présence dans la banlieue Est ont réellement dynamisé la vie économique, industrielle de la région favorisant l'implantation de nouvelles industries qui ont largement participé au renouveau du paysage économique et humain du bassin lyonnais.

Et maintenant

L'usine centenaire continue de produire du courant à un coût très intéressant. La concession non renouvelée à ce jour est assujettie à différentes négociations en cour.

Il semble que différents projets existent concernant la mise en place de groupes bulbes et l'aménagement des rives du canal, de la retenue du grand large et de la prise en

compte plus générale de l'équilibre hydraulique et naturel du secteur.

Souhaitons qu'un accord aboutisse rapidement entre gens de bonne volonté afin que cet ensemble qui fait partie de la mémoire industrielle de la région puisse continuer à servir durablement dans l'intérêt général des habitants de l'agglomération !

Le peuplement de l'est lyonnais (fin dix-neuvième et vingtième siècle)

Des migrations et de la traite de la main-d'œuvre

La construction de la société industrielle régionale nécessitait une main-d'œuvre importante. Cette dynamique coïncidait avec l'expansion démographique du dix-neuvième siècle. Les terres pauvres des Alpes et du Massif Central virent partir vers les villes leurs enfants trop nombreux pour pouvoir vivre sur les petites exploitations familiales. L'exode rural était en marche !

Cette migration intérieure importante, adopta souvent comme les autres migrations qui suivirent les mêmes filières spécifiques, à savoir : mêmes origines sociales et géographiques, itinéraires, destinations de regroupement, fonctions, lieux d'installation identiques. Cela n'est pas seulement le fait de l'organisation en diaspora mais aussi et tout autant les résultats de l'environnement économique, industriel,



urbanistique qui déterminent les conditions de vie et de travail.

Ardéchois, Foréziens, Auvergnats, Savoyards, Drômois, main-d'œuvre de la Creuse et de la Corrèze mais aussi mégissiers et coupeurs de peau du Tarn, qui cherchent dans les années 20 à Lyon une solution au chômage engendré par la forte crise touchant la mégisserie. Les Ardéchois et les Drômois s'embauchent volontiers au P.L.M. sur les voies ou comme manœuvre aux ateliers d'Oullins.

Il existe d'autres flux migratoires spécifiques, plutôt de traite de la main-d'œuvre, comme l'immigration des enfants et des jeunes filles placés dans les fabriques ouvrières ou chez les canuts, avec des conditions de travail difficiles d'un côté comme de l'autre.

1900-1950



Cette période se caractérise entre autres par de nouvelles stratifications. La classe ouvrière est d'abord plus nettement internationale. Le patronat systématise une politique de recrutement de la main-d'œuvre immigrée non qualifiée qui est destinée aux secteurs des mines, des bâtiments, de la construction mécanique en série, du textile. Les besoins en hommes de la Grande Guerre ont conduit à faire appel à l'Empire : Amanites, Algériens, Africains. Mais cette immigration est de peu de durée. Par contre, elle redevient systématique dans les années 1920 où le patronat des mines et de la métallurgie fonde la Société Générale d'Immigration en 1924. L'exil de plus en plus lointain, qu'il soit individuel ou collectif est souvent organisé au cours de campagnes de recrutement par les sociétés qui recherchent cette main-d'œuvre peu

Une des composantes humaines du fonctionnement économique de la région lyonnaise réside dans l'ancienneté des liens établis avec l'Italie. Liens d'échanges, d'hommes, de savoirs, de moyens depuis le Moyen Age et les banquiers florentins jusqu'aux manœuvres chez Berliet ou les maçons sur les chantiers de la région, sans oublier l'ouvrier ennoblisseur curieux de nouvelles techniques et d'autres savoir-faire. Toute la région Rhône-Alpes a été concernée par l'immigration italienne : le bassin industriel et minier de Saint Etienne mais aussi Grenoble, Ugine, Lyon et ses villes de l'est lyonnais où s'implante une population venue du Piémont ou de Lombardie, du centre et du sud aussi⁸. (...)

intégrée, isolée, fragile socialement et donc plus docile. Avec la crise, les naturalisations se font moins nombreuses alors que s'exacerbent les concurrences et les attitudes xénophobes. Ce mouvement contribue à segmenter le marché du travail, à isoler des communautés aux modes de vie différents et parfois conflictuels.

Autour de ces communautés, se trouve un certain nombre de chefs de village ou de clan ainsi que des prêtres et des marabouts. En fait, ces « caïds » jouent un rôle de gardien des traditions, des fêtes et de la pratique linguistique. Ce sont également des interlocuteurs de la police et des administrations, même si celle-ci est peu sensible aux besoins de ces non-électeurs. Tout cela accroît l'isolement et rend plus difficile encore l'intégration culturelle de ces communautés fragilisées par la crise.

Le peuplement de l'Est lyonnais

La centrale hydroélectrique de Cusset étant opérationnelle, le canal de Jonage fournissant de l'eau en quantité, le chemin de fer de l'est de Lyon desservant grâce à ses embranchements les éventuels clients, cette plaine maraîchère proche de Lyon pouvait s'indus-

trialiser. Ce fut dans le sud de Vaulx-en Velin, à la limite de Décines et de Villeurbanne que s'installa la principale unité industrielle. Le groupe Gillet implanta une usine, qui prit le nom de S.A.S.E. (Soie Artificielle du Sud-Est) puis de T.A.S.E. (Textile Artificiel du Sud-Est),

8 - Ils sont 8 000 uniquement dans les cantons urbains de Lyon en 1894, principalement ouvriers et commerçants.

destinée à la production de viscose. En même temps, Gillet fit construire une cité autour de l'usine. Il ne s'agissait pas de philanthropie mais plus prosaïquement d'essayer grâce au logement lié à l'emploi de fixer cette main-d'œuvre mal payée et travaillant dans des conditions extrêmement pénibles et dangereuses, ce qui entraînait un « turn over » et un absentéisme très important.

Face à ces difficultés, le groupe Gillet entreprit de véritables campagnes de recrutement pendant lesquelles des agents recruteurs parcouraient le Massif Central (Loire,

Ardèche) et les Alpes (Isère, Drôme, Hautes-Alpes) afin d'embaucher des jeunes filles ou des familles de paysans. Mais cela ne suffisant pas, les agents recruteurs furent envoyés à l'étranger avec pour mission de choisir et de ramener du personnel.

Ce fut d'abord les Italiens en nombre, puis des Espagnols, des Polonais, des Arméniens, des jeunes filles de Hongrie. Si bien, qu'en 1926, la population étrangère était majoritaire à plus de 60% dans la cité, et dans celle-ci il y avait 50,5% d'Italiens. Entre 1901 et 1931, la population de Décines est multipliée par six.

D'une valise à l'autre

Suite au marasme qui commença à atteindre la France, les Chambres votent la loi du 10 août 1932 qui fixait « opportunément » des quotas de travailleurs étrangers par activité. Pour beaucoup, c'est le retour. Les quatre cinquième des Polonais, les jeunes Hongroises, la moitié des Italiens sont « invités » à faire leur valise... Pourtant des étrangers masculins seront incorporés dans les troupes combattantes en 1940, et en 1946/47 de nombreuses nationalisations pour faits de résistance seront accordées à

des travailleurs étrangers de l'est lyonnais. Dans les années 50/60 d'autres migrants venant du Maghreb, de Yougoslavie et du Portugal sont venus travailler et s'installer dans la région.

Ce rôle clé de l'usine dans l'industrialisation de l'agglomération et donc de son peuplement fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt tout particulier au sein d'un collectif regroupé en association présenté en tiré à part avec ce cahier.





Au cas où l'Autre vous créerait des problèmes,
faites comme cet écrivain qui haïssait tellement
la Tour Eiffel qu'il y déjeunait tous les jours, parce que,
disait - il, c'est le seul endroit de Paris d'où on ne la
voyait pas...

Michel Thévoz, La Différence. Coll.

Nouvelles Populations, nouvelles Identités

par Jean Claude BARTHEZ, Sociologue

Mutation sociale, un tertiaire dominateur

Les différences, qui s'associent souvent à des inégalités, font partie des données normales de toute société, et comme le reste, elles se projettent sur l'espace, projection qui produit ce qu'on appelle parfois la "division sociale de l'espace". Cette division s'est traduite, depuis longtemps sinon toujours, par l'affectation de telle population à tel quartier; on parle ainsi de quartiers "résidentiels" ou "bourgeois" et de quartiers "populaires" ou "ouvriers". Or, depuis, grosso modo, ce qu'on a appelé la crise et qui était l'entrée dans une nouvelle forme d'organisation économique, la composition de la population française a profondément changé et la répartition entre les quartiers d'habitation en porte la marque.

Le premier changement est la part de plus en plus grande du secteur tertiaire au détriment des secteurs primaire et secondaire. Ce gonflement du tertiaire entraîne une baisse continue des travailleurs manuels, en nombre et en proportion, dans l'industrie en même temps qu'une hausse du niveau de qualification de ceux qui y restent. Le tertiaire n'est cependant pas peuplé uniquement de cols bleus; au contraire même, à travers l'externalisation des activités non spécifiques

des industries, on y trouve de plus en plus de nombreux manuels peu qualifiés, affectés à des tâches banales comme le nettoyage et la manutention.

Mais, le plus important pour nous, c'est que ces transformations se traduisent aussi par la diminution du nombre des grosses usines, celles qui emploient plus de 500 salariés, et l'émiettement de la production et des services de multiples PMI, PME ou entreprises artisanales. Il n'y a plus de forteresse "Renault" à Billancourt ou à Vénissieux; les syndicats et les partis qui structuraient cette population de grands rassemblements ouvriers ont perdu de leur force.

Du même coup, l'emploi n'est plus, pour les jeunes et les immigrés, le grand intégrateur social qu'il était depuis la révolution industrielle. De plus les impératifs de la productivité et de la création de valeur ont développé l'emploi précaire sous toutes ses formes (durée limitée, temps partiel...). Le passage progressif de la non spécialisation à la qualification est de moins en moins possible sur le tas et l'écart se creuse entre les salariés normalement ou bien payés et ceux dont les revenus ne leur permettent même pas de se loger comme ils le souhaiteraient.



L'habitat social et son confinement

Ces écarts de qualification, de revenus, de carrière se traduisent bien entendu, dans la répartition de l'habitat. Avant cette profonde transformation économique, quand les campagnes se dépeuplaient au profit des villes industrielles, après 1945, on a construit pour ces nouveaux citoyens des quartiers entiers, les grands ensembles; certains y voyaient le cadre d'une nouvelle société. De fait on y trouvait une population diversifiée comme dans le reste du paysage mais les classes moyennes qui y demeuraient, y compris contremaitres et ouvriers

qualifiés, ont peu à peu accédé à la propriété, à la maison individuelle dans d'autres quartiers. Dans ces grands ensembles, composés en majeure partie de HLM, à la suite de ces départs, se concentrent peu à peu les non qualifiés et les bas revenus au point que certains parlent de la "paupérisation des HLM".

Ce qu'on sait de l'agglomération lyonnaise va dans le même sens. Il y existe un observatoire de la demande en logement social qui, s'il ne connaît pas le profil de la popula-

tion en place, relève et analyse les flux d'entrée dans le parc HLM ; il signale une forte paupérisation des demandeurs : en 1997, 62% d'entre eux ont des ressources inférieures au plafond justifiant les prêts locatifs aidés, soit une augmentation de 17 points entre 1993 et 1997¹.

Une étude menée à partir de documents de la Caisse d'Allocations Familiales confirme cet aspect puisque "73% des familles à très bas revenus ayant 2 enfants ou plus résident dans le parc social"². Toutefois "les allocataires à très bas revenus logés dans le parc social public y sont souvent depuis longtemps...car le parc privé constitue la première voie d'accès à un logement autonome et les organismes HLM n'apparaissent pas comme la principale porte d'entrée vers un logement pour les plus pauvres". Mais, à propos de la même étude et dans un autre document, il est noté qu'il y a migration du privé vers les HLM entre 1989 et 1994 et que la paupérisation en HLM est une "paupérisation sur site liée à la perte d'emploi et aux ruptures conjugales"³.

Il se constitue des poches de pauvreté, où se concentre une population "exclue", sans doute à des degrés divers, qui forme une de ces "nouvelles populations" de l'agglomération dont l'identité est à connaître et reconnaître. Ce phénomène ne date pas d'hier et l'on sait bien que, depuis longtemps, l'ouest lyonnais, avec ses sites variés, est plus "bourgeois" que l'est où se trouvent la majeure partie des industries et des logements ouvriers⁴. Bien évidemment il s'est accentué avec l'évolution de notre système économique : diminution du nombre et de la part des travailleurs manuels et augmentation des catégories des cadres et professions intermédiaires. Dans l'espace de l'agglomération cela s'est

traduit par une visibilité plus grande des groupes les moins favorisés et une répartition plus dispersée des autres. Ainsi s'il y a toujours, dans la ville même, des quartiers de prolétaires avec toute la précarité qu'on sait. La juxtaposition qui existait encore dans les années 1950 ou même 1970 s'est peu à peu réduite ; pour un quartier à forte mixité comme la Croix Rousse ou certains du 3ème arrondissement, la plupart des autres parties de la ville se sont "embourgeoisées". Le départ des usines et ateliers de Villeurbanne⁵ ou de Monplaisir a amené une population aisée dans les immeubles construits sur ces friches et peu à peu les catégories ouvrières et les moins favorisées se sont retrouvés dans des quartiers nettement circonscrits comme Mermoz sud par exemple, ou Parilly ou Terrailon à Bron, ou dans des grands ensembles de HLM plus éloignés du Centre lyonnais et plus "repérables". Plus importante, sans doute que la "division sociale de l'espace", qui s'est durcie dans notre décennie et la précédente, est la conjonction de "la stigmatisation spatiale" et du nouveau rapport au travail et à l'emploi que nous avons tenté de décrire, à grands traits, ci-dessus. L'existence de quartiers populaires n'est pas nouvelle, ce qui l'est peut être c'est le discours, qui décrit ces quartiers aujourd'hui, les "stigmatise" sous le terme péjoratif qu'est devenue la "banlieue". Non pas que ces quartiers, ces cités, ces grands ensembles soient paisibles et sans histoire mais parce que, aboutissement des processus d'exclusion, ils condensent une grande part des incivilités et de la délinquance ordinaire, apparaissant comme leurs lieux de prédilection et étant décrits essentiellement comme tels, par les médias bien sûr, mais aussi par une partie de leurs habitants, de leurs voisins, par l'opinion quasi générale à l'échelle de l'agglomération et même au-delà.

1- ODELOS - DDE mars 1997

2 - C. BROILLARD - D.LEBLANC - A. LOPEZ "l'accès au logement des populations à très bas revenus dans l'agglomération lyonnais" INSEE Données sociales 1996 pp 512 et suiv. "Bas revenus" signifie ici revenu inférieur à 2300F/mois.

3 - Les dossiers INSEE Rhône Alpes n°109 février 1996

4 - On peut consulter sur ce thème la revue de l'École Centrale de Lyon, "Technica" qui a consacré son numéro 388 de décembre 1975 à "Lyon demain, pour qui ?"

5 - Cf. BONNEVILLE

Tissu urbain et stigmatisation

Ce qui permet de comprendre la place d'un quartier dans une ville et le rôle qu'il y joue ce sont bien évidemment et d'abord les éléments objectifs qui le décrivent (sa situation géographique, son bâti, ses communications, le profil social et démographique de ses habitants) mais aussi l'image que s'en fait la population de la ville, qui à la fois, se fonde sur ce qu'elle connaît de ces éléments objectifs et les remodèle. Ce remodelage commence avec le traitement même des éléments statistiques disponibles ; ainsi actuellement, l'exploitation des recensements ne peut donner des renseignements détaillés que pour des ensembles de populations supérieurs à 5000 habitants; autant dire que sont ainsi gommés les aspects les plus originaux et les plus aigus de certains quartiers analysés en bloc avec d'autres qui en diffèrent largement. Cette édulcoration "officielle" de certaines réalités, fondée sur le respect légitime de la vie privée des citoyens nous renvoie ainsi à un modèle idéal de la société en nous en cachant les scories et comme cette édulcoration contredit l'expérience de beaucoup, porte est ainsi ouverte aux fantasmes les plus fantaisistes et les plus inquiétants. Il s'agit là de ce que l'on peut appeler une "construction idéologique" qui, souvent, prend le dessus sur une analyse prudente et rigoureuse des faits.

Ce mouvement idéologique se retrouve dans une forme encore plus publique dans les annonces qui entourent la présentation des grands projets d'aménagement. Nous en trouvons un bon exemple dans le projet CLIP de la place du Pont, exemple d'autant plus intéressant que son évolution va de l'affirmation d'un principe "idéologique" d'urbanisme, à une prise en compte plus modeste mais plus efficace de la réalité.

En 1980, donc, une étude préconise de démolir un ensemble d'immeubles entre la place du Pont, les rues Moncey, Paul Bert et

Corneille, dans le 3ème arrondissement, à cause de leur dégradation accentuée et, en 1984, on inscrit au POS une grande percée, un projet d'espace vert et on confie à un opérateur privé le soin de construire le CLIP - Centre Liberté - Place du Pont - centre multifonctions comportant des bureaux, des commerces, un hôtel et des logements, sans compter 300 places de parking⁶, implanté sur les lieux libérés par un magasin Prisunic qui a fermé ses portes définitivement en 1988. Pour différentes raisons - crise immobilière touchant en particulier les surfaces de bureaux, difficultés techniques, incertitudes dans la conception (problèmes d'ensoleillement notamment) - le projet traîne. On en réduit l'ampleur en 1992 mais les travaux ne commencent qu'en 1993, soit cinq ans après la décision de principe et la réception a lieu fin 1995.

Une analyse, même rapide, de ces attermoissements montre qu'ils ont été marqués par des points de vue idéologiques en particulier par la réticence de beaucoup, à accepter ce qu'un journaliste appelait "ce lieu de forte concentration immigrée". Cette opinion apparaît, sous des formes plus ou moins affirmées, dans de nombreux textes et entretiens cités par F. Delas qu'elle résume ainsi "le quartier est surpeuplé d'immigrés, leur concentration crée des problèmes d'insécurité, donc il faut casser"⁷. Cette opinion n'était pas nouvelle ; tout au long du XIXème siècle et du XXème siècle, les populations étant d'origines différentes (Italiens, Arméniens, Algériens, Asiatiques et Turcs maintenant), la société lyonnaise en place s'est méfiée de ce quartier si différent⁸.

Cependant on retiendra, à côté de ces manifestations xénophobes, et intolérantes que si le CLIP a été obligé de réduire ses ambitions ce n'est pas seulement à cause de difficultés techniques et financières mais parce qu'on a pris en compte l'opposition

6 - Travaux d'étudiants

7 - Pour tout ce qui concerne ce quartier Cf. DELAS "Le quartier Moncey : arrêt sur image! Formation d'une identité de quartier" mémoire ou maîtrise - Université Lyon III septembre 1998

8 - F. DELAS ouv. cité pp 80 et 81





au projet des habitants. Mieux même c'est ce projet qui les a amenés à prendre conscience de l'identité de leur quartier et de son originalité. Associations déjà existantes ou fondées pour la circonstance, groupes spontanés d'habitants se sont mobilisés pour défendre la vie de leur quartier et la valoriser. Finalement la force de cette mobilisation a été prise en compte par les décideurs ; une commission "Moncey" a été créée en 1997, mélange de politiques, de techniciens et d'experts chargés d'analyser la vie sociale du quartier et d'assurer le contact avec les habitants. Pendant un an elle a étudié les diverses possibilités d'achever l'opération engagée pour soumettre aux décideurs deux scénarios et quelques principes de base. Finalement, il est décidé d'abandonner les objectifs définis au début des années 1980, illustrés par le CLIP, en arrêtant les démolitions, en s'orientant vers la réhabilitation des îlots actuels, la vitalisation des commerces et le réaménagement de la voirie. Ces nouvelles orientations doivent permettre au quartier de garder sa vocation de lieu inter-culturel et d'échange et lui donner "figure urbaine".

Cet exemple méritait d'être souligné car il montre à quel degré les problèmes d'urbanisme sont des problèmes idéologiques et politiques. Ce qu'est une ville dépend de choix et pas seulement ni principalement d'on ne sait quel principe organique qui animerait la ville comme si elle était un être vivant. On ajoutera pour expliciter l'imbrication entre les réalités spatiales et les images qu'on en a, l'analyse de la "mémoire" et de "l'identité" de deux cités du nord de l'agglomération, illustration de ce qui s'est passé dans d'autres quartiers pour lesquels il n'y a pas encore de monographies disponibles.

Les deux cités étudiées, la Norenchal et les Marronniers, font partie de la commune de Fontaines-sur-Saône. La Norenchal (290 logements), a été terminée en 1961 ; elle est formée de trois immeubles dont deux de 11 étages et le troisième de 5 niveaux, étagée sur une pente assez raide qui domine le centre ancien du bourg et forme, depuis ce centre, un panorama écrasant. Apparemment

sa population a été, dès le départ, beaucoup plus ouvrière que celle du bourg mais c'était dans une période de développement rapide et de quasi plein emploi et rien ne signale qu'il y ait eu des difficultés d'intégration de cette population nouvelle. Il n'empêche que la situation de cette cité sociale imposante mettait à proximité immédiate deux populations différentes dont l'évolution, par la suite, a révélé les clivages qui existent entre elles. Cette proximité a fait que, malgré ces clivages ou à cause d'eux, elles ne pouvaient s'ignorer ce qui conduit la mieux représentée dans les organes de pouvoir à souhaiter la démolition des immeubles où habite l'autre. On voit donc que la construction de la Norenchal, qui a donné au milieu "populaire" qui l'habite l'accès à un centre ville bien équipée et attrayant dans un site remarquable et qui réalisait des conditions intéressantes de mixité sociale, créait aussi une situation potentiellement explosive. En effet, d'une part la taille de la commune et de son bourg ne permet pas d'obtenir un effet de centre ville où les différences et oppositions sociales s'atténuent dans le mélange de la fréquentation urbaine, d'autre part la proximité de ceux qui, à partir des années 1980, deviennent des "exclus" et de ceux qui restent des nantis ne peut permettre ni aux uns ni aux autres de retrouver une identité sans inclure dans celle-ci le conflit avec l'autre si proche et si voisin. Autrement dit la grande taille des immeubles de la cité, leur proximité du bourg traditionnel, la "prétention" que leur donne leur implantation sur les pentes qui dominent le bourg sont un rappel permanent de la structure sociale de la société locale, rappel qui devient exaspérant, pour les uns et les autres, dans une situation économique produisant régulièrement de l'exclusion.

La situation de la cité des Marronniers (310 logements) est substantiellement différente. La moindre taille, 5 bâtiments de 4 étages, un de 60 et un autre de 70, est déjà une différence marquante, mais surtout cette cité ne se distingue en rien des immeubles des copropriétés voisines.

Actuellement les Marronniers font partie d'un ensemble qui chevauche les quatre communes de Fontaines, Sathonay-Camp, Caluire et Rillieux la Pape où rien dans le tissu urbain ne permet à l'observateur de distinguer les limites administratives. A proximité se trouve, à Caluire, le centre secondaire du Vernay, plus accessible que le bourg de Fontaines, situé sur l'itinéraire principal vers Lyon. Autant La Norenchal se distingue et s'oppose à son environnement, autant la cité des Marronniers elle se fond dans un ensemble urbain banal dans lequel elle paraît parfaitement intégrée. Il est vrai que c'est sa situation actuelle ! A l'origine - sa construction s'achève en 1966 - l'isolement était sans doute sa caractéristique principale avec en corollaire son manque d'équipements qui, à la différence de La Norenchal, aurait amené les habitants à se regrouper pour faire valoir leurs revendications.

D'un point de vue urbanistique et au terme d'une période d'une trentaine d'année il semble que le quartier dont l'identité est la moins marquée s'en tire mieux que l'autre. Si l'on admet que la paupérisation des cités sociales n'est que la spatialisation d'un processus économique et social, la visibilité de ce phénomène dans des ensembles massifs de logements - comme aux Minguettes ou à Vaulx-en-Velin - ou dans des cités particulièrement repérables par contraste, comme La Norenchal, ne peut que renforcer les processus d'exclusion et de stigmatisation. On pourrait ainsi s'expliquer que les Marronniers, cité discrète, qui se fond dans le paysage urbain, participe de la mixité sociale à une échelle qui lui donne des effets positifs alors que La Norenchal, à une autre échelle, ne peut bénéficier de cette mixité et que s'y durcissent des tensions et les conflits. Bien d'autres caractéristiques ont joué dans l'histoire de ces deux cités. A l'origine, la population des marronniers comptait une forte représentation des classes moyennes, ce qui a été probablement une des causes d'une vie associative foisonnante que n'a pas connue la Norenchal. La vie associative, du reste, est dépendante des possibilités locales mais aussi d'un contexte plus général; les deux cités, chacune a leur manière, nous en donnent une illustration. Forte représentation

des classes moyennes aux Marronniers, tandis qu'à la Norenchal, c'est le rôle important joué par un de ses habitants : celui-ci était ancien résistant ce qui lui ouvrait beaucoup de portes car pendant les 50 années qui nous séparent de la paix de 1945, ce label a été une référence efficace. Son action, fondée sur ce double atout, a assuré, pendant longtemps, un échange permanent entre la cité et les autorités, OPAC et municipalité. C'était une forme peut-être paternaliste de la démocratie locale mais, efficace car elle donnait aux habitants un interlocuteur, à la fois de chez eux et introduit auprès des responsables et cela empêchait ces derniers de fantasmer une image de la cité - rappelons nous ses caractéristiques spatiales et visuelles - dévalorisante comme on est tenté de le faire quand on n'y est pas. La chronique de la Norenchal en tout cas, lie le basculement de l'identité de la cité à la mort de cette personne. Sans doute ne faut-il pas trop personnaliser, à travers ce souvenir, les raisons d'une absence de problèmes, dans le passé, à la Norenchal ; toutefois la présence puis l'absence de cette personne à la fois symbolise le rôle joué dans ces cités de HLM par les membres des classes moyennes et illustre la nécessité de rapports concrets, personnalisés, entre les habitants de ces cités et les représentants des autorités.

A côté de ces éléments locaux il faut absolument relever l'affiliation des associations de locataires, dans les deux cités, à la Confédération Nationale des Locataires, au début des années 1980. C'était sans nul doute, se donner une plus grande force par l'appui d'une instance nationale politisée. Cette alliance a perduré, elle a été rompue parce que, dit-on, la cotisation exigée par la fédération était trop élevée. Véritable raison ou prétexte, cette explication suggère que la CNL n'a pas perçu avec assez d'acuité que son public avait changé et ne s'est pas donné les moyens d'analyser les mécanismes de la paupérisation des HLM, en particulier le départ des classes moyennes, ceci à l'instar d'autres grands mouvements associatifs et politiques qui connaissent quelques difficultés à s'adapter à la nouvelle situation des banlieues.

Cette difficulté d'adaptation se retrouve dans la situation des bailleurs sociaux.



Nul doute que la tâche des bailleurs sociaux s'est profondément modifiée depuis les belles heures des grands ensembles des années 1960. Actuellement ils sont en première ligne, souvent seuls ou quasiment, au contact d'une population qui se paupérise, qui est et se sent rejetée, s'en prend au représentant public le plus proche, le bailleur social. Ils attendent de lui plus qu'il ne peut donner et si tout se passe bien "il y a une espèce de lien très fort qui crée un mécanisme de dépendance, un mécanisme de revendication aussi. Le jeu démocratique auquel sont incitées, à travers l'offre de participation, des populations aussi nombreuses ne devrait pas trop reposer, quelquefois uniquement, sur les seules capacités du bailleur social.

En revanche, dans le cas de la réhabilitation ou autres opérations concernant directement la vie des habitants, le projet affiché de faciliter leur participation reste souvent velléitaire parce qu'il ne s'accompagne pas des mesures nécessaires : construire le projet en fonction de la vie locale et quotidienne des locataires et non en fonction de la logique d'entreprise, former les responsables de ces interventions aux techniques du dialogue et de l'échange avec des personnes qui ne sont ni des comptables ni des spécialistes du bâtiment, organiser - au moins momentanément - les interventions sous l'autorité d'un seul responsable, clairement désigné, localement accessible. On serait, semble-t-il, en plein coeur du métier de bailleur social dans une conjoncture d'exclusion.

Ouvertures



L'analyse de l'agglomération du Grand Lyon, en particulier de ses mouvements de population, implique qu'on replace les faits observés dans le contexte social et économique national, voire européen ou mondial. Nous savons que la transformation de la structure de la population résulte d'un bouleversement profond de l'organisation de la production économique. Pour ce qui nous concerne ces changements ont considérablement limité le rôle intégrateur social des individus et des groupes joué par le travail et l'emploi ; cette carence pesant au maximum sur les jeunes et les immigrés. En corollaire la sphère de l'habitat - le logement et l'usage de la ville - acquiert une importance grandissante dans les processus intégrateurs dont aucune société ne peut faire l'économie. A l'échelle du Grand Lyon les capacités d'action dans le domaine de l'emploi, du travail sont, par définition, restreintes, en revanche le domaine de l'habitat est de la pleine compétence des décideurs locaux.

Or l'affaiblissement de la fonction socialement intégratrice de l'emploi et de l'organisation du travail s'est accompagné, on l'a vu, d'un écart croissant entre, pour faire court, riches et pauvres, d'une paupé-

sation régulière des occupants de l'habitat social et de la constitution de poches de pauvreté et d'exclusion dans l'agglomération lyonnaise comme dans tant d'autres. La responsabilité des décideurs locaux se trouve donc engagée dans le traitement de cette division sociale de l'espace inacceptable parce que dénie de la devise républicaine d'égalité et fraternité et, tout bonnement intolérable car elle aboutit à des "troubles à l'ordre public" dont on sait, ou devrait savoir, que, s'alimentant continuellement dans ces divisions sociales, ils ne peuvent être supprimés par une action uniquement répressive même si celle-ci reste nécessaire.

Mais la responsabilité des décideurs et édiles locaux, ceux du moins qui désirent aborder ces problèmes de front, se heurte, entre autres à deux obstacles. Le premier c'est la division sociale, elle-même, de l'espace qui rassemblant des majorités aisées dans certaines communes et des majorités pauvres dans d'autres, entraîne chez beaucoup, la tentation conservatrice que rien ne bouge. Appelons cet état d'esprit, pour simplifier, un défaut de démocratie. Le deuxième obstacle, souvent jumelé avec le premier, est l'image récurrente que se forge

L'opinion générale des quartiers dits "difficiles" ; images pour le moins partielles, souvent fausses mais qui font peur et nous amènent à nous remettre à d'autres (autres communes, l'État sous sa forme policière ou non...) et à ne pas nous donner les moyens de comprendre et de traiter ce qui est en jeu.

Dans l'incapacité d'agir, à court terme du moins, ou avec l'ampleur nécessaire, dans la sphère de l'emploi, en attendant et en espérant qu'une meilleure répartition des logements sociaux rendra moins aiguës les difficultés des quartiers "difficiles", en acceptant de reconnaître que les démolitions de tours et de barres, si elles peuvent, ici ou là, décongestionner les problèmes, ne peuvent être une panacée, il reste aux responsables locaux à intervenir selon deux axes principaux. L'axe culturel et identitaire, l'axe de la démocratie locale.

Le fonctionnement de la démocratie ne se limite pas, de fait, aux élections ; tant au niveau national qu'au niveau local on connaît le jeu des groupes de pression devenu un moyen habituel de faire surgir publiquement des problèmes, de faire connaître des points de vue spécifiques non pris en compte par les voies normales de la représentation ou, plus simplement, pour inciter les élus à prendre telle ou telle décision. Mais ce mécanisme n'est efficace que pour ceux qui disposent déjà d'un certain pouvoir, d'une certaine notoriété sociale, d'un poids éventuel électoral ou économique, ou qui font partie d'un réseau d'échange de bons services. Ce n'est pas le cas, en général, des groupes sociaux des quartiers en difficulté ; on a vu, à propos de la Norenchal que certains réseaux, dans les classes moyennes, qui avaient pu être efficaces, ont disparu. Acceptons, au moins par hypothèse, qu'une partie de la délinquance, en tout cas nombre de manifestations violentes ont été des moyens de pression, certes inacceptables et au demeurant maladroits même si, ici ou là, ils ont en vue une certaine efficacité. Dans cette hypothèse on voit combien il pourrait être positif d'imaginer des réseaux d'échange, d'orga-

niser des espaces de rencontre, de discussion, de débat où se construirait une véritable démocratie locale que le système électoral ou celui des groupes de pression ne permettent pas dans ces quartiers. Du reste des tentatives existent à travers, notamment, le mouvement associatif où jeunes ou moins jeunes, pour des objectifs culturels, de loisirs ou, simplement, pour se faire connaître et faire valoir ses points de vue ont souvent tenté - et quelquefois réussi - de s'organiser en tant qu'interlocuteurs des autorités locales. Il faut bien reconnaître que c'est plutôt du côté de ces autorités qu'il y a un défaut d'interlocuteurs. Ainsi Michel WIEVIORKA⁹ souligne la réticence de certaines municipalités à accepter le dialogue avec des associations qui leur paraissent trop différentes de celles dont ils ont l'habitude dans le domaine socioculturel, à donner des responsabilités à des jeunes issus de l'immigration, bref à admettre que les changements sociaux exigent des responsables locaux une adaptation à une nouvelle situation, adaptation qui ne peut se résumer à un appel plus soutenu à une police qui se ferait plus efficace. Pour reprendre les analyses de Michel WIEVIORKA "ne faut-il pas investir le champ politique à partir de l'expérience associative, (de sorte que les habitants) s'y constituent en acteurs capables de peser localement sur les décisions, sur l'affectation des ressources, par là, sur la vie politique en général ?" C'est une formule "qui ouvre des perspectives intéressantes en ébauchant ce qu'on peut appeler un "modèle d'intégration conflictuelle"¹⁰, étant entendu que le conflit fait partie normale de la vie démocratique. Notons, ce qui ouvrira notre propos sur le deuxième axe annoncé que cette ouverture à de nouvelles formes de la démocratie locale implique le traitement préalable des préjugés. Les revendiquants des quartiers sont souvent des jeunes, souvent aussi issus de l'immigration, même s'ils sont français ; il faut bien admettre que le milieu des décideurs, élus ou techniciens, est d'une moyenne d'âge qui ne favorise pas la connaissance et la compréhension de ces groupes de jeunes, de ces groupes



9/10 - Cf. M. WIEVIORKA "Violence en France" Seuil 1999, notamment le chapitre "entre violence et action collective : la banlieue lyonnaise"

ethniques, des facteurs susceptibles d'expliquer des attitudes et des comportements que leurs origines sociales et leur éducation ne leur ont pas rendus familiers. On l'a vu à propos de Fontaines-sur-Saône, il existe des préjugés xénophobes voire racistes qu'il faudrait au moins éroder si les détruire paraît trop ambitieux.

Or, précisément, nombre des quartiers en difficulté s'ils apparaissent aux Lyonnais en général et même à certains de ceux qui y logent comme négativement marqués, sont pour beaucoup de leurs habitants des espaces de vie qui ont une histoire. Ce sont des lieux de vie d'autant que, on l'a vu, le travail ayant perdu de sa capacité de structuration sociale, le quartier où l'on habite devient la référence prépondérante de son appartenance à l'agglomération et que, de bon ou de mauvais gré, il n'est pas si facile d'en partir si on le souhaitait. En tant que tels ils sont valorisés, aimés, on s'y attache et, pour beaucoup, ils sont porteurs de ces images que chacun porte en soi ; souvenirs d'enfance, de l'école, de là où s'est apprise la vie sociale. Les quartiers sont gros d'une vie urbaine au double sens de la vie en ville et de l'urbanité. Ils sont gros aussi d'une mémoire collective car, existant pour certains depuis les années 1960, pour d'autres depuis les années 70 ce qui fait tout de même 20 ans, ils sont doublés, dans l'esprit de leurs habitants, de l'image d'un espace dont les caractéristiques sont de l'ordre de celles du village que beaucoup

d'entre nous, parce que d'une origine rurale plus ou moins lointaine, porte profondément dans nos souvenirs, souvent reconstruits. Il y a là une potentialité latente qu'il faut mettre en valeur car elle est à la fois identité pour les habitants et facteur de leur arrimage à la ville, au Grand Lyon, arrimage ou attachement.

Du reste, le succès des défilés liés à la biennale de la danse qui ont mobilisé et les habitants des quartiers de la périphéries et les spectateurs de l'agglomération, prouve cet attachement. Il faut se faire reconnaître de sa ville, en tant que de ses habitants, qui ont un passé de quartier et qui portent en eux, comme une richesse, tout ce qui leur a été transmis et confié par leurs ancêtres du Maghreb, de Turquie, d'Afrique, comme du Portugal ou d'Espagne, l'équivalent de ce dont les français de souche sont si fiers et revendiquent, leurs racines savoyardes, ardéchoises, bretonnes ou d'ailleurs.

Sans doute la prise en compte de cette légitime fierté d'être à la fois de Lyon et d'ailleurs, peut paraître secondaire par rapport aux problèmes de l'emploi, du travail, du logement mais son avantage essentiel c'est que, pour un faible coût, elle dépend totalement des habitants et de leurs édiles, comme les nouvelles formes à inventer de la démocratie locale. Il n'y pas à attendre une impulsion d'ailleurs ; ici le troisième millénaire dépend des Lyonnais.



Réseaux sociaux et nouvelles formes de vie associative dans les grands ensembles

par Bruno VOISIN, Sociologue, Agence d'Urbanisme

La prédominance accrue des couches populaires défavorisées dans les grands ensembles induit des évolutions de la vie sociale. Cette contribution essaie de montrer comment cette paupérisation s'accompagne de l'affaiblissement de la vie associative classique au profit de formes moins affirmées, plus fluctuantes, en adéquation avec les relations sociales qui ont cours dans ces fractions populaires, aujourd'hui largement assignées à résidence. Ce nouveau caractère de la vie associative reflète à la fois des évolutions sociétales globales, et des mutations sociologiques au sein des quartiers. Leur acuité est

variable en fonction de la place du quartier considéré dans le marché du logement et du plus ou moins grand renouvellement de sa population.

Cette contribution s'appuie sur plusieurs monographies documentaires, réalisées par des étudiantes dans le cadre de la démarche « Mémoires et identités des quartiers » poursuivie depuis maintenant trois ans par l'agence d'Urbanisme sur l'agglomération lyonnaise. Elles mettent bien en relief une périodisation de la vie associative qui nous semble caractéristique des évolutions que nous souhaitons analyser.

« Mémoires et identités des quartiers »

Histoire locale et mémoire collective.

La démarche « Mémoires et identités des quartiers » met en perspective l'histoire récente des quartiers sociaux de l'agglomération : ceux que l'on dit aujourd'hui en crise et qui font, depuis dix ou vingt ans, l'objet d'importantes interventions publiques. Ces quartiers, qu'on dit trop facilement récents, ont maintenant une histoire. Leur peuplement a évolué. Ils ont vu se succéder plusieurs phases d'intervention publique. Le cadre de leur vie sociale a profondément évolué. Cette histoire est souvent méconnue des aménageurs et des intervenants sociaux multiples qui travaillent sur le terrain dans des logiques d'urgence.

Pourtant cette histoire fait sens pour les habitants et les acteurs du quartier. Elle est mobilisée différemment selon les catégories d'habitants. Elle peut nourrir la nostalgie des anciens, servir de repoussoir pour d'autres ou bien participer à la dynamique identitaire des jeunes qui se revendiquent du quartier où ils ont grandi. Elle sert aussi de référence aux associations et aux réseaux sociaux locaux auxquels elle fournit en quelque sorte la base d'une mémoire collective, souvent articulée sur le souvenir de figures fédératrices (éducateurs, enseignants, assistantes sociales, gardiens d'immeuble, présidents d'association) qui à une période donnée se sont trouvées au cœur des réseaux et de la vie du quartier.

Vie et fin d'un modèle associatif

Le primat du collectif et la domination des couches moyennes.

Au cours des années 68-70, dans les quartiers d'habitat social, la mixité sociale, le contexte économique favorable, le leadership des strates moyennes (ouvriers

qualifiés, techniciens, cadres moyens ou professions intermédiaires), ont favorisé des interventions collectives à caractère revendicatif. Elles portaient sur les loyers, le coût du chauffage, le cadre de vie, les transports, les équipements collectifs.



Fédérées par les grandes organisations nationales de défense des locataires, du cadre de vie ou des familles, ces interventions collectives étaient relayées localement par les travailleurs sociaux et les responsables d'équipements issus des mouvements d'éducation populaire. D'une façon plus politique, les partis d'opposition et les municipalités les soutenaient. Il s'agissait d'obtenir de l'État un dû : les services nécessaires au fonctionnement du quartier. Ce qu'on appelait « les luttes urbaines » s'établissait à la frontière entre démarche participative, revendications politiques et revendications autogestionnaires issues de mai 68. Elles articulaient plusieurs fonctions : structuration sociale et relationnelle du milieu local autour des militants de quartiers, mobilisations collectives pour interpeller les aménageurs et gestionnaires locaux, positionnement dans le débat national dans le cadre d'une représentation d'un avenir de progrès économique et social, porteur en lui-même d'une dynamique d'intégration.

Une configuration transitoire, laissant de côté les familles les plus populaires.

On voit comment cette configuration particulière des représentations nourrissait le conflit vis-à-vis des pouvoirs et des institutions et produisait de l'intégration autour des normes sociales portées par les militants. Cette logique d'intégration a été effective pour de nombreux ménages en situation sociale intermédiaire. Beaucoup d'acquis culturels et de savoir faire de communication des premiers leaders de la deuxième génération s'y enracinent. Cette dynamique a été essentiellement portée par des ménages de classes moyennes ascendantes pour lesquelles le passage dans les grands ensembles ne fut qu'une étape.

Les couches sociales les plus populaires, d'origine française ou immigrée, lui sont restées étrangères. Plus précarisées, sans perspectives d'évolutions professionnelles, ni résidentielles, les familles populaires ont plutôt développé une culture de l'évitement vis à vis des institutions. La précarité de leur situation les a conduites à des attitudes de défense ou de préservation. Elles protègent leur mode de vie et leur réseau relationnel en les rendant les moins visibles et les moins instrumentables possibles pour les pouvoirs

publics et leurs agents. Se refermant sur lui-même, le quartier tend à devenir le principal territoire de socialisation des adolescents et des jeunes adultes issus de ces milieux.

L'émergence des initiatives locales.

A la fin des années 70, et au début des années 80, les grandes organisations revendicatives et de défense, perdent leur caractère fédérateur. Les cadres militants sont moins nombreux sur les quartiers. Sur place, apparaissent de nouvelles priorités sociales, liées à la montée du chômage. Celui-ci frappe d'abord les travailleurs les moins qualifiés, parmi lesquels les pères de la première vague d'immigration. On assiste à la marginalisation progressive des familles immigrées. Les problématiques traditionnelles de prévention et d'assistance deviennent inopérantes. Les travailleurs sociaux mettent en place des dispositifs intermédiaires qui visent à l'insertion ou l'intégration des groupes les plus marginalisés, déscolarisés et en difficulté vis-à-vis de l'emploi. Des collectifs de travailleurs sociaux se forment dans plusieurs quartiers pour animer ces dispositifs. Ceux-ci s'y engagent personnellement, hors mandat institutionnel. C'est l'époque où, à travers l'expérience de l'Alma-gare à Roubaix et celle de la Pierre-Colinet à Meaux, émerge l'idée de « régie de quartier ». Ainsi des dispositifs sociaux, plus ou moins formalisés, plus ou moins militants, tendent à relayer l'action des associations de quartier.

La concurrence entre équipements et associations issues du milieu.

A la fin des années 80, la montée de la précarisation, et la décentralisation bouleversent la donne. La complexification du champ de l'action sociale et la reprise en main des services sociaux par les Conseils Généraux poussent les travailleurs sociaux à abandonner les démarches collectives au profit de logiques d'assistance et de suivi individuel, conformes aux nouvelles normes administratives. Contrairement aux années 70, ils ne jouent plus sur le terrain leur rôle d'accompagnement du mouvement social. Ils apportent moins leur appui aux initiatives des habitants. Les équipements sociaux (M.J.C., Centres Sociaux), supports de l'action collective dans les périodes précédentes, sont fragilisés, remis en cause par les transformations de leur



clientèle. En recherche de nouveau positionnement, ils sont concurrencés directement dans leur activité par les initiatives prises par tel ou tel groupe au sein du quartier. Ce phénomène est particulièrement aigu dans le domaine du soutien scolaire et des activités périscolaires. L'émergence de réseaux d'entraide portés par les jeunes de la deuxième génération, va souvent de pair avec une

dimension communautaire ou religieuse plus ou moins affirmée. Les initiatives et les interventions des habitants deviennent plus éclatées, plus hétérogènes. Elles sont souvent portées par un groupe d'âge, une fraction de communauté, une catégorie de résidents plus ou moins enracinés dans le quartier. Le social est entré en tension entre le collectif et le communautaire.

Jeunes et nouveaux réseaux associatifs.

A la source de la révolte des jeunes.

On connaît les grands facteurs à la source de la révolte des jeunes et des explosions successives de violence dans l'agglomération lyonnaise : un déséquilibre structurel urbain et social entre l'Est et l'Ouest, inscrit dans la géographie, la morphologie urbaine et la sociologie. Des logiques d'exclusion et de déqualification brutales touchent les populations « captives » de l'Est lyonnais, en majeure partie issues de l'immigration. Tout cela explique l'irruption violente du mouvement des jeunes sur fond de quartiers ségrégués et rejetés qui se vident d'une partie de leurs habitants au début des années 80.

Ces explosions accompagnent l'affaiblissement des grands mouvements fédératifs. Les jeunes immigrés de la deuxième génération font irruption sur la scène nationale. Ils affirment progressivement leur spécificité. Ils s'engagent dans des actions, tant locales que nationales, qui lient revendications identitaires, solidarité locale et interventions citoyennes plus larges. Très rapidement et pour longtemps, leurs principales revendications se cristallisent sur leur contentieux avec la police et la justice.

Des associations créées dans des contextes de crise locale.

Dès la fin des années 70, l'association des Jeunes Arabes de Lyon et Banlieues essayait de fédérer une parole des jeunes des différents quartiers où les tensions s'accumulaient. Mais la plupart de ces associations se sont constituées à la suite d'épisodes locaux d'affrontements avec la Police et cristallisées autour de l'intervention de leaders médiateurs. Un des meilleurs exemples a été l'association « SOS Avenir Minguettes »

créée en 1983 après les affrontements avec la police dans le prolongement des événements de Monmousseau et des grèves de la faim contre la double peine qui avaient inaugurées l'été chaud des Minguettes et fait émerger sur la scène nationale, le phénomène des Banlieues. C'est, sept ans plus tard, l'association Agora qui prolonge à Vaulx en Velin l'action du Comité Thomas Claudio après les événements de 1990. Des associations semblables continuent à se créer dans les cités. Elles ont une durée de vie inégale. Les mouvements comme « SOS racisme » ou plus récemment « Stop la violence » ont essayé de jouer vis à vis d'elles un rôle fédérateur, mais sans y réussir vraiment.

Demande de reconnaissance et refus de l'institutionnalisation.

Ces associations de quartier regroupent différents types de jeunes : jeunes en cours d'intégration sociale et professionnelle, mais discriminés du fait de leur origine ethnique et jeunes sous-prolétaires dont le quartier est le territoire emblématique et qui vivent la galère. Elles participent ainsi à souder une génération. Elles fédèrent revendications et aspirations identitaires, mais échouent à se constituer comme interlocuteur des institutions dans le moyen et long terme. D'ailleurs elles ne revendiquent guère ce statut. Elles sont plus souvent mobilisées sur des interventions à court terme, notamment pour redonner des cadres de socialisation aux plus jeunes ou faire face à des manques ou à des dérives qui ne sont plus acceptables. Dans ce contexte, l'action associative est vue comme un moyen permettant de rechercher trois objectifs : redévelopper un lien social de proximité, établir un nouveau contrôle social



très marqué par la dimension communautaire et suppléer aux manques ou inadaptations des équipements sociaux et des services publics. L'action associative est à la fois vecteur d'une dynamique identitaire propre et vecteur d'une demande de reconnaissance sociale.

Ces jeunes qui développent aujourd'hui des initiatives au sein de leur quartier ne souhaitent pas qu'elles soient utilisées au profit d'un

projet institutionnel. Par ailleurs, peu d'habitants adultes, au contraire des jeunes, acceptent de définir leur identité par l'appartenance à un quartier « déqualifié ». Adultes et jeunes qui y interviennent le font de moins en moins dans un cadre associatif local traditionnel, mais plutôt dans le cadre de réseaux définis autrement que par le quartier ou le lieu d'habitation, tels que la famille, la communauté, la religion...

Un quartier ordinaire ou les suites de l'affaire Armstrong

L'enquête menée sur le quartier met en relief la périodisation très nette du développement de la vie associative sur le quartier. Trois phases se succèdent et chacune est caractéristique d'une décennie.

La présence des associations fédératives.

La première décennie (1973-1983) est marquée par l'intervention des organisations traditionnelles représentatives des locataires. La C.N.L.¹ développe un syndicalisme très axé sur le rapport locatif, les loyers, les charges, tout en accompagnant les positions politiques de la municipalité P.C.. Elle rassemble autour d'un responsable fédéral, des familles d'ouvriers et techniciens syndicalistes, des employés municipaux et des retraités.

La section du Comité d'Intérêt Local, affiliée à la C.S.C.V.², rassemble surtout des enseignants et des cadres moyens. Elle donne un champ plus large à son intervention, prenant en compte tous les aspects de la vie de quartier. Ses militants locaux ont un impact encore important auprès des familles du quartier au début des années 80, et leur dynamisme les poussera à revendiquer un rôle de partenaire lors de la procédure Habitat et Vie Sociale en 1979. Ils l'assureront à travers une participation soutenue aux différentes réunions de concertation qui se sont multipliées dans le cadre de ce dispositif, faisant ainsi des Minguettes et d'Armstrong un des laboratoires de la Politique des Quartiers.

A ce moment se conjuguent encore revendications politiques générales, revendications

locales concernant les équipements, l'école, la sécurité et les luttes locatives contre le prix des loyers, du chauffage ou des charges, et implication dans la construction d'un projet local. Mais peu à peu le débat sur les thèmes nationaux va disparaître. Les enjeux locaux vont dominer. Les problèmes revendicatifs généraux vont devenir moins mobilisateurs, ils resteront l'apanage des cadres associatifs. Les enjeux dominants vont devenir ceux du projet de quartier dans son acception étroite.

La décennie du local et l'intervention de nouveaux médiateurs.

C.N.L. et C.S.C.V. seront également impliquées, dans le dispositif de concertation autour des actions de requalification du quartier à partir de 1983 mais sans être en position de proposition. Le travail de l'A.R.I.E.S.E.³ (L'affaire Armstrong⁴) rend bien compte de leur positionnement en retrait au début de cette deuxième décennie.

Le dispositif d'intervention social appuyé essentiellement par l'aménageur – la S.E.R.L.⁵ – et par l'OPAC du Rhône qui délègue une sorte de mission de gestion sociale sur le quartier – le CASCE – (Centre d'Action Sociale Culturel Etranger) va privilégier de nouveaux types d'interlocuteurs : les réseaux sociaux informels immigrés, et plus particulièrement les femmes. A partir d'un appartement relais et d'un atelier de production, le CASCE effectue un travail de médiation et de suivi auprès des femmes immigrées du quartier.

1 - Confédération Nationale du Logement

2 - Confédération Syndicale du Cadre de Vie

3 - Association de Recherche et d'Intervention Sociologique et Ethnologique (Lyon III)

4 - Mémoire de recherche effectué en 1985 pour le Ministère de l'urbanisme et du logement (M.U.L.T.)

5 - Société d'Équipement de la Région Lyonnaise



En même temps, l'OPAC réussit à attirer sur le quartier des jeunes ménages issus des professions intellectuelles intermédiaires souhaitant tenter une expérience d'habitat groupé auto-géré. Ce groupe sera le pivot des nouvelles formes prises par la vie associative du quartier avec la création de l'association « Déclat Armstrong » qui initiera ensuite la Régie de quartier et une crèche associative.

En 1984, dans le cadre de l'intervention publique, le réaménagement des espaces extérieurs s'accompagne de l'expérimentation d'une gestion rapprochée. Celle-ci entérine le conventionnement sans travaux des logements et une logique de peuplement très social. Les nouvelles initiatives associatives accompagnent l'évolution sociologique du quartier qui perd son peu de mixité sociale.

Armstrong accentue son caractère de quartier populaire paupérisé à dominante immigrée. Après 1990, le retrait de la structure de mission qu'était le CASCE, la fin des travaux d'aménagements, font rentrer le quartier dans l'ordinaire de ce type de quartiers. Ils révèlent l'essoufflement de la vie associative et la fragilité des réseaux de proximité. Régie de quartier et crèche perdurent dans un contexte difficile, font face à des agressions répétitives et ne tiennent que grâce à l'entêtement d'un petit nombre de bénévoles et à l'engagement de leurs responsables salariés.

La décennie de l'éclatement et des tensions communautaires.

La dernière décennie, celle des années 90, sera marquée par la prédominance des associations représentant les différentes facettes de l'immigration algérienne. L'installation d'un local de nuit au centre du quartier, fait d'Armstrong le point de cristallisation des réseaux de jeunes adultes des différents quartiers des Minguettes. L'intégration dans la structure de gestion locale de l'OPAC du Rhône, de gardiens, jeunes adultes enfants de locataires, renforce le poids des réseaux familiaux immigrés sur la vie sociale du quartier.

En 1996, semble décliner le poids des anciennes associations. Elles paraissent portées par quelques militants mais coupées de la majorité des familles résidentes. Le phénomène nouveau est la montée en puis-

sance relative de quatre associations communautaires qui interviennent sur le quartier dans des logiques d'appartenances mi-régionales, mi-religieuses. Alors que la communauté tunisienne dispose d'une association qui reste largement le relais du consulat, la communauté algérienne se trouve ses relais dans trois associations différentes. Ces associations s'inscrivent dans la suite de ce qu'avait été l'« amicale des Algériens en France » et fédèrent un plus ou moins grand nombre de familles.

L'impact des nouvelles associations sur la vie sociale.

L'enquêtrice souligne que « malgré la forte présence des associations, leur impact n'est pas direct sur la vie du quartier. Elles visent une clientèle beaucoup plus diffuse et ne se limitent pas aux frontières du quartier ou de la ZUP. Elles signifient pourtant une certaine force de cohésion à l'intérieur de la communauté locale ». D'après un responsable de l'OPAC du Rhône, « les leaders des associations entretiennent des liens avec les chefs de famille. La participation n'est pas intense mais elle maille quand même les familles algériennes du quartier ». Ainsi d'après ce responsable, les associations de solidarité à base ethnico-confessionnelles participent d'une tension très nette entre le local et le communautaire. En renforçant l'aspect communautaire, elles participent aussi d'un effet de coupure aussi bien vis à vis du reste du quartier que de la société globale et ne contribuent pas au partage d'un espace public local.

Au travers de cette pluralité associative, aujourd'hui, Armstrong apparaît comme un quartier mosaïque qui échoue à se constituer en territoire avec une identité fédératrice. Peu d'habitants se reconnaissent dans le quartier socialement paupérisé et déqualifié. Les groupes qui y interviennent le font non pas dans des logiques liées au quartier proprement dit, mais plutôt dans des logiques de réseaux plus larges de nature diverses (familiale, religieuse, communautaire). La dimension du quartier n'est qu'une dimension parmi d'autres de leur engagement dans une situation définie par des enjeux personnels, sociaux, urbains plus larges.



Les nouvelles voies de l'intégration sur le quartier Max Barel

En juin - septembre 1997, un mémoire s'est intéressé plus particulièrement ⁶ à la structuration de la vie associative de cet autre quartier de Vénissieux situé à l'opposé des Minguettes. Il retrace l'histoire du développement des associations à travers une périodisation qui recoupe en partie celle du quartier Armstrong.

La prédominance des associations sportives.

De 1962 à 1975 les formes dominantes de la vie associative sont consacrées au sport avec une forte implication directe des responsables des conseils syndicaux des copropriétés. L'éventail des activités sportives est large : lutte, boxe, basket, volley, etc. Les pratiques sportives sont alors une expression importante de la sociabilité des résidents des copropriétés. Au début des années 1970 deux autres associations sportives voient le jour et réunissent de nombreux adhérents : le Vélo club et le Pétanque club. Fortement fréquentées, elles engrangent aussi des succès sportifs régionaux. Les manifestations organisées localement attirent alors près de 1000 personnes sur le quartier. A partir des années 1975 - 80, les clubs ressentent une certaine difficulté vis à vis de l'environnement de la cité et doivent faire face à une petite délinquance de proximité qui pose problème, notamment vis à vis de la sécurité de leurs locaux et vis à vis de la venue de personnes extérieures au quartier lors de manifestation (vandalisme sur les voitures par exemple). Dès 1985 leurs activités déclinent ou sont transférées hors du quartier. Manifestement portées par des populations de techniciens et ouvriers qualifiés bien représentatives des populations vénissiennes intégrées socialement et économiquement dans le réseau industriel local, elles se trouvent peu à peu en porte à faux par rapports aux évolutions du peuplement du fait de la présence de ménages appartenant aux franges moins qualifiées des catégories ouvrières et employées, et au poids plus important de l'immigration.

La nature éclatée du nouveau réseau associatif.

C'est à partir de 1990 que de nouveaux acteurs bénévoles se manifestent et vont occuper un champ large d'intervention s'adressant aux différentes fractions de la population et couvrant à la fois les champs de l'activité sportive, de la revendication locale, de la médiation de proximité et du lien communautaire ou générationnel.

Le Vélo-club reste le support de l'activité sportive, mais il n'a plus que quelques adhérents sur le quartier même. Leur moyenne d'âge est élevée, autour de la cinquantaine. Le club a essayé de s'ouvrir aux jeunes résidents ou non, mais il y a rencontré beaucoup de difficulté.

Pour les « classes moyennes », la revendication locale est portée par l'association « Halte au bruit et à la vitesse ». Créée en 1996 l'association regroupe surtout des résidents du sud du quartier. Les forces vives de l'association se recrutent dans les copropriétés et le pavillonnaire proche.

Les associations de médiation sociale sont représentées par « Antirouille » et « Un centre social pour tous ». Antirouille, créée par un prêtre résidant à la SACOVIV s'adresse aux enfants à travers une pédagogie du projet. Elle repose aujourd'hui sur l'action de quelques bénévoles qui ont du mal à trouver des relais du fait des effets de la paupérisation sur les populations accueillies.

A la même époque, un groupe de bénévoles crée « Un Centre Social Pour Tous » après une réunion de conseil de quartier. A plusieurs reprises, les habitants avaient manifesté leur mécontentement de n'avoir pas de structure sociale sur le quartier. En 1997 l'association regroupait une cinquantaine de familles dont une forte minorité de familles d'origine étrangère. Elle se situe à l'articulation du travail social, de la solidarité et de l'animation locale.

Le lien générationnel et le lien communautaire sont assurés par deux associations. L'« Association des Jeunes du Quartier Max Barel » (AJQMB) s'est créée en 1992 sans

6 - « Mémoires et identités du quartier MAX BAREL, Caroline MONTEL, Magistère d'Urbanisme, Université de Paris IV Sorbonne. »



doute à partir d'une impulsion municipale. Elle allie animation, soutien scolaire, activité sociale et sportive (école de boxe éducative, tournois de foot et de tennis) et regroupe plus de deux cents adhérents. L'« Association Sociale et Culturelle Algérienne » (ASCA) est née à la suite de la disparition de l'Amicale des Algériens en France. Son objectif est l'intégration des habitants d'origine étrangère. Elle organise essentiellement des sorties familiales et des soirées culturelles. Elle regroupe une centaine d'adhérents dont un tiers habitent Max Barel. Son rayonnement est plus large. Cinq cents à six cents personnes participent à ses activités. Mais en tant qu'association, l'ASCA ne se revendique pas de Max Barel et recherche une implantation plus centrale dans Vénissieux.

La structuration associative particulière sur le quartier, son relatif éclatement, la difficulté des cadres bénévoles de trouver des relais,

sont caractéristiques d'un quartier populaire en voie de paupérisation. La vie sociale à Max Barel est traversée par les tensions existant entre les différentes dimensions qui structurent le local : sociales, générationnelles, communautaires et religieuses.

Les différents types d'initiatives associatives issues du milieu ont des caractéristiques communes. Elles restent pauvres en moyens humains et matériels. Leur public est limité. Elles n'ont pas les capacités de se mettre en position fédérative. Les coopérations sont relativement limitées entre elles. Leur principal appui reste les structures para-municipales intervenant dans l'animation en direction des différentes classes d'âge. La Politique de la Ville pourra-t-elle réussir le maillage de ces différentes initiatives en les intégrant dans un projet global, tout en confortant les bénévoles aujourd'hui au bord de la démobilité ?

L'importance des réseaux sociaux et familiaux.

L'analyse des évolutions du fait associatif sur les deux quartiers de Armstrong et Max Barel nous renvoie bien à une vision d'une évolution progressive des peuplements. La faiblesse des réseaux associatifs, la difficulté de leurs dirigeants à trouver des relais, contraste avec le fort niveau d'interconnaissance au sein de populations aujourd'hui relativement stables - car en partie assignées à résidence - qui tendent à se refermer sur leurs propres réseaux. Ceux-ci sont basés essentiellement sur le voisinage et l'ancienneté résidentielle. Comme le note Fanny Delas dans le cadre d'un travail sur Mermoz⁷ « L'ensemble de ces réseaux joue un rôle essentiel tant pour les individus que pour le quartier. En instaurant une forte solidarité et en offrant des ressources matérielles et symboliques, ils représentent des espaces de référence et d'identification pour les individus. Ils permettent un sentiment d'attachement au territoire et une intensité de la vie sociale. De ce fait ils influencent les comportements, favorisent le contrôle social, l'acceptation de la cohabitation et l'instauration d'un certain consensus sur les modes de vie. »

Sur ces quartiers, la vie associative est le reflet des différents réseaux structurant de la

vie sociale, mais elle est loin d'en épuiser toute la richesse ni d'en porter l'intensité. Son évolution reflète les tensions - positives et négatives - qui traversent les réseaux et dessinent l'identité collective du quartier à un moment donné. Dans un contexte populaire, marqué par les assignations territoriales, les associations d'inspirations communautaires constituent à la fois une ressource et un risque de coupure au sein de la cité et d'avec la collectivité englobante. Toutefois les investissements y restent faibles et fluctuants et ne représentent qu'un moment dans les trajectoires des individus ou des groupes.

Finalement, les quartiers sont peut-être moins engagés, que ne le disent certains, dans une logique de sécession et d'ethnisation, que dans une recherche de reconnaissance. Ce sont eux et leurs populations qui nous semblent subir les effets d'évolutions urbaines liées à un marché foncier et immobilier qui reste puissamment ségrégatif et électif. Face à la ségrégation subie, les enjeux qui traversent quartiers et communautés sont de l'ordre du besoin de reconnaissance sociale. Ce besoin concerne l'ensemble des groupes et catégories qui,



7 - « Les Réseaux sociaux à Mermoz Sud. Éléments d'approche et d'analyse. » Septembre 1999.

aujourd'hui, dans leur diversité, forment les milieux populaires français et dont l'horizon résidentiel se borne trop souvent aux cités des années 60 – 70. Cette reconnaissance sociale devrait inclure a minima la reconnaissance de pratiques culturelles et d'ap-

partenances religieuses dans leur différentes dimensions sociales et éthiques. La société française d'aujourd'hui, et à fortiori l'agglomération lyonnaise, ont sans doute plus à gagner d'une dynamique d'intégration que d'une crispation sur l'assimilation.



Témoignage

A la Duchère, poursuivre la mémoire d'un quartier pour mieux en comprendre son identité et l'intégrer dans l'espace d'agglomération
par Michel DUBOIS, Chef de projet Développement Social Urbain à la Duchère.

«La Duchère a sa place particulière dans l'histoire économique, sociale, culturelle et politique de l'agglomération lyonnaise mais aussi dans le contexte national : urbanisation et extension de la ville, décolonisation, militantisme, vie associative ...et mérite donc qu'on la regarde, la respecte et que l'on s'y arrête pour y voir toute sa diversité, son énergie et son potentiel.

Dans le cadre de la Politique de la Ville, faire mémoire de ce quartier pourrait être considéré comme un vecteur de lien social entre les habitants eux mêmes mais aussi avec l'ensemble des Lyonnais.

Les «anciens» du quartier, jeunes et moins jeunes, peuvent transmettre une histoire aux nouveaux habitants et à tous ceux qui veulent bien les entendre.

A travers l'écriture, des débats, des rencontres, on organise la mise en commun de l'histoire commune, on partage des émotions et des tranches de vie singulière, on construit un lien qui a du sens entre les gens.

Pour nous, animateurs de projet à vocation de développement social, nous cherchons à transformer les perceptions de l'environnement urbain en montrant que derrière ces grands ensembles, ce sont d'abord des vies.

Le travail d'Annie Schwartz, est dans ce sens remarquable.

Ecrivain public, elle anime chaque semaine, depuis plusieurs années, des ateliers d'écriture à la Bibliothèque de quartier.

Elle a par ailleurs écrit, à l'occasion des 30 ans de la Duchère, un ouvrage sur l'histoire de ce quartier.

Son expérience montre que les envies sont derrière chaque porte : un enfant, une mère, un père, un oncle... Tout le monde peut écrire. Preuve en est lorsqu'en 1997, à l'occasion de la fête de quartier, le plus long message d'amour a été écrit par les habitants de la Duchère. Il est enregistré au Guinness des records... Mais c'est moins ce record, aussi valorisant soit-il, qui nous intéresse que l'implication possible de plus de 3000 personnes.

Aussi, au moment où l'Etat et les collectivités territoriales, les bailleurs s'engagent dans un projet de recomposition urbaine, il nous semblent intéressant de construire un projet autour de l'identité et la mémoire de ce quartier afin d'en relater toutes les étapes mais aussi d'en comprendre les mutations profondes pour que des avenir possibles pour ce quartier soient valorisés et appropriés par le plus grand nombre.»



Le parcours sur les lieux des migrations

par Daniel PELLIGRA, Ethnologue, fondateur de l'Association «*Peuplement et Migrations*», avec Virginie MILLIOT-BELMADANI et Lila BENCHARIF

Texte extrait du document de présentation de l'Association

Une Géographie chargée d'Histoire...

Rhône-Alpes représente - la montagne et le fleuve en sont la trame et la chaîne - un remarquable échantillon pour l'interprétation des migrations qui ont constitué le peuplement de notre pays. Tantôt barrage, tantôt voie de passage, le relief, avant même la codification des Etats, a scandé les flux et les glissements des hommes en quête d'espaces nouveaux, de territoires, bientôt de terroirs.

Qu'il s'agisse de la Préhistoire ou de l'ère industrielle, les traces sont innumérables, qui disent le passage, le brassage, la pause avant d'autres conquêtes. «*Peuplement et Migrations* » a d'ores et déjà entrepris la localisation d'un nombre significatif de ces lieux, de la place qu'ils occupent dans le paysage,

dans la mémoire des gens, ou dans la représentation qu'ils en ont aujourd'hui.

Loin de constituer un inventaire qui ne saurait apparaître à aucun moment comme exhaustif, il s'agit bien au contraire d'entraîner le regard à considérer que rien n'est immuable, rien n'est donné, rien n'est fondé, et que les légitimités qui tendent régulièrement à s'afficher reposent en réalité sur un consensus établi par tel ou tel groupe humain, sans que n'aient été consultés les groupes qui ne se rassemblent pas derrière les mêmes valeurs. Ainsi la notion d'antériorité, référence facile, s'accompagne-t-elle de sa propre contradiction: avant les résistances de la Gaule chevelue existaient sans doute, déjà, d'autres certitudes...



Patrimoines sans patrie ?

Bousculés par les crises et par l'Histoire, pressés par la tentation du voyage initiatique, ils ont afflué de l'Europe, de la Méditerranée, en quête de paix et de prospérité. Italiens de Croix-Luizet, de la rue des «*Bienvenus*», Polonais de Roche la Molière, orthodoxes du quartier du Soleil à Saint-Etienne, autour de leur église, Russes Blancs du château de Rives, Grecs du Réveil à Charvieu, monument aux morts rapatrié d'Oran vers La Duchère, rue Moncey des gâteries tunisiennes et des robes de mariée, supérettes orientales, bistros kabyles où flottent encore des relents de rengaines de Scopitone... Larmes, devant l'effondrement des Quatre Tourelles de Pont de Chérury, où Grecs, Arméniens, Polonais, Maghrébins se sont succédés, un orientalisme industriel pour fixer ces populations ouvrières autour du Boulevard des Tréfileries. Hauts lieux sans protection, mais qui disent à jamais l'histoire, les trajectoires, les souffrances, les espoirs. Etranges étrangers, étranges façades, rues populeuses dont on se détourne par on ne sait quelle crainte

atavique, et dont on ne sait plus se passer dès que l'on s'y est risqué une fois, par mégarde ou par goût de l'aventure...

En perspective de la création de L'ESCALE, missionnées par la DRAC, deux chargées de recherche, une ethnologue et une géographe on entrepris en 1998 un inventaire -représentatif et non exhaustif- des sites perçus ou reconnus comme autant de témoignages de la diversité des migrations qui ont marqué le peuplement de l'espace régional rhônalpin : Quels sont les lieux de mémoire de chaque immigration ? Que faudrait-il garder et regarder ? Qu'est ce qui n'existerait pas sans l'immigration ? Comment ces lieux s'inscrivent-ils dans l'Histoire commune ?... Concernant le département du Rhône, le travail a consisté à revisiter et à sélectionner des sites déjà repérés par l'association «*Peuplement et Migrations* ». Pour chacun des sites retenus, les services d'archives et les associations concernées ont été contactées afin de lister les documents existants et de constituer des «*réseaux de mémoires*».

mobilisables pour la suite du projet. Concernant les autres départements de la Région, il a fallu commencer par un travail de repérage des monuments, édifices, bâtisses, plaques commémoratives, constituant des «traces», des sanctuaires ou des

Une histoire vive...

Les questions de la mémoire, de l'immigration et du patrimoine sont particulièrement sensibles aujourd'hui, tant elles sont investies d'enjeux politiques et idéologiques. De manière générale, l'histoire des migrations nous ramène à des événements historiques douloureux, rarement commémorés, qu'ici ou là on se refuse toujours à considérer comme faisant partie de l'Histoire commune. Exemple parmi tant d'autres, cette plaque commémorative du 19 Mars 1962 systématiquement déboulonnée à Saint-Priest... Nous avons ainsi rencontré au fil de cette recherche des réactions de méfiance, de doute ou de refus qui disent à quel point l'histoire migrante est vive des peurs et des oublis d'aujourd'hui... À Vénissieux par exemple, s'il fut aisé de rencontrer d'anciens habitants acceptant de ressusciter le quartier de la Démocratie en paroles, il fut par contre beaucoup plus compliqué d'accéder aux archives le concernant.

L'histoire de l'immigration c'est aussi l'histoire d'un ensemble d'institutions ayant eu en charge cette population. Il faudrait pouvoir commencer par là. Prendre le temps de surmonter les difficultés d'accès à certaines archives, les effets pervers de certains choix de classement et cotation, l'opacité structurelle de certaines institutions -qui sont autant de «signes» d'une «amnésie» ou tout du moins d'un rapport sélectif des institutions françaises à leur propre passé.

Dans les services d'archives municipales ou départementales de la région, il n'était pas rare d'entendre, à notre grand étonnement, des archivistes nous dire : « nous n'avons rien concernant le sujet des migrations » ou, « de nombreux cartons ne sont pas encore archivés » et d'autres, « nous ne nous intéressons qu'aux migrations provençales (!) » Autant de discours révélateurs d'une approche « distante » dans la manière de

lieux de mémoires forts pour chaque immigration. Ce projet colossal - qui mériterait plus de temps que les quelques mois impartis - a suscité des réactions et des questions, des méfiances et des attentes qui nous semblent intéressantes à restituer et à questionner pour la suite du projet.

traiter et de publier les archives sur l'immigration. D'autre part, si le travail de recensement des archives sur l'immigration, réalisé par l'association Génériques avec le soutien des Archives Nationales de France, était généralement connu des archivistes, rares étaient les services qui présentaient effectivement dans les fichiers accessibles au public, les résultats de cette enquête ou tout du moins une documentation relative à cet inventaire. Il y a un travail urgent à faire avec et autour de ce réseau de services d'archives. L'histoire de certains lieux, de certains sites migratoires reste aujourd'hui quasi inaccessible, seuls les témoignages oraux peuvent la restituer.

Une histoire commune, gommée des sanctuaires officiels de la mémoire locale, qui continue un demi-siècle plus tard à soulever des passions. Lors de la commémoration officielle du 11 Novembre, un descendant de tirailleur sénégalais a pris la parole à la suite des hommes politiques français et africains, pour dénoncer «au nom de ces hommes, morts pour la France loin de leur pays» la ségrégation et les expulsions subies par certains de leurs petits enfants aujourd'hui. Son discours a été salué par un tollé général. Le tata sénégalais s'est vidé dans la précipitation. Les associations africaines avaient appelé au calme, pour le respect des morts. Il avait été demandé aux participants de ne pas intervenir lors de la cérémonie officielle mais de réserver leurs réflexions et réactions pour le débat organisé l'après midi même, dans la salle des fêtes de Chasselay. Histoire vive, que cette histoire commune... La commémoration du 11 Novembre connaît une affluence sans précédent depuis les «événements» de l'église Saint Bernard. Dans l'imaginaire de la plupart des personnes rencontrées, la patrimonialisation, l'exposition ou la muséographie sont syno-



nymes de pétrification officielle de la mémoire. La crainte d'être dépossédé de sa propre histoire, de subir de nouvelles désignations exogènes, de ne plus exister au présent engendrent ici et là des réactions de méfiance. Inversement, nous avons aussi rencontré des personnes pour qui la recon-

Le problème des traces

Il nous faut parler des sites que cette approche exclue de fait. L'immigration nous renvoie à des conditions de vie, de travail et de logement souvent précaires, dont nous ne pouvons rendre compte si nous n'interrogeons l'histoire qu'au travers des « traces » matérielles résistant au présent. « Ce sont souvent des lieux de misère, qui se rattachent à l'histoire même de l'immigration et de l'exil, et dont on gommara volontiers le souvenir gênant. La mémoire est sélective par définition. Elle l'est d'autant plus facilement que s'effacent sur le terrain les traces d'une présence passagère et, le plus souvent, inconfortable. »... Il ne reste plus rien du « village nègre », ce bidonville aux marges de la cité Tony Garnier, où vivaient dans la plus grande précarité des familles immigrées en attente de logement. Il ne reste plus rien de la Cité Olivier de Serre rebaptisée « Quartier Simon » par ses habitants (à plus de 90 % d'origine maghrébine). Ils payaient au dit Simon des loyers onéreux pour des logements insalubres. Il ne reste rien de ce quartier villeurbannais qualifié en son temps de « cancer urbain », rien si ce n'est des souvenirs éparpillés dans les mémoires des habitants... Il ne reste rien des cités de transit, des camps et des logements de fortune dans lesquels ont transité arméniens et italiens avant la guerre, vietnamiens, travailleurs et tirailleurs coloniaux, Harkis et Français d'Algérie après la décolonisation, etc. L'approche « patrimoniale » ne nous permet pas de rendre compte de ces noyaux de précarité ou de conflictualité, qui ont été progressivement effacés. Il ne reste souvent que les cimetières pour retrouver des signes de la présence et de la participation des immigrants à l'histoire de France. Cette approche, si elle est menée de manière exclusive, fait donc obstacle à la connaissance de cette

naissance de leur participation à l'histoire de France, représente énormément : descendants de tirailleurs et artilleurs « coloniaux », ouvriers de la soie, de la métallurgie et des Mines, etc. Nombreux sont ceux qui revendiquent aujourd'hui un « droit de mémoire » et une réhabilitation de leur histoire de France.

histoire. Ainsi, parmi les sites repérés se trouvait Villeurbanne, pour l'immigration italienne. Ils sont arrivés en nombre dès le début du siècle. Mais que reste-t-il de cette histoire ? Une mémoire orale très vive, des archives, des récits et analyses historiques, mais quelles « traces » matérielles ? Le bidon ville du quartier des poulettes a été rasé, comme la cité Garcin et les H.B.M. de la rue Bouvier en leur temps. La « rue des bienvenus » rebaptisée en l'honneur des immigrés est toujours là pour rappeler ce passé, tout comme l'église de la Sainte famille... Mais retenir ce lieu de culte comme trace du peuplement italien de la Croix-Luizet conduirait, comme le souligne Philippe Videlier, à assimiler cette population à une pratique religieuse, qui était loin à l'époque d'être majoritaire. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas retenu ce site. La population italienne s'est complètement fondue à la société française. Cette « invisibilité » est le signe d'une « intégration » réussie. Outre le fait que disparaissent les noeuds de précarité et de conflictualité que nous avons précédemment évoqués, il faut également prendre en compte le rapport spécifique de la société française à l'immigration. Le modèle d'intégration républicain, correspond en effet à l'idéal d'un espace public indifférencié, relativement homogène. Les signes d'appartenance, les marqueurs d'une différence ne sont que peu tolérés... À chercher des traces de cette différence, ne risque-t-on pas alors de construire artificiellement une certaine forme « d'ethnicité » ? « Les idéologies relatives à la mémoire sociale ont tendances à être substantives. Ce caractère substantiviste tend à identifier la mémoire à ce que l'on pourrait appeler, de manière figurée « le mobilier » de l'histoire, c'est à dire l'ensemble des objets visibles et d'usage « généralisé » de l'histoire (...) le



problème de cette idéologie de la visibilité c'est qu'elle en vient d'autre part à faire obstacle à la connaissance de... l'oublié.» Pour ne pas tomber dans ce travers de la reconstruction exogène et de l'essentialisa-

tion d'une différence, il nous semble important de croiser cette démarche « patrimoniale » avec une recherche systématique sur l'histoire orale, la mémoire vive des migrations...»



Témoignages

Hilda TCHOBOIAN est la Directrice de la Maison de la Culture Arménienne de Décines

Propos recueillis par Médiactif

« La question de l'intégration arménienne en France est pour moi vécue à double titre : à titre individuel : née en Syrie, je suis arrivée en France en 1967, et en tant que militante d'une cause car j'ai une identité de résistance, je lutte pour que notre arménité vive, pour que la perte identitaire liée à l'assimilation s'amointrisse. La France est une république d'assimilation et les immigrés apportent quelque chose à la France mais, en même temps, même si je me sens totalement républicaine; je pense que le modèle dominant est un rouleau compresseur de la culture si j'ose dire... Il faut que l'arménité se pérennise. Cela se fera de moins en moins dans les familles et de plus en plus dans les structures comme celles-ci.

En période de croissance, l'intérêt pour les cultures dites "minoritaires" est quasiment évident... Souvent vécu sur le registre du folklore dans les années 70, la société civile s'est intéressée à ce qui est Autre. Historiquement, la France est un pays d'accueil. Bien sûr d'accueil physique et de possibilités matérielles mais surtout d'accueil culturel. La France est un des rares pays où des écrivains arméniens ont pu vivre une actualité littéraire et une confrontation avec les intellectuels du pays d'accueil. C'est en cela unique. Certains ont pu être édités mais tous étaient des ouvriers, à Billancourt par exemple... Il y a eu d'Arménie un véritable exil culturel qui a trouvé refuge en France.

Depuis quelques années, bientôt deux décennies, les choses sont moins faciles. L'intégration est passée par là bien sûr : les mariages mixtes, l'appauvrissement culturel des jeunes générations, la dilution dans la

masse... et aussi le contexte économique et social qui a accéléré le repli sur soi, la fin des grands mouvements militants. Des cultures minorisées sont aujourd'hui vécues parfois comme des menaces.

Il reste un moment clef, rassembleur et synonyme d'une Arménité universelle : c'est la commémoration tous les 24 avril de la date anniversaire du génocide des arméniens. A Décines où la communauté arménienne est arrivée en masse pour des raisons économiques (il y avait là du travail avec les usines de la Soie), un monument aux morts a été érigé à la mémoire des 1 500 000 victimes du génocide. C'est peut être aujourd'hui le symbole le plus fort de notre arménité en France.

Ici à la Maison de la Culture Arménienne, une des plus anciennes de France, 25 000 personnes par an, de toute la région lyonnaise (de Pont de Chéruy à St Etienne), viennent perpétuer leur culture. Il y a l'enseignement de la langue, la littérature, la danse, l'activité théâtrale, les expositions. Nous n'avons pas une politique communautaire par volonté mais de fait. Cela ne nous gêne pas de vivre, quelque part, une forme d'exception culturelle.

A l'heure où la France rejette une certaine forme d'uniformisation à l'américaine et au moment où elle revendique son exception culturelle et la possibilité d'un autre modèle, je serais heureuse qu'elle pense la même chose pour toutes les cultures minoritaires qui composent la république.

Je pense que nous avons plus à inclure qu'à exclure.»

Prendre en compte l'histoire pour construire l'avenir : le cas de la Guillotière

par Maurice MOISSONNIER, Historien, assisté de Fadila BEN ABDESSALAM
et Om-Hani NETCHAOU

La France n'étant pas l'Amérique, une remarque fondamentale s'impose pour apprécier les conditions urbanistiques du développement de la Guillotière : en 2002, elle ne comptera que 160 ans d'intégration à la ville plus que millénaire de Lyon !

Certes, ce quartier lyonnais partage cette situation avec Vaise et la Croix Rousse, mais la Guillotière offre des particularités qui la différencient des deux autres communes anciennement indépendantes.

On sait que l'annexion de 1852, répondait, pour l'essentiel à des préoccupations politiques et sécuritaires à l'égard d'agglomérations qui jouèrent en Novembre 1831, Avril 1834, et Juin 1849, un rôle majeur dans les troubles socio-politiques de l'époque.

Le Second Empire ouvre (outre la "fête des profits") une période de "remise en ordre" après les "agitations" de la Monarchie de Juillet et de la Seconde République.

A Lyon, cela se traduit spectaculairement par la mise au pas de la Commune grâce à la

toute puissance des préfets (Vaisse surtout) qui président aux débats d'une commission municipale désignée et tranchent en dernier ressort. La Préfecture et l'Hôtel de Ville fusionnent...

Dans ces conditions et dans cette optique, les annexions ont pour objet premier de soumettre à une autorité suprême les localités circumvoisines trop remuantes.

Sur le plan économique, les vastes projets urbanistiques du Second Empire visent avant tout à faciliter et à accompagner le bond allègre du capitalisme bancaire, commercial et industriel de la ville : nouveaux quartiers fonctionnels du centre selon deux axes Nord-Sud qui déterminent entre Bellecour et les pentes de la Croix Rousse, un remodelage de la ville (immeubles de grand standing, chambre de commerce et bourse, banques, grands magasins de luxe, aménagement des relations internes par élargissement des rues, gares qui permettent l'approvisionnement en marchandises et en main d'oeuvre, ponts supplémentaires sur le Rhône et la Saône etc...).



Croix-Rousse-Guillotière ne pas confondre !

Deux quartiers "ouvriers" différenciés par l'histoire et l'économie

En quoi, parmi les espaces rattachés à la ville, la situation de la Guillotière accuse-t-elle une différence ?

La Croix Rousse est plus profondément "Lyonnaise" que la Guillotière. Les pentes qui la séparent de la Ville n'ont jamais été une véritable séparation même si elles marquent un territoire. On peut les franchir par de nombreux accès. Le seul obstacle qui persiste le plus longtemps étant l'octroi, un

frein fiscal. L'activité économique de la Commune a été par contre étroitement subordonnée à la ville.

Centre très précoce de la "fabrique dispersée" des tissus de soie (artisanat structurellement dominé par un système salarial aux pièces imposé par des négociants maîtres du marché), elle est à l'origine d'un "précapitalisme" lié à la fonction financière et commerciale d'une cité rhodanienne

influencée par la puissance bancaire des villes d'Italie du Nord et longtemps plateforme des foires héritées des foires champenoises.

Les ateliers Croix Roussiens sont d'ailleurs les successeurs directs de ceux du "Vieux Lyon" de la rive droite de la Saône et du centre Nord de la presqu'île, "délocalisés" au XIX^e siècle. On peut dire que la géographie des "donneurs d'ordre", au bas des pentes de la Croix Rousse illustre parfaitement ce lien fort avec la ville métropole.

La Guillotière a des rapports plus distancés avec Lyon. Longtemps, elle n'est que bourgade au débouché du pont le plus ancien sur le Rhône. Tournée vers le Dauphiné, elle fait figure de "paillasson" devant la porte lyonnaise ouvrant sur l'Italie ! Agglomération d'écuries pour les chevaux, de dépôts de roulage, d'auberges, de remises où travaillent charrons, menuisiers et voituriers jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Lors du siège de Lyon, en 1793, elle reste "territoire républicain" hors les murs de la cité isolée par les armées de la convention. Mais, bien avant, c'est à ce point dans les esprits un territoire extérieur que lors des premiers troubles sociaux que connaît la Cité de la Soie (1744 et surtout 1786), à l'instar de la plèbe romaine, les tisseurs en soie, encore présents dans le "vieux Lyon" et au nord de la presqu'île, font spectaculairement sécession en se réunissant sur le territoire de l'actuelle Guillotière...

Lorsque s'ébauche après la Révolution et l'Empire, avec la monarchie constitutionnelle et le Second Empire, la véritable ère industrielle de l'histoire contemporaine l'outre Rhône "s'enrichit" de nouvelles industries malsaines et déjà polluantes (métallurgie, chimie, teinture, verrerie, etc...).

C'est sous le Second Empire que ce territoire voué à l'industrialisation et à l'accueil d'une nouvelle population, longtemps négligé, ravagé par les débordements du fleuve dont le dernier date de 1856, reçoit sous le "règne" de Vaisse, les digues de

protection et les quais qui vont permettre dans ce site une véritable expansion urbaine.

De 6.000 en 1800, la population atteint 25.700 en 1841, 43.000 en 1851, puis en 1866, fait plus que doubler avec 87.700 - près de + 3000 de moyenne annuelle.

Le quartier de la Guillotière réunit alors tous les caractères des villes de banlieue parisiennes qui naissent et se développent à cette époque (à la différence de ce qui se passe à Marseille qui inclut son secteur populaire et prolétarien - plus tardivement d'ailleurs - dans la ville même : le vieux port et les quartiers des hauteurs nord).

Comme dans l'aire parisienne, cette banlieue lyonnaise proche, alors distincte de la ville tout en y étant administrativement incluse, est en grande partie, construite avec des matériaux de récupération, fournis par la démolition des maisons d'un centre urbain, complètement restructuré, sous la direction du Hausmann Lyonnais Vaisse les traces de cette époque, encore nombreuses, sont perceptibles dans les taudis et les habitats ruinés, situés entre la place Guichard et la Place G. Péri. Un bon site d'observation : certaines salles bien orientées du 4^{ème} étage de la Bourse du Travail !... Maisons pauvres construites avec les débris de la riche presqu'île restructurée et "épurée" de ses éléments populaires par la modernisation des plans économiques et "sociaux" de Vaisse... C'est tout un symbole !

Dans le même temps, la localisation du parc de la Tête d'Or - équivalent provincial du Bois de Boulogne Parisien - attire à la fin du XIX^e siècle et à la veille de la guerre mondiale, une population aisée sur la rive gauche nord du Rhône à proximité du Parc, sur les quais, les avenues, les cours et les boulevards construits à la "Belle Epoque". La zone plus "populaire" est refoulée au Sud du Cours Lafayette et même de la Rue Servient.

Dès la fin du Second Empire, cette nouvelle distribution sociale s'exprime aussi sur le plan politique. Les élections de 1869 modifient sensiblement le paysage socio-politique en marquant même les nuances de comportement entre Croix Rousse et Guillotière.



La circonscription qui englobe la Guillotière élit avec un score spectaculaire le vieux révolutionnaire RASPAIL vétérans de toutes les révoltes depuis les années 1830. La Croix Rousse assure le succès du républicain affirmé BANCEL, qui malgré son étiquette est beaucoup moins "irréconciliable" que son collègue de la Guillotière !

Contre épreuve, un an plus tard : le plébiscite de 1870 censé établir un "régime parlementaire". A la Croix Rousse, le chiffre des inscrits a peu changé : 32 de moins qu'en 1869. On retrouve sur le non 5979 suffrages qui correspondent aux 5796 voix réunies par BANCEL l'année précédente. D'autre part, les suffrages additionnés du républicain modéré et du candidat conservateur totalisaient 2039 voix, bien proches des 1962 bulletins qui se sont portés sur le oui en 1870.

Inversement, à la Guillotière, les inscrits passent en un an de 12.168 à 15.969 : indice saisissant d'un secteur en essor vigoureux (avec tout ce que cela représente en terme de problèmes locatifs !). En pourcentages (seul moyen d'évaluation en un lieu où les chiffres sont bouleversés), les suffrages de 1869 y représentaient 73,3 % pour RASPAIL et 13,3 % pour le très modéré Jules FAVRE, soit au total 86,6 % de voix républicaines. En 1870, le score du non s'élevait à 71,7 % soit un recul de 14,9 % fourni par la majorité écrasante des modérés de 1869 dans un électoral qui avait, lui, augmenté de 3 898 unités soit 32 % par rapport à l'année précédente. Le secteur de la

Guillotière affirmait alors l'essor de son peuplement et la radicalité d'une opposition d'avant garde ! Moment charnière dans la constitution d'un monde ouvrier différencié, plus complexe, façonné au rythme du développement économique lyonnais, dans la phase de transition entre un système d'artisans réduit au salariat par un capitalisme commercial et un système où émergent les ouvriers salariés d'un capitalisme industriel. Temps où le grand atelier et l'usine s'affirment (comme les ateliers de la Buire dont les différentes productions et les effectifs fluctuent largement au rythme des commandes). Situation qui ajoute aux insuffisances de la dotation immobilière, l'inconfort de voisinages bruyants et souvent malodorants.

Au moment de la chute de l'Empire, les deux quartiers se différencient encore. La Croix-Rousse ne connaît qu'une poussée de fièvre confuse qui aboutit à l'exécution du Commandant Arnaud.

A la Guillotière Bakounine trouve des appuis pour son coup de force échevelé contre l'Hôtel de Ville le 28 Septembre 1871 et, c'est un bataillon venu de la Croix-Rousse qui réprime l'émeute.

La Guillotière est encore en pointe pour l'éphémère proclamation d'une "Commune" en mars 1871, puis pour une insurrection le 30 avril 1871 dont les barricades et le combat se limitent autour de la place du Pont.

Une nouvelle fois s'affirmait la différenciation entre les deux territoires de la grande ville !



La Guillotière sous la IIIème République

Un autre mouvement ouvrier

Les débuts de la 3ème République, dans ces conditions, sont douloureux sur la rive gauche du Rhône. Ils contribuent à renforcer la réputation d'un "boulevard du crime" infligée à la Guillotière. Surtout sous le règne du préfet DUCROS qui, à la faveur d'une exception administrative amputant de son maire le pouvoir municipal sous surveillance, exerce sur les mal-pensants, les mal-vivants et les mal-croyants toute la rigueur de "l'Ordre Moral".

C'est l'ère du soupçon.

Cette vigilance répressive ne fait qu'élargir le fossé d'incompréhensions socio-politiques au sein de la population lyonnaise et nourrir tous les fantasmes sociaux.

Lorsqu'avec l'accession des Républicains au pouvoir la répression s'atténue, la Guillotière s'anime d'organisations politiques et sociales représentatives de toutes les nuances des classes moyennes et ouvrières :

- radicaux adeptes parfois de la Libre Pensée et champions de la laïcité;
- socialistes de toutes les écoles : possibilistes (rares), vaillantistes, guesdistes, allemanistes.

Les groupes anarchistes ou anarchisants sont nombreux et divers, remuants bien que peu fournis en effectifs. Ils sont présents dans les formations syndicales à partir des années 90. La police et la justice font entre eux peu de différences mêlant les formations anarcho-syndicalistes des premières fédérations syndicales précégétistes aux groupes pratiquant la propagande par le fait et à ceux qui se consacrent à l'élaboration théorique d'une culture nouvelle.

C'est sur la rive gauche du Rhône, aux lisières nord de la Guillotière proprement dite, que se tient en 1878 le 2ème congrès ouvrier après la commune qui engage un processus de regroupement des forma-

tions syndicales dispersées. Puis, dans les mêmes lieux en 1886, au théâtre du Cour Morand qui deviendra à la fin des années 1890 la première Bourse du Travail de Lyon, le congrès syndical fondateur de la Fédération Nationale des Syndicats inspiré par les Guesdites et les Vaillantistes : le plus ancien ancêtre de la CGT née de la difficile fusion de la F.N.S. et de la Fédération des Bourses du Travail.

Dans ces conditions, il convient de dire que la Guillotière, par le rôle qu'elle a joué dans l'élaboration des bases fondamentales du mouvement ouvrier français, a acquis des caractères valorisants qui méritent d'être rappelés aux habitants actuels du quartier. En rappelant ce que ce rôle signifie en terme d'ouverture aux idéaux d'amitié entre les peuples, de lutte pour le mieux être du monde du travail, d'amélioration du sort des défavorisés... !



La Guillotière :

Hôtel populaire de l'Europe

Avec la fin du XIX° siècle et les premières décennies du XX° siècle se dessine un autre moment clé du développement et de la structuration de la population française.

Sous le Second Empire, des sources diverses : belges, allemandes, suisses sont mises à profit (surtout pour les chantiers de construction ferroviaires). La relance économique de la fin du siècle et, ultérieurement, la poursuite de l'expansion industrielle lyonnaise, stimulée par le repli des entreprises situées dans les régions envahies en 1914-18 oblige à faire appel à des courants

nouveaux provenant en particulier d'Italie d'abord et d'Espagne ensuite.

Les branches industrielles de Lyon et sa région immédiate se diversifient, tandis que des secteurs, comme le bâtiment prospèrent. L'entrée dans le temps de la grande industrie moderne - celle de l'électricité après la houille et le gaz coïncide aussi avec le temps de l'expansion coloniale qui va s'avérer fournisseuse de soldats puis de main d'œuvre.

Première phase : l'essor de l'industrialisation nouvelle, quel effet sur la population ?

Exemple italien : en 1891, on compte 9000 italiens à Lyon, 12 000 en 1911 et 28450 en 1926.

La période est marquée par des difficultés graves nées d'incompréhensions inhérentes aux contacts de collectivités de langues, de cultures, de croyances et de traditions différentes.

En 1909, un document préfectoral du 16 janvier portant sur les étrangers demeurant dans la commune, fixe par quartiers quelques chiffres : Croix Rousse 996, Hôtel de Ville 692, Vaise 374, Brotteaux 1 510, Saint Louis 2 648, et la Guillotière au sens le plus strict : 1187 italiens ; 269 suisses, 99 allemands, 47 espagnols, portugais ou grecs, 14 balkaniques (bulgares, serbes, monténégrins, roumains) 14 russes, 9 turcs et quelques autres ...

La Guillotière stricto sensu apparaît bien déjà comme le lieu majeur du "melting pot", un centre cosmopolite¹.

Le sort de ces immigrés devient parfois un enjeu politique dans les relations internationales. C'est par exemple, le cas à Saint Fons où les industriels de la chimie décident le renvoi dans leur pays d'ouvriers piémontais embauchés dans leurs usines en représaille des tarifs douaniers frappant leur produits. Les rivalités entre ouvriers français et immigrés qui acceptent des salaires inférieurs sont aussi exploitées. Tous les incidents quotidiens sont aggravés par un courant xénophobe entretenu par les crises qui secouent la vie politique française à la charnière des XIXe et XXe siècles (Boulangisme, scandales de Panama, affaire Dreyfus).

Le plus grave événement est sans doute le massacre d'italiens à Aigues Mortes (au plan national).

Le second en importance affecte la Guillotière en Juin 1894 après l'assassinat du président Sadi Carnot en visite à Lyon à l'occasion de l'Exposition Universelle. Il est poignardé par l'anarchiste italien Caserio. La réaction politique et xénophobe provoquée par ces circonstances se manifeste surtout à la Guillotière où les commerçants transalpins sont pris pour cibles - violences et pillages se poursuivent pendant près d'une semaine. Les agresseurs appartiennent à tous les milieux sociaux.

Rue Mazenod, le siège de l'Harmonie italienne est ravagé, le mobilier est brisé et brûlé- Rue Saint André la fabrique de matériel métallique Mazzoni est anéantie, des cafés italiens sont dévastés. Les arrestations qui approchent les 80 frappent majoritairement des habitants du quartier où la circulation est interrompue dans certaines rues gardées militairement et barrées...

Le choc de 1894, la montée en France d'un nationalisme xénophobe, les tensions internationales stimulées par la formation de systèmes d'alliances antagonistes, le développement d'un courant antisémite actif, entretiennent une atmosphère délétère favorable à l'agglomération des rapports entre les communautés qui cohabitent à la Guillotière.



1 - Document analysé par Mademoiselle NETCHAOUI OM HANI - Archives Dép. Du Rhône AM 414 voir carte.

Après 1914 : L'Afrique et l'Asie

Vient s'y ajouter le facteur nouveau.

Depuis les années 1880 et jusqu'à la 1ère guerre mondiale, l'expansion coloniale introduit de nouveaux acteurs d'où, de nouveaux problèmes relationnels.

L'Empire Français, appuyé par la force militaire, se constitue réellement sous la III^e République.

A l'Algérie s'ajoutent, pour l'essentiel, la Tunisie, le Maroc, les Territoires de l'Afrique Noire et, en Asie, l'Indochine.

Le paternalisme colonial qui se pare d'une mission civilisatrice recouvre une doctrine présumant la supériorité de "l'homme blanc". Il peut devenir méprisant et féroce. Il favorise dans la population métropolitaine une suffisance nationale peu propice à une compréhension des "peuplades" d'Outre-mer. Majoritairement, la population française passant par l'école obligatoire, laïque et républicaine reçoit une éducation qui, dans l'atmosphère développée à l'approche de la guerre, par ses clichés, cultive à la fois méfiance et condescendance ... et même pire.

Ainsi peut-on lire, dans un livre de lectures suivies, adopté en 1907 dans les écoles municipales de la Ville de Lyon² des considérations peu en harmonie avec la Déclaration des Droits de l'Homme qui clôt les lectures (p. 381) : "Les Kabyles seront à nous, un jour prochain, par l'intérêt, par la sympathie, comme ils le sont déjà, bien moins frémisants que naguère par la conquête. Entamés lentement mais sûrement par l'école qui les rapproche de nous, en leur enseignant le français et les moyens de rendre plus fructueux leur dur travail, ils descendent dans la plaine, font reculer l'arabe à leur tour et soldats dans nos bataillons indigènes, ou laboureurs dans les champs de nos colons, ils travaillent pour la France de demain". Justice distributive !, on lit (p. 325) dans un texte censé être d'un soldat colonisateur : "Les berbères, ces pirates du désert que nous avons affamés par l'occupation des oasis de l'extrême Sud (...) nous guetterons (...), qu'ils essayent, ils seront

bien reçus. À défaut de lion, je serai ravi de prendre ma revanche sur ces chacals."

La guerre 1914-1918 a eu pour résultat, parmi d'autres, un brassage industriel qui joue en faveur de Lyon qui, à l'abri des régions dévastées, a enrichi ainsi son potentiel métallurgique et chimique, fourni par des entreprises repliées au Nord et au Nord est.

Cette période correspond en outre à l'apparition généralisée des populations coloniales sur le sol métropolitain.

Dans un premier temps, avec les apports militaires (Afrique du nord, Sénégal) mais aussi de main d'œuvre (extrême orient), l'accueil est apparemment favorable, voire enthousiaste.

Cet état de grâce ne survit pas au conflit lorsqu'une partie de ceux-ci restent en France et que les courants d'émigration Sud méditerranéenne s'intensifient.

Au début, comme l'écrit Azouz Begag : "dans les années 20, après les italiens, c'est aux Nordes africains qu'est accolée l'image de l'étranger brutal. Avant la première guerre mondiale, appelés les "tchouk-tchouk", ils étaient décrits comme de grands enfants effarouchés suscitant la curiosité et la sympathie, mais après 1918, les "sidis", puis les "bicots" deviennent maladroits, instables, sales, dangereux, malades, vecteurs de maladies"¹.

Dans ce brassage de peuples lié à la guerre apparaissent aussi les arméniens après le drame que connaît ce peuple en 1915 dans l'état turc. Ils peuplent souvent les banlieues qui se développent autour de Lyon (Décines par exemple) mais sont aussi présents à la Guillotière, réussissant souvent leur intégration économique et sociale, jouant un rôle commercial important.

La seconde guerre mondiale, à son tour, a nourri et accéléré ce mouvement de population, accentuant en particulier le rôle du courant extrême oriental (indochinois recrutés en 1939 pour procurer de la main d'œuvre dans les industries de guerre, souvent insalubres

2- Azouz BEGAG - Revue "Autrement" Janvier 1997 "La place du Pont ou la Médina de Lyon".



dans le secteur chimique et qui n'ont pu être rapatriés par la suite dans le contexte de la défaite). Le tout dans une situation - jusqu'au milieu de 1940 - de développement des transports maritimes de masse. Apport qui a repris du fait de l'instabilité de la zone asiatique et des guerres de la décolonisation. Apport enfin qui se distingue relativement des autres par la formation, au Sud de la Place G. Péri, d'une communauté asiatique originale, compacte, solidaire et active, mais quelque peu isolée (effet d'une très forte cohérence ?) dans un secteur très délimité. Dans les années 30, c'est souvent vers la Guillotière que convergent les manifestations ouvrières même si le quartier finit de perdre ses implantations ouvrières. Avant le Front Populaire s'y déroulent les premières manifestations internationalistes contre le fascisme italien (contre l'assassinat de Mattéotti et la mort d'A. Gramsci) ou allemand (procès de Dimitrov à Leipzig détention de Thaelman,

protestation contre la Nuit de Cristal anti-sémite en Novembre 1938).

Le 9 mars 1935, la centralité sociale du quartier est soulignée dans le choix des itinéraires convergents d'une "marche de la faim" décidée à l'occasion de la venue à Lyon du Président du Conseil Flandin, pour inaugurer la foire.

Partis des banlieues Sud, Nord et Est, les chômeurs convergent par milliers sur la "vieille Bourse du Travail", cours Morand quand ils viennent du Nord et de l'Est et, lorsqu'ils arrivent du Sud sur la Salle de l'Unitaire créée à l'initiative de la SFIO dans les années d'après guerre. Cette salle existait rue Boileau aux limites Nord de la Guillotière et impliquait la traversée du cœur du quartier qui accueillit "chaudement" la démonstration ouvrière !

Dans la nuit de la défaite et de l'occupation

Quelques années plus tard lorsque surviennent les temps sombres de Vichy, puis de l'occupation du "royaume du Maréchal" (Delperrié de Bayac), la Guillotière doit plus que jamais ne pas offenser le regard des grands du régime. Les cortèges officiels la contournent soigneusement. Tandis que la Police la tient à l'œil, les cortèges officiels fréquentent la Presqu'île et les abords de Saint -Jean, se permettant une escapade croix-roussienne pour honorer en la personne d'un tisseur, les vertus de " l'artisanat régénérateur des traditions nationales ! "

C'est le moment où le périmètre Rue Servient / Rue Garibaldi / Cours Gambetta / Quais du Rhône, traversé par l'axe de la Rue Moncey est le plus stigmatisé de tous les secteurs de la ville. L'occupation de la zone Sud à partir du 11 Novembre 1942, aggrave encore cette situation.

C'est devant le 4 de la Rue Villeroy que s'est engagée la guérilla urbaine à Lyon. Et rien ne le rappelle.

Le 12 janvier 1943 vers 19 heures, à la nuit tombée, deux ouvriers caladois Paul Jean Gachet et André Desthieux, tous deux à bicyclette tirent sur les soldats Katzenberger et Sommershuh. Ce dernier est tué sur le coup. Acte de grande portée qui en entraîne d'autres : dès le 25 janvier le groupe FTP Dardel attaque à la grenade un détachement allemand Avenue Condorcet = 22 soldats tués ...

Gachet et Desthieux sont deux membres d'un groupe d'action de la jeunesse communiste, participants actifs à de nombreux sabotages ferroviaires, à des attaques contre les installations de la Wehrmacht (entre autres l'incendie le 9 février de 7000 quintaux de fourrage à la caserne de la Part-Dieu utilisée par la Wehrmacht) à des récupérations de fonds et de tickets d'alimentation pour les clandestins. A l'instruction, ils revendiquent leurs actes et Gachet, pour lequel les défenseurs, afin de gagner du temps, avaient obtenu une expertise mentale, impressionne les médecins qui notent dans leur rapport :



"Le geste sobre et assez rapide, l'attitude bien droite, une certaine élégance de présentation que l'on n'est pas accoutumé de voir chez les gens d'une condition relativement modeste, disent la décision du caractère"³.

Le souvenir de l'action d'avant garde accomplie dans le quartier Moncey par ces deux héros, livrés par Vichy, aux autorités allemandes et fusillés à Dijon le 26 mai 1943, aurait certes mérité d'être célébré par un rappel sur les lieux de l'attentat. Mais ce lieu n'est-il pas de perte, de naufrage moral, un lieu pas du tout recommandable ? L'enquête, en 1942, dès son ouverture, est influencée par cette conviction. Elle s'étend longuement sur le contexte social du quartier, ce qui oriente les recherches de la police française : ragots sur les relations des "femmes légères" avec les occupants et évocation des "rancoeurs contre les algériens" dans un milieu cosmopolite où, affirme un rapport de synthèse, "voisinent français, arabes, italiens, arménien, espagnols et autres, de moralité douteuse, où oisifs, femmes soumises et femmes de moeurs légères. Receleurs et trafiquants divers se donnent réciproquement à la police, s'épient, mais se soutiennent, se refermant en un mutisme complet ou se dépensant en bavardages inconsidérés". Et ce texte de conclure que "la méthode qui s'impose après perquisitions nombreuses et rafles répétées : l'observation patiente".

Il est remarquable que ce document, apparemment insensible à la situation nouvelle créée par l'occupation du 11 Novembre 1942 s'attache à rechercher dans le quartier, l'origine de cette opération fortement suspectée, les premiers jours, d'être une affaire de ténébreux règlements de comptes locaux... perpétrée par deux cyclistes venus du dehors !

[Peut-être en 2003 serait-il possible de tirer enfin de l'oubli cet épisode valorisant par l'inauguration d'une plaque évoquant rue

Villeroy l'événement éludé de l'histoire du quartier et, pourquoi pas, en y associant la mémoire du juif algérien JO BOUKOBZA, tué quelques jours avant la libération place du Pont (Gabriel PERI) par un milicien ?⁴

Le caractère dominant du quartier de la Guillotière est alors, dans les circonstances créées par la conjoncture politique, d'être un lieu contradictoire, en même temps refuge et souricière. On peut s'y cacher dans le dédale des petites rues et des taudis qui offrent la possibilité de circuler discrètement en empruntant ruelles et couloirs. On y affronte le risque des rafles, de la surveillance renforcée que compensent des complicités spontanées d'habitants excédés par la stigmatisation du secteur et les manoeuvres trop visibles de la police.

Malgré la surveillance policière qui semble aussi trouver des indicateurs parmi les "protecteurs" de nombreuses prostituées, les illégaux de la résistance, considèrent que le secteur Guillotière, profondément populaire comporte, en dépit des risques évidents, des contreparties intéressantes.

D'abord grâce à l'existence de nombreux "garnis" déclarés ou non (il s'agit de chambres chez l'habitant, louées à bon marché pour des durées extrêmement variables). Un document de la police administrative, en 1915, qui divise la Guillotière en trois secteurs en dénombre 4194 sur les 13926 de la ville, soit 30 %.

Le développement d'une hôtellerie plus populaire réduit considérablement ce chiffre mais, en 1925, le service ad hoc de la préfecture en recense encore dans le secteur 340.

Dans un livre de souvenirs "Du Quercy à la Guille" Roger PESTOURIE, un dirigeant clandestin des jeunes communistes, puis membre de la direction lyonnaise des Forces Unies de la Jeunesse Patriotiques (FUJP), avec F. CHIRAT et G. DRU raconte son arrivée à Lyon en Mars 1943 et les commodités clandestines que lui offrit alors la Guillotière.

3 - Expertise mentale de P. GACHET - Médecins LARRIVE, CHRISTY et BOURRAT (ADR 1035 W9 - 2 Avril 1943)

4 - cf Bernard TEPREMAN - Passé décomposé ou la spirale d'un passé - Ed. du losange 1998 p.127]



Que faire de la Guillotière ?

En 1946, Marcel E. Grancher publie aux éditions Gutenberg, dans la collection "Lyon de mon cœur" un petit ouvrage intitulé "les Nuits de Lyon". C'est un auteur mineur qui nourrit une "culture" lyonnaise fondée sur la grosse blague populiste insistant sur les joyeusetés de la table, du vin et du sexe qu'illustre son oeuvre principale "le charcutier de Machonville". Il s'efforce en vain de disputer à Gabriel Chevallier les lauriers de son Clochemerle.

La notoriété locale de Grancher ne fait donc pas le doute, on lit ses articles dans la presse et ses publications ont le soutien d'une bonne publicité. Que dit-il alors, dans des "nuits" qui ne sont pas celles de Musset, sur les rues de la Guillotière ?

Description agressive s'il en est, où tous les poncifs du racisme ordinaire sont réunis et les regrets du "bon vieux temps !" = "Ah, ce n'est plus la Rue Marignan de jadis, belle dans son horrible pittoresque, où, au seuil de chaque rez de chaussée large ouvert, se tenait une pitoyable vendeuse d'amour, où

jouxtaient les boutiques de colifichets et de parfumerie de bon marché" ⁴.

La description de la Rue Chaponnay est de la même encre : "la peau d'âne des tambourins résonnait sourdement, emplissant la rue d'un vacarme de souk (...), on n'était plus à Lyon, ville du saucisson, du beaujolais et du ciel gris, mais quelque part à Alger La Blanche, pays des dattes, de thé à la menthe et de lumière crue".

Et elle se termine ainsi : "Isolés ou par groupes, piqués au bord du trottoir, les sidis attendaient ainsi on ne sait quoi. Un chien maigre aboyait aux échos du tam-tam, qui sévissait toujours. Vers la Rue de l'Épée, un coup de feu claqua, sans que personne ne s'en émeuve. Dans l'ombre, un ivrogne éructait. D'autres arabes passaient, se tenant par les coudes, en rangs d'oignons, et chantant "Anachir ch'ta ladjiouza". L'air sentait le linge sale, le santal et le crime".

Ainsi, la "chute de Berlin" n'a-t-elle pas résolu tous les problèmes brûlants du siècle malgré l'ivresse du moment !.



Contre le racisme : l'intervention citoyenne

Les dégâts spirituels du racisme ordinaire, stimulés par quatre ans d'idéologie vichyssoise et d'exaltation nazifiante de la supériorité de l'homme blanc de souche "indo-européenne", ont laissé pas mal de brumes néfastes dans les têtes... Marcel E. Grancher en témoigne à sa façon !

Les circonstances induites entre 1954 et 1962 par les difficultés de la décolonisation et les violences de la Guerre d'Algérie ont souvent aggravé les rapports entre les communautés réunies à la Guillotière. Elles ont subi elles-mêmes des divisions internes aiguës. Qu'on songe aux affrontements entre F.L.N. et M.N.A. de MESSALI Hadj chez les algériens ou entre militants de la négociation et de l'indépendance fran-

çaise et les partisans de "l'Algérie française", parfois devenus activistes de l'OAS.

Au débouché Est du Pont de la Guillotière, la Place Antonin Jutard nous rappelle le lien entre Résistance et lutte des Lyonnais démocrates pour l'indépendance algérienne. Elle jouxte, en effet, la Brasserie de l'Etoile dont Jutard fut le propriétaire. Courageux résistant de la Maçonnerie clandestine, il fut agressé deux fois par les hommes de main du sinistre "gueule tordue" (Francis André, auxiliaire de la Gestapo, animateur d'un "mouvement national anti terroriste" (MNAT) recruté par les doriotistes). La deuxième fois, le 17 novembre 1943, il fut assassiné.

5 - Nuits de Lyon pp 69 à 73

Or, c'est dans la grande salle de réunion de la Brasserie de l'Etoile que, pendant la Guerre d'Algérie, se réunissaient les organisations et les coordinations favorables à la paix négociée et hostiles à la répression (partis, syndicats, comité de défense des libertés et des droits individuels, comité de vigilance des étudiants, cercle Tocqueville, JOC, AGEL, etc...).

Cette présence à la fois symbolique et active a triomphé finalement des incitations à la haine à l'égard de la communauté nord-africaine (et pas seulement algérienne). Dans la seule année 1958, arrêtée au mois de septembre, on releva plus de 16 attentats en ville contre les personnes et les biens, perpétrés par l'organisation clandestine O.A.S ...

L'intervention citoyenne dans des moments de crise paroxystique est nécessaire. Dans l'histoire des rapports communautaires à la Guillotière, elle a donné des résultats positifs en deux occasions.

En 1894 après l'assassinat de Sadi Carnot, dès le lendemain des premiers incidents graves, les diverses formations syndicales qui existent lancent des appels et délèguent leurs représentants sur le terrain pour stigmatiser les violences exercées contre les immigrés italiens. C'est le cas des diverses formations socialistes qui existent alors : Travailleurs Socialistes de France ("Broussistes"), Parti Ouvrier Socialiste de France (guedistes) ou socialistes Indépendants, tous se réclament des principes de l'internationalisme prolétarien pour s'opposer aux violences qui portent atteinte aux relations entre travailleurs que des intérêts communs doivent réunir.

Ils ne peuvent cependant que limiter les violences, sans arriver à les maîtriser réellement.

A l'articulation des XIX et XX ème siècles et jusqu'à la veille de la 1ère guerre mondiale, les militants ouvriers rencontrent pour développer un internationalisme de classe, beaucoup de difficultés, y compris à la Guillotière.

Le combat est rude contre un nationalisme et un antisémitisme populaire issu des thèses racistes d'un Vacher de la Pougé, d'un Drumont ou du national-populisme du marquis-aventurier Morès qui trouvent parfois outre Rhône des échos favorables.

Les choses sont différentes lors des troubles anti-italiens qui marquent le 10 juin 1940 et les jours suivants la déclaration de guerre de l'Italie fasciste. Les démonstrations violentes ont lieu surtout dans la presqu'île et en des lieux dispersés là où existent des banques ou des représentations et organismes de l'état mussolinien.

En milieu populaire, les émigrés politiques (qui par leurs associations influencent souvent les émigrés économiques) ont beaucoup limité les efforts du consulat romain pour associer les expatriés transalpins à la politique du Duce.

Le Front Populaire, les Brigades Internationales (à recrutement important dans la mouvance lyonnaise) ont beaucoup pesé pour une meilleure compréhension entre italiens et français. S'il y a eu conflit, c'est surtout au sein des immigrés entre ceux qui acceptaient les largesses du gouvernement fasciste pour passer vacances au pays et ceux qui refusaient cette manoeuvre du pouvoir !

Les organisations clandestines tenaient souvent leurs réunions ou leurs congrès dans la zone urbaine lyonnaise grâce aux complaisances des organisations ouvrières, syndicales ou politiques françaises. La situation poussait à la coopération internationale, imposait en quelque sorte un internationalisme de réflexe, propulsé à l'ordre du jour par des circonstances favorables.

A plus forte raison retrouve-t-on des processus semblables pendant la résistance où les organisations syndicales de la MOE (Main Oeuvre Etrangère) se muent en une MOI (Main Oeuvre Immigrée) fort active dans l'action en coopération avec les formations nationales françaises.⁶

6 - Voir à ce sujet Jean OTTAVI - Des années blanches et noires du Front populaire à l'insurrection de Villeurbanne. Ed BGA-PERMEZEL - pp. 145-157



Maîtriser l'avenir

Peut-on à partir de cette réflexion sur le passé d'un quartier populaire traversé de longue date par de multiples courants de population diverses, tirer quelques conclusions pour le présent ?

Il semble bien qu'on le puisse, à condition de retenir quelques remarques générales faisant abstraction des caractéristiques particulières des différents moments historiques évoqués.

Deux données sont permanentes :

1 / dans tous les cas, il faut retenir l'intervention de minorités éclairées, décidées à agir au sein même des différentes communautés qui cohabitent.

2 / pour agir efficacement en vue de surmonter les antagonismes culturels induits par la diversité des origines sociales, nationales, géographiques, religieuses, ces minorités ont besoin de moyens qu'elles n'ont pas.

Ces "médiateurs", ces "passeurs", ces entraîneurs (qu'importe le terme !) méritent de recevoir des aides morales et matérielles de la part des pouvoirs locaux qui devraient faciliter des convergences de sociabilité et non pas des conversions à une commune identité.

Ces objectifs de nature administrative, quelle que soit leur noblesse - ne peuvent se passer du concours de ceux que Jules Romain nommait les "hommes de bonne volonté".

Ils ont été présents tout au long de l'histoire de la Guillotière animés d'une foi religieuse ou laïque, d'un idéal révolutionnaire ou pacifique, d'harmonie sociale, d'une solidarité professionnelle ou humanitaire.

Ouvriers modestes ou inspireurs prestigieux de la fraternité ...

A la Guillotière, au mi temps du XIX siècle, Antoine Chevrier fonde la Prado, à l'effolement de sa mère, qui habitant Ainay, s'inquiète de le voir s'établir "chez les sauvages !". Saint François d'un autre temps, il esquisse la tâche d'un église moderne : " Erreur de s'attacher, mes frères,

à la lecture de ces livres qui ne parlent que d'enfer, de damnation, de justice, qui ne montrent en Dieu qu'un juge sévère qui ne fait que punir (...) notre vocation à nous est la pauvreté et le service des pauvres ⁷.

Et l'oeuvre a continué son chemin dans les villes de banlieue du XX ème siècle, mais aussi, toujours à la Guillotière avec l'évêque auxiliaire Alfred Ancel affirmant, de son refuge de la rue Bonnefoi, où il accueillait les maltraités de la société : " Notre marche vers la réconciliation comporte deux aspects complémentaires. Dans le conflit lui même, nous continuerons à combattre par amour pour nos frères opprimés et dans l'amour envers tous. En même temps, nous chercherons à instaurer des structures nouvelles conformes aux exigences de la justice ⁸."

En cette fin de siècle des courants de même nature traversent toutes les grandes religions présentes à Lyon, Islam compris, offrant l'opportunité à chacune de jouer un rôle actif dans une recherche de "réconciliation" concrète au sein de populations composites.

De même l'évolution du concept de laïcité s'est accompagnée d'un élargissement de son contenu social qui a fait éclater les limites étroites où il était confiné au siècle dernier. L'école de la République peut jouer un rôle important dans le domaine de la compréhension réciproque des éléments divers composant la population du quartier : l'action du groupe Painlevé en témoigne. Au delà des institutions, la mobilisation des bonnes volontés peut s'opérer avec le développement des associations libres, déclarées ou reconnues d'utilité publique. A coté des outils de l'Etat et des institutions locales, elles offrent l'opportunité d'une intervention plus directe des habitants dans les affaires du quartier.

Pour en faciliter le fonctionnement, l'implantation soigneusement étudiée de salles capables de recevoir une centaine de participants dans trois ou quatre secteurs du quartier (gérés sous contrôle par des



7 - Histoire de la France contemporaine- Tome III - 1835 -1871. Ed Sociales 1979 pp. 312- 313

8 - A. ANCEL - Pour une lecture chrétienne de la lutte des classes. JP

DELARGE - Ed. Universitaires 1975 - P 347.

conseils élus rassemblant une représentation des utilisateurs) contribuerait à resserrer, dans des responsabilités communes, la coopération et les relations des composantes de la population.

De cela pourrait naître des activités culturelles, festives ou pédagogiques à la fois utiles et unifiantes⁹.

Tout doit être pensé en fonction de cet objectif : comment faciliter le contact et l'échange entre les différentes catégories de la population ?

Commercialement, le dimanche matin, le marché de la place Guichard, coloré et divers, semble une réussite. On y évolue dans une ambiance sympathique.

Pourquoi ne serait-il pas possible de réussir de même dans le domaine de l'activité festive ou culturelle ?

Un écueil semble impérativement devoir être évité : traiter le quartier Moncey comme une entité à part serait une erreur. Il faut avoir soin de l'englober dans l'ensemble de la Guillotière si l'on veut intégrer réellement sa population composite. La solution est dans l'ouverture et non dans la "mise en clinique" de ce secteur très limité.

Historiquement la Guillotière forme un tout aux aspects nuancés.



9 - L'auteur de ce rapport a participé, dans le cadre d'une "Université Nouvelle" à la réalisation d'une exposition à l'école primaire de la rue Robert sur "La Guillotière de 1789 à nos jours", du 12 au 19 mai 1962. Il peut fournir des photocopies du "livre d'or" qui prouvent le grand intérêt qu'y ont porté les visiteurs.



Témoignage

Une mobilisation citoyenne pour sauver une mémoire commune à toute l'agglomération : l'exemple du Comité de quartier de la Guillotière.

par Marie-France ANTONA

Ce Cahier Millénaire 3 consacré à la mémoire et à l'identité nous offre la possibilité d'indiquer comment, en tant que Comité de quartier (collectif d'habitants et de commerçants), impliqué dans la vie de la cité à une échelle très locale, celle du quartier Moncey, nous avons pu recourir à la « mémoire du quartier et de la ville » pour défendre un quartier symbolique et réfléchir à son identité.

Cette mobilisation identitaire de la mémoire est passée par trois grandes phases qui correspondent aux trois grandes étapes rencontrées par le quartier Moncey pour sortir de l'incertitude et de l'abandon :

- fin 96-début 97, alors que le quartier Moncey était en souffrance et en déshérence depuis une dizaine d'années (fermeture du Prisunic en 1988, construction du CLIP barrant l'entrée de la rue Moncey, menace d'achèvement de l'axe Moncey et de destruction des deux îlots centraux de 7 immeubles, classement en Zone Urbaine Sensible), la nécessité de prendre une décision s'est imposée à tous ;

- en 97, la Commission Moncey, créée à l'initiative de Raymond Barre et présidée par Henry Chabert s'est donnée pour mission de réfléchir sereinement au destin de ce quartier ancien de centre ville, totalement laissé pour compte. Fallait-il achever la percée Moncey et détruire les 7 immeubles de logements sociaux ou bien alors stopper le mitage du quartier pour le réhabiliter et le requalifier ? Cette Commission a entendu des experts, des techniciens, des acteurs locaux et des élus. En février 98, Raymond Barre a opté pour la voie de la sagesse, la préservation du quartier et sa réhabilitation ;
- depuis 99, on peut dire que le projet est entré dans sa phase pré-opérationnelle et que les premières grandes actions verront le jour en 2001.

Dans la première phase (fin 96, début 97), les habitants et les commerçants du quartier excédés par les effets d'annonce, les

rumeurs et l'immobilisme en étaient arrivés à souhaiter le pire pour que le cauchemar de l'incertitude prenne fin.

Heureusement et à différents niveaux, un réflexe salutaire de mobilisation autour d'une mémoire affective et nostalgique a contribué à faire émerger un attachement profond au quartier, développer un instinct de survie et à forger une identité assez mythique et légendaire du quartier.

C'est ainsi que les repérages du cinéaste J. P. Lebesson pour son film sur la Place du Pont tout comme la publication de l'ouvrage d'Azouz Begag «La Place du Pont, la Médina de Lyon» ont permis aux anciens du quartier de faire remonter leurs souvenirs et à la population de retisser des liens de proximité et de solidarité.

Le travail de la mémoire a commencé à s'organiser collectivement.

Nous avons des logements et un territoire à défendre mais surtout un mode de vie à protéger. Nous nous sommes regroupés autour d'une identité de résistance.

Lors de la seconde phase, celle de la discussion sur le destin du quartier, alors qu'il apparaissait clairement que le véritable enjeu n'était pas celui des choix urbanistiques mais celui de l'identité du quartier, il nous a fallu déconstruire les discours et les représentations négatives qui disqualifiaient le quartier. L'identité du quartier nous était renvoyée de l'extérieur sur le mode de la diabolisation. On avait collé sur le quartier Moncey une identité d'antimodèle, de mauvais lieu, de lieu de relégation ainsi qu'une série d'étiquettes et de stéréotypes aux effets pervers (« ghetto », « Bronx », « Médina », « Zone Urbaine Sensible ») dont il fallait se défaire sans tomber pour autant dans l'angélisme et l'idéalisation. Nous voulions que le destin du quartier soit abordé de manière sereine, en dehors de toute polémique et surtout que l'on accepte de se pencher sur la réalité complexe de ce quartier. Car, pour





nous, c'est bien dans l'intrication de sa forme urbaine remarquable (triangle parfait), de son labyrinthe de rues, de son bâti et de son organisation sociale fondée sur la mixité culturelle et sociale et sur l'esprit de tolérance que se trouvait l'identité du quartier.

L'âme du quartier était dans cet ensemble complexe et s'attaquer aux îlots centraux c'était toucher le quartier au coeur et le condamner à mort.

C'est ce caractère unique que nous avons revendiqué parce qu'il était inscrit dans le lieu et il faisait de ce lieu un haut lieu ancestral de rassemblement, de ressourcement pour diverses communautés déplacées ou exilées. Nous avons un devoir de mémoire à l'égard de ce quartier de mémoire.

Nous sommes entrés depuis presque deux ans dans la troisième phase et nous avons constaté que ce temps a été nécessaire pour que la population digère la décision et perçoive les prémices d'un rétablissement du quartier dans l'estime de l'agglomération. Il aura fallu, pour cela, quelques gestes politiques symboliques. Il est évident pour tous que la remise à niveau matérielle du quartier à pour fonction de lui redonner sa dignité et de le réintégrer dans une agglomération dont il a été longtemps exclu.

Permettre au quartier Moncey de trouver sa place dans la cité est un vaste et incontournable chantier auquel on s'attelle depuis la journée Millénaire 3 du 17 juin 99.

Il semble qu'il faille traiter de manière complémentaire le développement de l'identité interne grâce au potentiel de créativité sociale et de tolérance de la population et l'élaboration de l'identité à l'échelle de l'agglomération. Il apparaît clairement que l'identité de quartier ne peut se résumer à une étiquette exotique ou

ethnique («identité méditerranéenne»).

Un travail de mémoire d'une grande honnêteté et rigueur scientifique en collaboration avec toutes les forces vives et les acteurs locaux du quartier et plus encore de la Guillotière s'impose si l'on veut s'orienter vers une identité citoyenne et éviter l'impasse d'une identité communautaire. Ce qui réunit toutes les ethnies, classes sociales et intérêts divergents de ce quartier composite c'est certainement la conscience d'un intérêt supérieur, transcendant, le quartier et sa mémoire à perpétuer.

Il faut retrouver dans le passé populaire, progressiste et tolérant du quartier des valeurs, des principes transversaux et universels susceptibles d'enraciner la construction d'une identité moderne mais en accord avec la mémoire de ce haut lieu. Et cela ne se fera pas sans la reconstruction de la mémoire et de l'identité de la Guillotière.

Cela ne se fera pas sans une implication réelle des politiques, sans une mise en valeur patrimoniale de ce quartier ancien de centre ville (restauration « respectueuse » de la mémoire sociale de certains immeubles emblématiques comme le 16 rue de l'Épée, façades, cours, éclairage, murs peints, labyrinthe des rues ...) sans la mise en place d'infrastructures sociales et culturelles (centre de ressources, site internet, lieux fédérateurs consacrés à ce projet, conseils de sages, politique commerciale..) et l'organisation d'événements culturels colloques dans le cadre du futur Contrat de Ville, et bien sûr sans un réel plan de communication sur cette dimension souvent abstraite.

C'est la condition ultime pour donner du sens et de la cohérence à la réhabilitation et la requalification du quartier Moncey.



Identité(s), Mémoire(s) et modernité(s) : le chantier du siècle ?

par Françoise MOIROUX, Directrice de Sites & scènes.

Association de recherche et médiation autour de la ville, du paysage et du patrimoine

De l'actualité de la mémoire...

"Mémoires et identités d'agglomération" : le sujet ne manque ni d'ampleur, ni d'ambition, ni même d'enjeux majeurs pour le futur... Le tandem "mémoires et identités" et sa déclinaison plurielle l'inscrivent d'emblée dans une perspective dynamique. Faisant tout autant référence à la diversité des appartenances qu'à la richesse d'une identité communautaire en constante redéfinition au gré de conjonctures sans cesse réactualisées, le propos invite délibérément au débat et à la confrontation des points de vues les plus divers ne serait-ce qu'en vertu de sa localisation géographique. De quelle agglomération nous parle-t-on? Celle instituée par la loi de 1966 et installée trois ans plus tard dans l'hôtel de la communauté urbaine, celle que préfigure le dynamisme de la métropole industrielle qui se développe au XIX^{ème} siècle dans le contexte de l'explosion spectaculaire de la navigation à vapeur et de l'implantation du réseau ferroviaire de la Cie du PLM, celle qui sous l'impulsion décisive d'Edouard Herriot s'équipe, se modernise et anticipe dans les premières décennies du XX^{ème} siècle les projets infrastructurels, qui ne se concrétiseront qu'après la seconde guerre mondiale parallèlement à la programmation des grands ensembles de l'agglomération dès le début des années cinquante? Ou encore de la région urbaine lyonnaise actuelle, qui transcende les frontières de la communauté urbaine?

Dans la perspective de privilégier une entrée spécifique dans un sujet que certains abordent ici sous d'autres auspices, on s'intéressera essentiellement à la relation de la ville-centre à sa mémoire et à la valorisation des principaux vecteurs constitutifs de son identité tout en émettant l'hypothèse, qu'une telle problématique ne peut que difficilement être dissociée de sa reformulation à l'échelle de l'agglomération.

Le débat patrimonial lyonnais ne manque pas d'intensité étant donné le nombre de projets mis en oeuvre lors de cette dernière mandature parallèlement à l'achèvement de la rénovation du Musée des Beaux-arts : inscription du site historique de Lyon sur la liste convoitée du patrimoine mondial, relocalisation des archives municipales à Perrache, restauration du musée Gadagne, mise à l'étude de l'inventaire général de Lyon, aménagement de la Maison du Chamarrion en centre d'interprétation, restructuration du parc muséologique départemental et projet de création d'un équipement phare autour de la culture scientifique et technique... D'aucuns trouvent dans pareille actualité matière à dénoncer le conservatisme nostalgique d'une ville éternellement rivée à la tradition et rétive à la modernité. D'autres - parmi lesquels nombre d'intellectuels et de représentants du monde de la culture - regrettent inversement une certaine propension de la ville à l'amnésie de même que le caractère anecdotique et restrictif de la mise en valeur de sa mémoire et de son identité. A la lumière de ces points de vues en apparence contradictoires, on pourra se demander dans quelle mesure l'instauration d'un nouveau dialogue entre mémoire et modernité ne constitue pas l'un des principaux défis à relever dans le futur. La ville de Lyon ne semble d'ailleurs pas dépourvue de références architecturales susceptibles de témoigner de la pertinence d'une telle approche philosophique. Rappelons pour exemple le musée de la civilisation romaine, conçu par Bernard Zehrfuss, architecte du CNIT à la Défense considéré comme l'un des maîtres de l'architecture moderne en béton, l'opéra de Jean Nouvel qui parvient magistralement et non sans audace à réconcilier l'ancien et le contemporain ou encore la halle Tony Garnier, dont le parti-pris actuel de réaménagement met en lumière l'incontestable résistance de sa modernité à l'épreuve du temps.



Une ville-centre en quête d'elle-même...

Le consensus politique unanime qui s'est récemment manifesté en faveur du lancement d'une vaste campagne de communication internationale, valorisant non seulement le site historique de Lyon mais plus largement l'ensemble des vecteurs constitutifs de l'identité de la ville, témoigne en creux de la difficulté manifeste de cette dernière à bâtir une représentation cohérente d'elle-même, conforme à sa réalité et susceptible de témoigner de son originalité. Mais faut-il s'en étonner dans une ville aux contours longtemps flous et indécis, qui ne parviendra que lentement et au terme d'une aventure topographique relativement inédite à stabiliser et à circonscrire son site et que son destin frontalier et souvent inféodé a incité à privilégier la mise en valeur de son universalité au détriment de sa singularité?

Comme le suggérait le titre de l'article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz dans *Le Monde* : "Lyon, le secret le mieux gardé d'Europe" rendant compte de l'inscription de Lyon sur la liste du patrimoine mondial, on pressent pourtant l'enjeu décisif que constituerait une rupture délibérée avec un certain nombre de discours, préservant l'intégrité de ce fameux mystère. Ces derniers ayant pour incidence majeure d'enfermer la ville dans une représentation d'elle-même essentiellement mythique et de la condamner à se projeter dans l'avenir en l'absence d'une conscience plus vive et plus féconde de ce qui la dynamise et la différencie. Paradoxalement alors que "l'exception lyonnaise" se voit régulièrement flattée dans les discours politiques, on peine à en éprouver réellement la consistance sinon dans l'expression superlative d'un certain patriotisme local, dont on peut craindre qu'il ne favorise guère l'intégration de la ville dans les réseaux internationaux d'échanges culturels et économiques et ne réponde pas davantage aux aspirations actuelles d'une société en quête de nouvelles références identitaires. Dans la perspective d'illustrer cette propension de la ville à

estomper son originalité faute peut-être d'en avoir discerné les principaux traits constitutifs et de percevoir l'intérêt de les promouvoir, nous évoquerons essentiellement sa mémoire économique abordée ici en tant que l'une des composantes majeures de l'identité culturelle lyonnaise.¹

L'histoire muséologique locale depuis la création du Musée des Beaux-arts à l'aube du XIX^{ème} siècle tout comme les politiques de protection et sauvegarde du patrimoine urbain mises en oeuvre dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle témoignent d'une incontestable survalorisation de l'image de la ville antique et renaissante dans les paysages de la mémoire édilitaire lyonnaise. La version primitive de la candidature de la ville soumise au Comité du patrimoine mondial, qui prévoyait l'inscription des quartiers de St Jean et de Fourvière, semble l'ultime avatar d'une telle prédilection. Cette focalisation identitaire sur la vocation de l'emporium lyonnais s'explique en partie par le désir d'exploiter symboliquement la suprématie politique et économique, que confère à la ville sa situation stratégique de carrefour à la confluence de voies de communications éminemment prolifiques. Dans une ville qui ne cessera ensuite de revendiquer l'autonomie - que lui octroyait l'ensemble des ressources dont Paris la dépossédera progressivement à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle - on peut comprendre que s'exprime une certaine nostalgie à l'égard de son statut de capitale coloniale, dont l'immense fortune provient toutefois d'un entier assujettissement à la puissance expansionniste et modélisatrice italienne.

Laissant néanmoins dans l'ombre la mémoire médiévale de Lyon (rappelons son appartenance depuis le traité de Verdun en 842 à la Lotharingie puis au Saint Empire Romain Germanique avant son annexion au royaume de France en 1312), ces paysages électifs occultent également toute l'histoire de son destin commercial et industriel, que l'essor de

1- Nous nous référons dans cette évocation succincte aux ouvrages de Fernand Braudel (« L'identité de la France/Civilisation matérielle, économie et capitalisme »), de Pierre Cayez (« Métiers Jacquard et Hauts fourneaux, aux origines de l'industrie lyonnaise »/ « crises et croissance de l'industrie lyonnaise 1850 -1900 »), de Michel Lafferrere (« Lyon, ville industrielle »), d'Yves Lequin (ouvrage collectif sous la direction de « 500 années Lumière, Mémoire industrielle ») et à la thèse en Sciences économiques de Jean-Loup Molin (Lyon, « la métropole déploie ses ailes à nouveau »).



la "Grande Fabrique" des soieries annonce dès la seconde moitié du XVII^{ème} siècle pourtant exceptionnel... En outre, quand bien-même on souscrirait à l'idée de mettre plus particulièrement à l'honneur les périodes les plus fastes de l'histoire lyonnaise, encore faudrait-il que l'on puisse distinguer réellement ce qui les singularise et leur confère un tel éclat. Pour ne prendre qu'un exemple - celui de la Renaissance, qui témoigne avec éloquence de la contribution majeure de Lyon au développement politique, culturel et économique européen (une vocation non seulement précoce puisqu'elle remonte à l'Antiquité mais d'une surprenante pérennité dans l'histoire de la ville) - qu'en a retenu la mémoire lyonnaise excepté la beauté harmonieuse de son legs architectural ?

En parcourant les musées de l'imprimerie et de Gadagne en leur état actuel, comment soupçonner le rayonnement international et le libre-échange effervescent des foires monumentales, qui feront de Lyon aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles l'épicentre du négoce, des capitaux et de la finance en Europe et le temple de la gouvernance fiduciaire des trafics innombrables qu'elle commande à distance? Ou encore l'intense épanouissement culturel et économique, que confère à la ville la très grande amplitude de ses échanges contrastant singulièrement à l'époque avec l'exiguïté de son assise territoriale? Bien que le retournement de l'Europe vers le nord et l'Atlantique de même que le rétrécissement du royaume de France lui ôtent cette vocation internationale dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, elle n'en demeurera pas moins le plus haut-lieu de convergence des affaires, des capitaux et de la finance du royaume de France jusqu'à ce que Paris ne la dépouille d'une telle suprématie à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Cette phénoménale culture de négoce fera aussi de Lyon à la Renaissance l'un des principaux foyers européens de diffusion du livre avec Paris et Venise et l'intronisera dans la "Galaxie Gutenberg" si l'on en croit l'éblouissante apogée de l'imprimerie lyonnaise dans la première moitié du XVI^{ème} et l'aura humaniste que lui conféreront certains éditeurs tels Sébastien Gryphe. Il n'est pas inintéressant

toutefois de mettre en exergue l'originalité du positionnement lyonnais dans cette fascinante aventure propagatrice de connaissances universelles. Dès la fin du XV^{ème} siècle, les imprimeurs locaux parmi lesquels Barthélemy Buyer, souhaiteront d'emblée aller à la rencontre du marché le plus vaste et adopteront les parti-pris les plus appropriés à une très large diffusion du livre au-delà de cercles d'érudition restreints : on imprimera à Lyon, le premier livre traduit en français et le premier livre illustré. Faisant école en matière de vulgarisation, ils ne borneront pas pour autant leurs ambitions à cette seule préoccupation quantitative, comme le démontre la virtuosité graphique et ornementale de leurs ouvrages qui tiendra également lieu de référence bien au-delà des frontières de la cité.

Quand bien même cette vocation innée au négoce et à l'intégration dans des circuits d'échanges internationaux ainsi que ce talent remarquable de traitement et de diffusion de l'information et de l'image sur différents types de supports (imprimerie, art fiduciaire, sérigraphie, impression sur étoffe...) se trouveront consacrés par le rayonnement de la Grande Fabrique entre le XVII^{ème} et le XIX^{ème} siècle qui fera de Lyon la capitale mondiale de la soie au XVIII^{ème} siècle, on chercherait également en vain dans les musées lyonnais matière à étancher une éventuelle soif de découverte de ce destin pourtant unique. Certes, on se réjouit déjà du prochain hommage, que lui rendra la biennale de la danse à travers une mise en scène contemporaine de cette route de la soie mythique, qui a inspiré moult commerces et récits à travers le monde. Mais comment et où se réapproprier aujourd'hui les dimensions à la fois technique, sociale, économique, culturelle et territoriale de l'histoire de la soierie lyonnaise, cette structure façonnrière pionnière, dominée par la sphère commerciale, géographiquement éparse et témoin d'un modèle de développement incontestablement original et non moins prégnant? Une industrie de luxe, qui se révélera aussi vulnérable dans son entière allégerance aux caprices de la conjoncture que vigoureuse dans ses multiples vertus matricielles, comme le suggèrent le brio ornemental des étoffes



lyonnaises et la primauté de leur influence sur la mode européenne jusqu'au XIX^{ème} siècle, puis au XX^{ème} siècle la remarquable adaptation de l'industrie chimique lyonnaise aux fibres artificielles et synthétiques et sa contribution primordiale à l'édification de l'empire Rhône-Poulenc. Aussi envoûtant et somptueux soit le voyage auquel nous invite le musée des tissus au fil de 2000 ans de tissage oriental et occidental, le parti-pris d'anthologie universaliste à visée édicatrice de cet ancien "musée d'art et d'industrie", créé en 1864 par la Chambre de commerce et d'industrie, n'en estompe pas moins les contours

singuliers de la soierie lyonnaise : berceau de l'industrialisation de l'agglomération et de la région et vecteur privilégié dans le soutien déterminant de Lyon au mouvement colonial français. L'entière similitude de ce parti-pris muséographique avec celui adopté par le musée des Beaux-arts dans ses collections d'objets d'art et d'antiquités - que ne peut élucider qu'une connaissance intime des principaux ressorts de l'histoire muséologique lyonnaise - nous convaincra tout autant de cette aptitude inconsciente de la ville à dissimuler son originalité en la sublimant dans l'éclat universel de vitrines prestigieuses.

Paysages de la mémoire et de la modernité



L'intériorisation profonde de cette culture du négoce et de la finance, sa tendance naturelle à courtiser le lointain, la fibre éminemment créative et spéculative de l'industrie soyeuse tout comme l'innovation industrielle en matière de traitement de tous types de supports ou vecteurs de communication feront résurgence dans le contexte du nouvel âge d'or incarné par la diversification de l'économie lyonnaise entre les années 1830 et 1950. L'aventure audacieuse des frères Seguin, le développement fulgurant de la construction navale, ferroviaire et automobile et du complexe chimique lyonnais, l'ascension spectaculaire du Crédit lyonnais, la démultiplication des liens avec l'extrême-orient et la mobilisation décisive des capitaux lyonnais dans la création du port de Haiphong au Vietnam, le succès international de la "Foire aux échantillons" dont la conception universelle inspirera de nombreuses autres villes européennes, l'invention de nouveaux procédés photographiques, du cinéma et de la photocomposition qui révolutionnera la presse internationale : les exemples ne manquent pas qui pourraient en témoigner.

La restitution de pareille épopée commerciale et industrielle n'a pas peu contribué au rayonnement scientifique des universités lyonnaises et du centre Pierre Léon, alors que l'histoire sociale et économique s'impose dès les années cinquante comme composante majeure de la discipline histo-

rique parallèlement à l'émergence d'une nouvelle pensée de l'économie sociale promue à Lyon par Economie et Humanisme dès la seconde guerre mondiale. Cette histoire n'est pas non plus parvenue à se loger dans les vitrines susceptibles de témoigner de la diversité des paysages de l'industrie lyonnaise et du puissant ressort de cette dernière comme du substrat économique et culturel du développement métropolitain de l'agglomération. Bien que sommairement mise en perspective, on imagine sans doute mieux à ce stade de la réflexion la chaîne d'occultations successives dans le prolongement de laquelle tente de s'exprimer aujourd'hui cette mémoire lyonnaise apparemment en panne de modernité.

L'implication visionnaire d'Edouard Herriot dans le débat urbain international des premières décennies du XX^{ème} siècle de même que l'oeuvre-manifeste de Tony Garnier, prônant une meilleure intégration des activités industrielles et de transport dans la ville, ne manqueront pas pour autant d'inscrire durablement cette modernité en plein coeur des paysages urbains de la ville et de l'agglomération lyonnaise. Quels qu'aient été les limites et les succès de son expression architecturale dans les années cinquante à soixante-dix, différentes manifestations culturelles lui rendront hommage à la fin des années quatre-vingt, parmi lesquelles l'exposition du Centre Georges

Pompidou consacré à l'oeuvre de Tony Garnier et présentée à Paris et à Lyon et celle de l'ELAC conçue sous la forme d'une rétrospective de 100 ans d'architecture moderne en Europe (Lyon, Barcelone, Milan, Francfort, Birmingham). Alors que la halle Tony Garnier aurait pu connaître un sort aussi funeste que celui de la plupart des architectures métalliques de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, son classement en tant que monument historique en 1975 suite notamment à l'intervention auprès de Michel Guy, Ministre de la culture, de Jean Prouvé, l'un des plus brillants ambassadeurs du mouvement moderne en France, permettra à la ville de Lyon de sauver in extremis et malgré elle le plus éminent symbole architectural de la modernité de Tony Garnier et l'un des rares témoins au monde de la radicale nouveauté de ces immenses nefs métalliques à la fois fonctionnelles, événementielles et universelles.

Dans le contexte de sa restauration en 1987 par Bernard Reichen et Philippe Robert, spécialistes de la reconversion des architectures de fer, et de la prospective métropolitaine des années quatre-vingt à l'origine du développement de Gerland et de la Cité internationale, la mémoire industrielle lyonnaise aurait peut-être pu se frayer le chemin nécessaire à sa reconnaissance contemporaine. La création d'un centre de culture scientifique et technique implanté dans la halle Tony Garnier s'offrait en effet à l'époque comme une alternative plausible à la rénovation du musée des Beaux-arts, financée en partie dans le contexte des Grands travaux de François Mitterrand. Conçu entre 1987 et 1989 par l'association gestionnaire de la halle dirigée par Régis Neyret et élaboré en lien avec un comité d'experts européens animé par François Barré, alors directeur de la Grande halle de la Villette, ce projet de création d'un " Musée européen du mouvement " (1987) puis d'un " Carrefour européen des communications et de l'image " (1989) paraît aujourd'hui non dépourvu dans ses principes d'un certain nombre d'enseignements féconds pour l'avenir des politiques de la mémoire à Lyon.

Tout en s'inspirant de la tradition industrielle régionale (la construction navale, ferroviaire et automobile, l'activité industrielle et les inventions des Frères Lumière dans les domaines de la photographie et du cinéma à Lyon, l'industrie du cycle à St-Etienne, le transport par câble à Grenoble...), ce projet centré sur le concept de " L'homme en mouvement " imaginait d'audacieuses passerelles avec les technologies contemporaines les plus avancées dans les domaines de la communication et de l'image. Il privilégiait une échelle de mémoire résolument conforme à celle de l'irruption de la modernité, qu'emblématisera dès le début du XIX^{ème} siècle la liaison ferrée ombilicale avec le bassin stéphanois, coeur de la révolution industrielle française, la diversification de l'économie lyonnaise et sa contribution décisive à la structuration du territoire rhônalpin. A travers la recherche d'un concept muséographique réellement discriminant et susceptible de promouvoir certains des principaux éléments constitutifs de la culture économique lyonnaise tout en les resituant dans un contexte régional, européen et technopolitain plus vaste, il oeuvrait en faveur de l'émergence de nouvelles dialectiques identitaires. Est-ce vraiment un hasard, s'il tentait de le faire en mettant en lumière la singularité et la centralité de la ville de Lyon, tout autant que son universalité et sa vocation majeure dans le domaine de la communication quels qu'en soient les vecteurs et les supports? Et si par ailleurs, il n'avait pas sous-estimé l'enjeu stratégique de la dimension événementielle dans la programmation de ce type d'équipement en se référant à d'autres manifestations culturelles d'envergure internationale, offrant d'avant-gardistes vitrines éphémères à la mémoire et à la modernité de la métropolité ?

L'analyse de la candidature de la ville de Lyon à l'inscription de son site historique sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial nous permettra, quant à elle, de mieux discerner les conditions favorables à l'instauration future d'un nouveau débat entre mémoire et modernité à l'échelle de la ville et de l'agglomération. Elaboré par Didier



Repellin, architecte en chef des monuments historiques, à la demande de Raymond Barre et sous l'impulsion de Régis Neyret et de l'association "Renaissance du Vieux Lyon", le dossier de cette candidature a fait l'objet d'une expertise du Conseil international des monuments et des sites avant d'être favorablement instruit par le Comité du patrimoine mondial. Bien que le couronnement fructueux de cette entreprise en décembre 1998 ait provoqué l'étonnement de la plupart des Lyonnais, il s'inscrit néanmoins dans le strict prolongement des politiques patrimoniales mises en oeuvre localement depuis les années soixante. Qu'il suffise de rappeler l'engagement précurseur de l'association "Renaissance du Vieux Lyon" dès 1946, le classement de St-Jean en tant que premier "secteur sauvegardé" en France institué par la loi Malraux de 1962, la protection dont jouissait déjà nombre de bâtiments ou monuments intégrés dans le périmètre du patrimoine mondial en vertu de la loi de 1913 et plus récemment le classement des pentes de la Croix-Rousse en tant que "Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager" en 1995.

L'insertion du site historique de Lyon sur la liste du patrimoine mondial en 1998 comme celle du site de Porto en 1996, bien que guère imaginables lors de la décennie précédente en vertu de l'hégémonie de certaines normes académiques, n'en témoignent pas moins d'une évolution majeure des politiques (inter)nationales de protection du patrimoine urbain, beaucoup plus soucieuses aujourd'hui de réintégrer la mémoire monumentale et architecturale dans son contexte environnemental. La Convention de l'UNESCO, régissant l'établissement de la liste du patrimoine mondial et sa réactualisation annuelle, anticipait d'ailleurs une telle inflexion en prévoyant dès 1972 différentes catégories de biens culturels susceptibles d'être éligibles sur cette liste, parmi lesquels des "monuments", des "ensembles" ("groupes de constructions isolées ou réunies..."), et des "sites" ("oeuvres conjuguées de l'homme et de la nature") ou "paysages culturels" ("variétés de manifestations interactives entre l'homme et son environnement").

Neuf cents hectares du site urbain de Prague ont été intégrés au début des

années quatre-vingt-dix (1992) en tant qu'"ensemble" bâti sur la liste du patrimoine mondial en vertu de leur exceptionnelle densité monumentale et architecturale, qui en font en réalité un immense "secteur sauvegardé". On pourrait donc se demander à la lumière des particularités discriminantes du site urbain de Lyon, dont l'originalité constitutive ne réside pas dans une même richesse architecturale et monumentale, dans quelle mesure le fait d'insérer le site urbain de Lyon sur la liste du patrimoine mondial en tant que "site" ou "paysage culturel" plutôt qu'en tant qu'"ensemble" bâti et d'élargir le périmètre éligible n'aurait pas conféré un sens beaucoup plus dialectique et fédérateur à ce prestigieux label. Et si cela n'aurait pas incité la ville de Lyon à se faire (re)connaître à l'échelle internationale à travers l'adoption d'une posture délibérément novatrice à l'égard de son identité et de sa mémoire. Le choix audacieux de l'Office du tourisme de Lyon, de promouvoir à travers la conception d'un logo approprié à la valorisation du label de "patrimoine mondial" la dynamique de la confluence du Rhône et de la Saône et l'incontestable puissance emblématique de ce site, nous invite à le penser.

L'intégration de toute la presque lyonnaise de même que la partie de la rive gauche du Rhône comprise entre le fleuve et la voie ferrée à l'est dans le périmètre du patrimoine mondial, aurait eu pour mérite insigne - en transgressant les remparts dont la ville s'affranchit à la fin du XVIIIème siècle - d'estomper les clivages d'avant et d'après la Révolution française, qui figent si profondément la mémoire de la ville dans le déni de son identité et de sa modernité. Elle aurait en outre permis d'intégrer ce dix-neuvième siècle, que les monographies urbaines prolongent jusqu'aux premières décennies du XXème siècle, dans le patrimoine urbain lyonnais (cf classement gare des Brotteaux, halle Tony Garnier et ancien hôtel Terminus à Perrache). Elle aurait enfin mieux rendu compte de la dualité du site urbain lyonnais, qui se développera non seulement via le déplacement de son centre de gravité d'ouest en est, mais aussi au gré de cette lente dérive du confluent du nord au

sud de Condate à La Mulatière. Et consécutivement, elle aurait permis de rompre définitivement avec une représentation mythique de l'histoire, qui ne glorifie que l'idée d'unité et de continuité, alors même que la modernité ne s'exprime à toutes les époques nulle part ailleurs que dans la diversité et la rupture sans pour autant - et heureusement - faire impérativement table rase du passé. On mesure bien - et sans aucun doute à Lyon infiniment mieux qu'ailleurs - les enjeux déterminants de la reformulation de ce débat entre tradition et modernité, de son déplacement spatial et temporel et de la

remise en cause de son inouïe et violente radicalité. Celle qui a dicté sa loi non seulement dans le contexte de la Révolution française, mais aussi bien plus près de nous, dans celui de la seconde guerre mondiale et des trois "glorieuses" décennies qui lui succèdent. Et quelles que soient à l'avenir les possibilités éventuelles d'extension du périmètre du patrimoine mondial, on perçoit déjà intuitivement, que la valorisation de ce nouveau label mondial aura pour vertu majeure d'obliger la ville à se repenser en profondeur en jetant de nouvelles passerelles entre le passé et le futur.

Le dilemme identitaire lyonnais : un générateur puissant...

«Toute ville, sans doute, est un être compliqué, Lyon plus qu'une autre, qui frappe l'historien par sa richesse, ses brusques transformations, ses originalités, voire ses étrangetés. Elle n'est pas la même d'un siècle au siècle suivant et, plus contrainte, qu'allant de son plein gré, elle passe sans fin d'une originalité à une autre.»
Fernand Braudel, *L'identité de la France*

Afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de mise en valeur de l'identité et de la mémoire de la ville, nous nous référerons essentiellement aux points de vues développés lors des derniers "Entretiens Jacques Cartier", tant par le Secrétaire Général du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), que par le Président de l'Organisation des villes du patrimoine mondial et les représentants des différentes villes invitées. Tels étaient les différents parti-pris, qui leur semblaient en effet pouvoir optimiser le label de "patrimoine mondial": le privilège de l'authentique au détriment du factice pour aller à l'encontre de la standardisation métropolitaine ambiante et dans le sens de la diversité de nos appartenances culturelles; la stimulation de la création contemporaine et des pôles d'excellence pour ne pas enfermer la ville dans l'image d'un passé révolu; l'intégration des villes du patrimoine mondial dans des réseaux de synergie (inter)nationaux et le pari sur un tourisme culturel à la fois exigeant

et démultiplicateur; la convergence des stratégies de développement urbain et des politiques patrimoniales; et enfin la structuration d'une communauté d'intérêts, conciliant les attentes parfois antinomiques des "résidents" et des "visiteurs" à travers une reconnaissance commune des principaux espaces et vecteurs identifiants de la ville, une qualité de service plébiscitée par tous et la conjugaison des différents niveaux de perception de la ville. Soulignons qu'après avoir adopté plusieurs conventions relatives au développement du tourisme culturel, l'ICOMOS s'apprête à orienter sa réflexion prospective autour de "la dimension intangible du patrimoine".

«L'histoire est devenue pour l'essentiel une mise en demeure adressée par le Futur au Contemporain».

Julien Gracq, *Lettrines II*

A la lumière de ces différents points de vues d'experts, il semblerait bien que la ville de Lyon bénéficie à l'orée de ce XXIème siècle d'un très riche faisceau d'opportunités pour se départir de ses tendances irréfléchies à l'amnésie et s'affranchir de ce carcan identitaire si nocif au plein épanouissement de sa vocation métropolitaine. La mise en oeuvre d'une stratégie concertée et planifiée de valorisation de ce nouveau blason patrimonial mondial pourrait sans aucun doute faire vibrer



les fibres les plus imaginatives autour d'une mémoire à la fois plus réconciliatrice et plus ouverte et d'un creuset identitaire intégrateur et fédérateur à régénérer. Prenant acte des principaux enjeux actuels du rayonnement culturel, scientifique et économique des métropoles internationales, elle pourrait se faire (re)connaître à travers une stratégie de communication ambitieuse et délibérément pionnière, afin de promouvoir ce qu'elle est en train de devenir en réactualisant un passé inerte faute d'être réinvesti. Pour peu qu'elle le revendique pleinement, la politique urbaine de l'agglomération lyonnaise, qui à différents égards fait déjà figure de référence internationale, devrait quant à elle s'avérer un vecteur éminemment stratégique pour infléchir les perceptions et les représentations de la ville, révéler la dynamique et l'originalité constitutives de son site et amplifier le processus de remédiation indispensable à la reformulation du débat entre mémoire et modernité et à l'articulation de ses différentes échelles.

Parallèlement - et dans la perspective de mettre en lumière la puissance emblématique et génératrice de ce site de confluence(s) - la transmission de l'héritage culturel et économique lyonnais, à la richesse infinie bien qu'insoupçonnée, serait comme on l'a suggéré un vecteur tout aussi décisif pour puiser dans ce vivier fertile matière à inventer un nouveau futur, métropolitain, régional et européen. La réactualisation de ce destin communautaire à la fois singulier et universel, et toujours autre à chacun ses âges d'or, ne paraît en effet pas dépourvu d'enjeux stratégiques majeurs pour l'avenir de la mémoire de l'agglomération lyonnaise. A travers ce fil conducteur incarné par la vitalité de la culture économique lyonnaise, on pourrait, en ayant recours à une multiplicité de supports et de vecteurs de média(tisa)tion, remettre en perspective les principaux paradigmes constitutifs de l'identité et de la vocation de la capitale rhônalpine. Pareil destin n'a cessé, au gré d'une succession de ruptures d'échelles et de

systèmes de production et d'échanges, de métamorphoser le site urbain de Lyon et d'esquisser de nouveaux réseaux et territoires en faisant cependant apparaître de continuelles résurgences dans le développement de la ville. Sa revalorisation serait propice à l'émergence de représentations plus dynamiques intégrant tout autant les ruptures que les continuités dans la mémoire lyonnaise. Voilà qui pourrait entre autres permettre à cette ville de confluence(s) d'appivoiser la modernité de sa mémoire, quelle que soit la diversité des formes dans lesquelles elle s'est manifestée depuis les XV^{ème} et XVI^{èmes} siècles et de renouer profondément avec certaines des vocations les plus saillantes de son histoire.

Etant donné le prompt bouleversement d'échelle induit par l'urbanisation « au forceps » et la métropolisation de l'agglomération lyonnaise dans le contexte des trente Glorieuses, il n'est pas interdit de penser que ce territoire encore jeune ne soit pas le plus à même d'inciter la ville-centre à promouvoir les paysages de sa mémoire et de sa modernité et la diversité de ses échelles interactives, en se réintégrant dans les réseaux les plus vastes sans pour autant négliger les métissages de proximité. De l'insularité de la « ville-monde » de la Renaissance à l'extension diffuse de l'aire urbaine lyonnaise en quête d'une entière réappropriation de son destin métropolitain et d'une centralité plus régionale et européenne, en passant par la structuration du territoire rhônalpin au XIX^{ème} siècle et celle de l'agglomération dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, on imagine mal pouvoir longtemps encore occulter une mémoire aussi emblématique du futur. Et c'est peut être en élucidant le dilemme inhérent à son extraordinaire vocation intermédiaire et en lui reconnaissant d'incomparables vertus, que cette ville-centre sous influences paradoxales concevra à l'avenir de fécondes interférences entre les différentes sphères de son rayonnement et de ses échanges.





Projet

Un projet pour le musée Gadagne Pour un musée d'Histoire de Ville et pour mieux vivre ensemble une mémoire à partager

par **Simone BLAZY**, conservatrice du Musée Gadagne

Quelle histoire que ce musée d'histoire !

En commençant la publication de *L'histoire de la France urbaine*, Georges Duby notait, il y a plus de quinze ans, la difficulté d'appréhender cet objet, la ville; l'incertitude des définitions et la diversité des critères de classement proposés. " Au départ, un monde homogène, pour chacune des parties urbaine et rurale, mondes très différents l'un de l'autre. Dans la longue transformation qui part du bas Moyen Age jusqu'à l'époque industrielle, il y a d'abord un long essaimage des villes; une construction lente d'un territoire avec ses relais; puis une transformation soudaine et plus forte se produit : la ville commence à se projeter dans l'espace global.

Depuis ce mouvement d' " ex urbanisation " n'a cessé de s'accroître... Le bâti accompagne routes et voies ferrées... Dans l'espace d'aujourd'hui, les petites distances urbaines se parcourent de plus en plus lentement, alors que les grands relais mondiaux se rejoignent de plus en plus vite.

Les technologies informationnelles et communicationnelles n'ont pas encore révélé tout leur potentiel ".¹

Dans la période de transformations rapides que nous vivons, un musée d'histoire de ville doit aider à la maîtrise d'un environnement complexe, au partage du territoire de la mémoire, par la présentation du passé et du présent. Ce partage conscient doit offrir la possibilité pour chacun de se situer et de vivre sa propre histoire au sein de l'évolution de la cité.

Installé au coeur du Vieux Lyon dans le plus grand hôtel particulier du 16ème siècle, le musée Gadagne est l'un des plus importants, voire le plus important musée d'histoire de ville en France après le musée Carnavalet à Paris. Sa genèse est celle des musées historiques des

grandes métropoles européennes, liés au Romantisme, à l'attrait du passé, des identités nationales régionales et locales mais aussi aux transformations urbaines du 19ème siècle et aux difficultés d'adaptation actuelles. On notera, par exemple, le synchronisme de son évolution avec celle du musée de Madrid : véritablement proposé par le secrétariat du Conseil municipal en 1903, tandis que Lyon achète l'Hôtel Gadagne en 1902. En 1926, une exposition du vieux Madrid précède sa fondation définitive comme l'exposition du Vieux Lyon en 1914. Son ouverture au public est effective en 1929, trois salles du musée Gadagne sont ouvertes en 1921. Le musée de Madrid vient de terminer sa restauration, le musée Gadagne commence la sienne.

Le musée Gadagne reçoit aujourd'hui 33 000 visiteurs par an mais pourrait devenir un musée d'histoire des plus fréquentés après la mise en oeuvre du projet de rénovation et de restructuration dont il est l'objet.

La Constitution du musée et des collections

Le département historique du musée Gadagne est issu du musée installé dans l'Hôtel de Ville qui présentait : drapeaux, clés de la ville, armes et armures, ferrures, médailles et sceaux relatifs aux personnages, fêtes et monuments, portraits, plans et enfin la collection Rosaz comprenant 9 850 objets ayant trait à l'histoire moderne de Lyon, acquise par la ville en 1846. Le musée est alors le lieu de représentation symbolique de la ville même si la collection Rosaz élargit son propos à la période moderne.

Lorsque le préfet devient aussi maire de Lyon et installe bureaux et appartements de l'Empereur dans l'hôtel-de-ville, le musée est mis en caisses et dispersé au palais Saint-Pierre, aux archives... Les grands travaux d'aménagements urbains du préfet Vaisse : percée de la rue Impériale et de la rue de l'Impératrice, de même que l'amé-

1 - Robert Joly in Sciences humaines N° 70 mars 1997 pp. 30 et 31

2 - Eduardo Alaminos, the Collections and Manners of Exhibition of the Municipal Museum of Madrid, in International Symposium on City Museums, p. 37



nagement de la gare Saint-Paul en plein Vieux-Lyon déclenchent une prise de conscience de la spécificité du patrimoine urbain et amènent la création de la Commission archéologique du Vieux-Lyon en 1898, réorganisée en commission municipale du Vieux-Lyon en 1901. Le musée devient conservatoire du patrimoine du Vieux Lyon.

En 1902 l'hôtel Gadagne est acheté.

En 1914, le Président Herriot charge Félix Desvernay d'organiser une exposition du Vieux-Lyon, au sein de l'exposition internationale urbaine de Tony Garnier. Un nouveau fonds se constitue pour le futur musée dont l'aménagement se poursuit.

Une collection importante est léguée à la Ville en 1916 : le fonds François Morel (1865-1916), ce collectionneur laissait " tout ce qui pourrait dans ses collections, intéresser le nouveau musée en formation du Vieux-Lyon, soit en médailles, gravures, tableaux, livres, documents, bibelots, armes, etc.... ". Plus tard en 1953, Justin Godart, ancien ministre et maire provisoire à la Libération, abonde le fonds existant de témoignages de la vie et des événements lyonnais les plus variés.

Le musée devient le lieu d'une histoire générale de la ville.

Cependant à partir de 1928, la Société des Amis de Gadagne acquiert des étains, des faïences et des meubles signés d'ébénistes lyonnais, " afin de créer un cadre à la partie la plus curieuse de cette documentation anecdotique et pittoresque dont le musée est si riche. Deux très belles boiseries de salon vinrent parfaire la présentation des collections"³.

On observe un glissement du propos du musée vers les arts décoratifs, glissement qui s'accroît au fil du temps.

Musée international de la marionnette

En 1946, au lendemain de la guerre, une mission d'inspection générale conduite par Jean Vergnet-Ruiz, inspecteur général des musées de province, amène Georges-Henri Rivière, conservateur du musée national des Arts et Traditions populaires, à exposer son projet de création de musées spécialisés en province. Le musée de la marionnette ne

pouvait être localisé qu'au musée historique de Lyon, à cause de la renommée mondiale et du caractère emblématique de Guignol. Outre les personnages de Laurent Mourguet, le musée possédait déjà des marionnettes anglaises et du théâtre de George Sand. Jean Vergnet-Ruiz promet des dépôts du musée de l'Homme et des Arts et Traditions populaires. L'ouverture au public a lieu en 1950.

En 1955, cette section s'enrichit de l'exceptionnelle collection de Léopold Dor, éminent juriste et collectionneur. Données à l'État pour être déposées à Lyon, ce sont 1911 pièces dont 600 marionnettes qui entrent au musée Gadagne, en plus des poupées lyonnaises à gaine.

Hormis les marionnettes proprement dites dont viennent d'être évoqués le nombre, la qualité et la diversité, le musée possède près d'un millier d'éléments de toiles de fond, coulisses, costumes et décors.

Enfin, le musée offre aux chercheurs, pour cette section, une documentation de plusieurs milliers de pièces : affiches, programmes, manuscrits, répertoires imprimés comme ceux du Chat Noir.

Aujourd'hui...

Vétusté du bâtiment et de la muséographie

Aujourd'hui, le visiteur du musée pénètre dans un bâtiment dont l'architecture remarquable est peu perceptible à cause de son état de conservation. La première vue offerte est celle de la grande cour dont la beauté et l'harmonie sont occultées par la vétusté ou la laideur des enduits.

Cette dégradation du bâtiment et de la présentation se retrouve dans l'ensemble des salles ouvertes au public.

Dans la partie fermée au public, certaines salles n'ont jamais été restaurées. C'est le cas du bâtiment donnant sur le jardin qui est devenu totalement inaccessible.

Incohérence du parcours, obscurité du propos.

La pratique d'un musée peut se définir comme un parcours à travers une collection, parcours qui ne doit pas être contraignant, mais logique, simple, agréable, pédagogique ou didactique

3 - Claude Dalbanne, le musée historique de Lyon II, in Albums du Crocodile, Lyon, 1948,





pour celui qui le souhaite. Il doit correspondre à ce que le visiteur, informé par l'intitulé de l'établissement, vient y chercher.

En l'occurrence, dans un musée historique de la ville de Lyon, on peut penser trouver l'évocation de l'histoire de Lyon.

Un parcours chronologique existe bien. Mais en fait, après des salles médiévales du type Beaux-Arts ou archéologique, présentant les vestiges des édifices religieux disparus, on aborde deux salles consacrées aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, du type arts décoratifs. Les 13, 14, 15^{ème} siècles et surtout le 16^{ème} siècle sont éludés. Il faut attendre la salle révolutionnaire pour découvrir un pan de l'histoire événementielle de Lyon. La salle Empire clôt le parcours chronologique en évoquant, surtout, la visite de Napoléon et Joséphine en 1805.

La section consacrée aux marionnettes sous le titre: " musée international de la marionnette ", suit immédiatement les " salles historiques ". Elle est introduite par le théâtre lyonnais. Guignol n'est pas seulement une figure historique, symbolique voire emblématique, c'est la création de Laurent Mourguet, un canut sans emploi dans le contexte économique et social post-révolutionnaire. On comprend mieux alors le lien entre cette section et l'histoire de Lyon qui engendre un intéressant croisement des publics qui mériterait d'être approfondi.

Le deuxième étage est constitué par une succession de salles pouvant être qualifiées de salles de " souvenirs lyonnais " et regroupant pêle-mêle des vues, des plans, des céramiques, de l'horlogerie.... seules deux salles réservées au 16^{ème} siècle ont une unité chronologique.

Au troisième étage, la visite se termine par deux salles sur le compagnonnage. On les atteint en traversant la donation Verzier, composée d'estampes du 19^{ème} siècle, encore dans leur muséographie des années 50. Il convient de mentionner, complètement hors circuit, l'existence d'une salle " musée Herriot " dont l'isolement ne permet pas l'ouverture sans rendez-vous.

L'absence de rigueur dans la présentation et l'accumulation des objets sont sans nul doute source de bonheur pour un public averti qui aime se perdre dans un musée à la recherche de l'objet insolite, beau, significatif, rare, etc.... Cependant le circuit devient vite déconcertant pour le visiteur cherchant à découvrir Lyon, pour celui qui, non habitué des musées, se croit obligé de tout regarder.

Un musée qui s'arrête au début du 19^{ème} siècle.

Je viens d'évoquer l'arrêt du parcours chronologique à l'Empire, quelques vues postérieures sont présentées dans les salles du second étage. Mais, fait significatif, seules deux images d'Epinal rappellent la révolte des canuts en 1834.

Deux domaines capitaux de l'histoire de Lyon sont totalement absents : la soie et la banque, alors que le musée occupe la demeure d'une famille de banquiers florentins et que l'on trouve dans ses réserves l'un des rares métiers à tisser à la grande tire existant en France.

Pour demain, une restructuration du musée Gadagne, les enjeux de la création d'un véritable musée d'histoire de ville

Constitution des collections, appartenance juridique, localisation, les relations entre villes et musées sont multiples. Les musées d'histoire de ville constituent l'exemple le plus achevé de ces liens. La restructuration du musée Gadagne doit prendre en compte un double enjeu : organiser un véritable musée d'histoire urbaine, lier celui-ci à la ville et en faire une école de la citoyenneté.

Organisation d'un musée d'histoire de ville

Dès 1923, Émile Leroudier, avec l'approbation d'Henri Focillon, directeur des musées de Lyon, définit le projet du musée de la façon suivante : " le programme d'organisation du musée de Gadagne présenté ci-après, procède de ce principe que cet établissement doit être le musée de l'histoire de Lyon. L'ensemble des collections exposées doit tendre moins à présenter au visiteur une série de pièces artistiques ou non mais ayant un intérêt local, qu'à retracer à son esprit, l'histoire de notre cité tant au point de vue des transformations successives de la ville elle-même qu'à celui de la vie publique et privée de ses habitants, en même temps qu'à lui donner une idée exacte de son développement économique et social.

D'où deux grandes divisions se rapportant l'une à la cité, soit l'Histoire topographique et monumentale de la ville de Lyon, l'autre à ses habitants soit l'Histoire politique, sociale et





économique du peuple de Lyon. Pour chacune de ces deux grandes divisions, plusieurs sections devant chacune constituer une salle spéciale ou tout au moins une cellule particulière⁴.

Ce projet correspond tout à fait aux deux principales définitions de la ville citées par Max Hebditch dans son article, « Des musées qui parlent de la ville⁵ ». La première met l'accent sur l'aire géographique, administrative ou construite qui constitue la ville, par opposition à la campagne... La seconde privilégie les modes d'organisation des individus et met en regard société urbaine et société rurale. Mais surtout, ce programme correspond à la conception aristotélicienne, considérant les villes comme des agglomérations, au sein desquelles des individus se regroupent pour trouver sécurité, abri, compagnie et soutien, et qui gonflées par l'afflux des migrants, s'étendent progressivement bien au-delà des frontières administratives. Il garde tout son intérêt.

A partir de ses riches collections, le musée Gadagne, doit être une référence nécessaire et indispensable à la connaissance de l'histoire de Lyon. Il doit présenter l'évolution générale de la ville, entendue au sens du Grand Lyon, tout en analysant les principaux facteurs de cette évolution qui explique la situation actuelle.

Histoire topographique et monumentale de Lyon

Ne peuvent être négligés ni sa situation géographique et son site, au confluent de la Saône et du Rhône liant Nord et Sud, Est et Ouest, ni sa position frontalière et stratégique entre France et Empire. Tous ces facteurs expliquent sa richesse et l'attention que lui portèrent : Charlemagne pour sa "cité idéale", les Rois de France pendant les guerres d'Italie... Mais la ville progresse en transformant le paysage dans lequel elle s'insère. L'étude de sa croissance est à elle seule une histoire de l'urbanisme, avec la ville Renaissance, le percement des rues impériale et de l'Impératrice au 19^{ème} siècle, les constructions sociales de Tony Garnier, la Duchère, les Minguettes et les dernières interventions des plasticiens au 20^{ème} siècle...

Au sein de la ville, chaque quartier revêt, pour l'histoire urbaine, une importance comparable à celle de la géographie régionale, explicitant les schémas de répartition spatiale de l'agglomération et les phénomènes tels que les migrations, l'évolution des structures sociales ou de l'activité économique.

La "chair de la ville"⁶ c'est-à-dire la maison d'habitation qui constitue l'essentiel de la réalité urbaine devrait être visible à travers l'hôtel de Gadagne lui-même. On y trouvera l'évolution du lotissement d'une parcelle avec toute sa complexité et ses circulations

La succession des générations qui donne vie à la ville est visible au travers des multiples emplois de matériaux antiques au Moyen-Age et médiévaux au 19^{ème} siècle.

Histoire politique, économique, sociale et culturelle

Les objets relatent l'histoire de la ville mais ne peuvent être dissociés de l'histoire des hommes qui lui est attachée.

Les documents sont nombreux pour relater l'histoire politique et administrative de la cité. Ce sont, en général, des objets provenant du fonds constitutif de l'établissement.

On ne saurait passer sous silence la vie économique et sociale d'une métropole dans sa complexité et sa spécificité. Nous avons évoqué le paradoxe de l'absence du textile et de la banque.

Comment passer sous silence : les frères Lumière, l'industrie automobile et Marius Berliet, les industries chimiques et pharmaceutiques, la naissance du Crédit Lyonnais... Le compagnonnage forme à lui seul une section.

On pourrait également reprendre, nostalgie et dérision en moins, les propos de Justin Godart dans Lyon Républicain du 28 août 1902 "Donc, le musée du Vieux Lyon, pour répondre à son titre devra être, non seulement l'hôtel des Invalides de tous les objets disparates et incomplets, de tous les débris recueillis dans les fouilles et les démolitions, mais la résurrection de la vie d'autrefois. Il faudrait qu'on puisse y visiter, à côté de l'intérieur du bourgeois enrichi par le commerce, celui de l'artisan, à côté du logis, l'atelier... Montrer d'une façon palpable, à

4 - M. Leroudier, Plan d'organisation pour le musée de Gadagne, texte dactylographié, p.6

5 - Max Hebditch, Des musées qui parlent de la ville, in Museum international, n° 187, 1995 p.7

6 - Marie-Félicie Pérez, histoire de Lyon du XVI^{ème} siècle à nos jours, chap.I, p.20



ceux qui n'ont pas le temps de le suivre dans l'histoire, le progrès, soit dans l'organisation juridique ou technique du travail, soit dans les habitudes journalières de la vie matérielle ou intellectuelle, tel doit être le but d'un musée urbain ". Les habitants quels qu'ils soient, leur vie quotidienne, les témoignages de leurs activités doivent être évoqués par les multiples objets déjà présents mais aussi pour les plus populaires grâce au produit des dernières fouilles notamment celles du parking des Terreaux. Des éléments comme des éléments d'atelier complet de cordonnier, par exemple, viendront compléter les collections, trop axées sur les productions les plus prestigieuses des artisans locaux (faïenciers) et le goût des élites lyonnaises (boiseries, mobilier). Une réévaluation des collections s'impose qui devrait déboucher sur une politique de collecte et d'acquisition.

La vie intellectuelle, spirituelle et culturelle ne peut être oubliée. Les collections sont abondantes pour illustrer les grandes figures lyonnaises et leurs oeuvres. Ces thèmes impliquent l'organisation de manifestations, représentations théâtrales, concerts, conférences, lectures qui redonneront vie aux collections de marionnettes, de manuscrits littéraires ou musicaux.

Le lien avec le musée international de la marionnette doit être approfondi à la fois dans cette perspective culturelle mais aussi dans sa dimension sociale et économique.

Le musée d'histoire constitue une grande table des matières pour la lecture de la ville. Il doit ouvrir sur un vaste réseau de sites-relais significatifs, architecturaux et monumentaux ou bien institutionnels en charge d'une partie du patrimoine : imprimerie, tissus, arts décoratifs, automobile, Beaux-Arts, archéologie, ethnologie... On peut citer l'exemple de Montréal. " Afin d'accentuer la relation dedans/dehors... le visiteur retrouve le symbole des sites relais tout au long de l'exposition. Cette marque l'invite à regarder la ville différemment, à intégrer dans son quotidien une lecture différente de la richesse du patrimoine dont le musée n'est pas le seul détenteur " ⁷. Ce rapport dedans-dehors implique également une signalétique urbaine et des rendez-vous à partir de la ville.

Toutes ces actions de mise en valeur et de sauvegarde du patrimoine ne doivent pas

apparaître comme une fossilisation de la ville. Une approche quotidienne des souvenirs du passé est l'initiation à la connaissance indispensable à la compréhension du présent et à la projection dans le futur.

Faire du musée une école de la citoyenneté

En permettant de lire la ville, le musée devient aussi l'école de la citoyenneté. Cette ambition est prise en compte dans l'élaboration du projet culturel du musée Gadagne. Un travail expérimental a été initié pendant l'année scolaire 1996-1997 avec trois établissements scolaires choisis dans des zones très différentes : le collège Truffaut en ZEP sur les pentes de la Croix-Rousse, le collège de Communay, en périphérie urbaine et le lycée international. Ces trois établissements ont travaillé sur la sélection des objets présentés dans la salle de la Révolution. Aujourd'hui, tous travaillent sur les outils pédagogiques correspondants. L'évaluation des résultats obtenus sur les classes concernées est très encourageante pour l'avenir. Des contacts ont également été pris avec les animateurs culturels de la Duchère et du musée urbain Tony Garnier. Ce type d'action dans le cadre de la politique de la ville doit être développé. Les exemples qui suivent, empruntés à différentes institutions, nourrissent notre réflexion. Les pays anglo-saxons adoptent une position quasi militante vis à vis du rôle social du musée, conçu comme un outil d'interprétation de la ville, à la disposition des citoyens. Cet engagement s'exerce toutefois principalement dans le cadre des expositions temporaires.

Nick Merriman, conservateur au musée d'histoire de Londres explique " Nous, membres du personnel du musée, étions un certain nombre à croire que les musées, en tant que concepteurs des présentations du passé au public, pouvaient remplir une fonction sociale utile en faisant éclater ces mythes (société blanche homogène jusqu'à la guerre) et en démontrant qu'ils reposent sur une lecture erronée de l'histoire " ⁸. C'est ainsi qu'est née l'exposition " le peuplement de Londres : 15 000 ans d'implantation étrangère ". C'est, semble-t-il, un exemple du rôle social du musée comme outil d'interprétation de la ville à la disposition du plus grand nombre de citoyens.



7) Anne-Marie Collins, La ville est le musée !, in Museum international, n°187, 1995, p.31



Amareswar Galla, de Canberra, parle de la Muséologie urbaine : une idéologie de la réconciliation. " Une prise de conscience commune de l'histoire locale et les recherches sur les histoires et les idéologies particulières, facilitées par le musée de la ville, pourraient grandement contribuer à une riche réflexion sur les quartiers en marge des agglomérations urbaines, dans une perspective à long terme " ⁹. Dans un pays neuf comme dans une ville bimillénaire, le but est bien de créer le lien social par la transmission d'un patrimoine.

La variété et la diversité des provenances de la collection conservée au musée Gadagne devrait répondre à la mission d'un musée d'histoire de ville dont l'ancrage est aussi bien local qu'international dans un secteur inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO.

Les propos de Nichola Johnson, directrice des études de muséologie à l'Université de Norwich, peuvent résumer la philosophie du projet de restructuration du musée Gadagne, quand elle déclare, à propos des musées d'histoire de ville : "les meilleurs d'entre eux sont un point de départ pour la découverte de la cité, ils incitent les gens à contempler avec un regard neuf, mieux informé et plus tolérant, la richesse du milieu urbain contemporain et à imaginer, par delà le visible, le passé et l'avenir possible de l'agglomération. " ¹⁰

La partie historique du musée de Lyon peut permettre d'appréhender l'évolution du phénomène urbain. Partant d'une tradition locale, la section marionnettes peut présenter un panorama international de cette pratique théâtrale, grâce à la variété et la richesse des collections nationales de cette pratique théâtrale.



8 - Nick Merriman, L'histoire cachée : le projet « Peuplement de Londres », in Museum international, n° 187, 1995, p.13

9 - Amareswar Galla; Muséologie urbaine, une idéologie de la réconciliation, in Museum International, n°187, 1995, p.45

10 - Nichola Johnson, A la découverte de la ville, in Museum international n°187, 1995, p.6.



Projet

Projet pour l'Escale par l'Association «Peuplement et Migrations»

Quelques repères

900000 avant J.C.(quelques centaines d'habitants): les ancêtres des premiers français arrivent d'Afrique;

40000 avant J.C.(moins de 20000 habitants): l'homme de Cro-Magnon apparaît d'abord au Proche-Orient;

5000-4500 avant J.C.(100000 habitants): les premiers agriculteurs proviennent des rives du Danube;

52 avant J.C.(6 millions d'habitants): les Gaulois, vaincus par César, n'étaient là que depuis cinq siècles;

IV-Vème siècle (10 millions d'habitants): Germains et Turco-mongols se partagent la Gaule romaine;

841-911(13 millions d'habitants): les Vikings mettent pied à terre et bousculent l'Empire carolingien;

1337-1453 (13 millions d'habitants): cent ans de guerre n'ont pas réussi à bouter dehors tous les anglais;

XV-XVIème siècle (de 13 à 28 millions d'habitants): la France des Bourbons mobilise la compétence des étrangers;

XVII-XVIIIème siècle (21 à 28 millions d'habitants): avec Louis XIV et Colbert, le rythme des arrivées s'accélère;

De 1847 à nos jours (36 à 56 millions d'habitants): avec la révolution industrielle débute l'immigration de masse;

Dès 1916, le chemin de fer de l'Est Lyonnais achemine les travailleurs étrangers vers Décines et Pont-de-Chéruy...

L'Escale est un projet de parcours initiatiques dans l'histoire du peuplement et des migra-

tions, faisant appel à la mémoire des communautés et des particuliers, aux archives écrites, audiovisuelles, comme aux traces archéologiques, architecturales ou paysagères.

L'Escale ne sera pas un musée. Cependant, lorsque l'objet pourra y devenir le témoin des enjeux et de la nature des échanges, il trouvera tout naturellement sa place dans les mises en scène, car la vocation de l'Escale est également de valoriser les documents de toute nature, souvent trop fragiles parce qu'ignorés ou éphémères, liés à ce nouveau mode de lecture de l'Histoire.

La démarche de l'Escale est délibérément tournée vers les publics: ceux qui fréquentent régulièrement les lieux à vocation culturelle, et ceux qui, pour des raisons de langue, d'éducation, d'habitudes, de mobilité, considèrent que ces lieux ne leur sont pas destinés.

Par conséquent, lieu désacralisé, l'Escale proposera, à côté des services d'un espace marchand lié aux principales thématiques, une galerie, des ateliers, des scénographies tour à tour ludiques et édifiantes, dans lesquelles le visiteur sera l'acteur d'un « histodrame » de l'époque ou du pays dans lesquels il aura choisi de s'aventurer.

Le Temps présent : l'évocation des causes et des conséquences des phénomènes migratoires, mais aussi des richesses culturelles engendrées par ces échanges constants entre tous les pays concernés, permettra enfin d'y installer une véritable AMBASSADE DU MONDE, tant il est vrai, si l'on en croit la rumeur, qu'il y a sur terre de plus en plus d'étrangers...

L'espace d'une odyssée

Cette fin de millénaire a vu se constituer, dans l'urgence, un rempart de mémoire destiné à affronter le siècle nouveau, à y





entrer à reculons en s'interrogeant sur les erreurs écoulées et en sélectionnant ce que nous souhaitons emporter dans nos bagages de voyageurs de l'incertain.

La grande peur de l'An Mil, inventée après-coup dit-on, a pu se lire cette fois-ci sur les visages grimaçants de mannequins de nos musées, mais d'autres terreurs s'accumulaient, à côté de la menace d'amnésie. Autant de tares que nous avons préféré abandonner à ce siècle qui n'en pouvait déjà plus, en abordant, blanchis et revirginisés, les rivages de l'ère nouvelle, avec le cortège des bonnes résolutions qui accompagnent chaque échéance de passage.

Dans la précipitation, on a pris pourtant les réservations pour célébrer l'an 2000 et se présenter avec dignité devant le siècle à naître. Avec frénésie, on a classé les sites, les bâtiments, qu'un raz de marée positiviste risquait, sans cette précaution, de rayer définitivement de la carte.

Pareils à Maître Cornille, nous avons mimé, pour la suite du monde, les gestes du passé en rêvant que d'autres générations pourraient avoir l'idée, éprouver le besoin, de se les réapproprier. Quand elle n'embaumait pas ses paysans en les enfermant au musée, la France les a exposés au Salon de l'Agriculture: en d'autres temps, pas si lointains, ils auraient eu droit, tout comme l'étonnant sauvage de nos conquêtes coloniales, à une fosse au Jardin d'Acclimatation, près duquel fut érigé, depuis, le Musée des Arts et Traditions Populaires.

Face à l'inconnu, à un devenir dont les cadres ne nous semblaient pas assez consolidés, nous avons été happés par la tentation vichyste du retour aux vraies valeurs, de l'enracinement, du sentiment de la terre et de la gloire des ancêtres, sans pour autant cesser de chanter les louanges de l'esprit d'innovation auquel nous n'avons pas dédaigné nous identifier.

Il aura manqué quelques années à Fernand Braudel pour vérifier son intuition sur les évolutions possibles, quoique lentes, de l'identité française, sur le changement qui

s'est opéré depuis le paysan de l'Ancien Régime, aboutissement selon lui de siècles d'errances et de maturation, pour observer que, si les féodalités n'ont pas disparu, le pays s'est doté, presque à son insu, d'un visage nouveau.

Aux côtés des patrimoines gaulois, romans, gothiques, de la Renaissance, baroques, significatifs d'autres apports, d'autres emprunts, sont venus s'inscrire les témoins de l'ère industrielle et urbaine: traces dans le sol, mais aussi mémoire vive, de peuples d'origines diverses. Certes, les monuments aux morts des villages portent des noms à consonance française; il n'en va pas de même des cimetières militaires, ou de ceux des agglomérations industrielles.

Un vaste chantier s'est ainsi ouvert aux historiens, qui ne pouvaient plus se satisfaire d'élaborer l'histoire de l'immigration, mais une histoire de France intégrant les phénomènes migratoires: non plus «eux et nous», mais «eux en nous».

Ici et là, quelques égarés ont tenté de dire l'évident enchevêtrement de ce que l'on nommait encore les races, des envies, des projets, des racines qui poussaient désormais dans les têtes et non plus sous les pieds. Ces positions visaient à ne plus faire ressentir de tels phénomènes comme des accidents de parcours, comme un mal nécessaire, ou comme le prétexte malencontreux d'un resserrement de l'esprit de corps face au danger extérieur, mais, au contraire, comme un nouveau ferment et, grâce aux incertitudes largement partagées, l'occasion de repenser les notions et les valeurs que nous affichions depuis deux siècles et qui méritaient sans doute quelques rafraîchissements.

Exercice de style...Las, cet imparfait rencontre encore quelques résistances dans le présent ! Efforçons-nous plutôt de décliner le futur.

Nous voulons dire ici l'opportunité d'aménager, dans notre région, un espace dont la vocation sera le recueil des témoignages, la création d'événements culturels, artistiques



et scénographiques, aptes à provoquer rencontres et réflexions, et la conservation des archives liées aux phénomènes migratoires et à l'histoire du peuplement.

Cet espace proposera des reconstitutions, des mises en espace de situations ayant trait aux mouvements de population, des haltes dans l'une ou l'autre étape de l'Histoire de la France et de l'Europe, des escales. Il sera un conservatoire ouvrant sa documentation au public, un lieu de recherche et de création; il abritera une collection originale d'objets témoins de parcours individuels ou communautaires, témoins également de la relativité des valeurs qui leur sont attribuées au fil des époques, des pays, des régions...

Une vision distanciée de l'identité de la France, par delà les courants d'idées et les politiques, les passions ou les ignorances.

Peut être le moment est-il venu de prendre, malgré tout, rendez-vous avec l'avenir et de tenter, pour 2001 et après, de montrer comment Rhône-Alpes, la France, l'Europe furent, de tous temps, l'Espace d'une Odyssée.

Un espace pour la mémoire et pour inventer demain

« Notre sentiment national est - il suffisamment fort pour pouvoir s'enrichir d'une grande diversité de cultures ? »

Jean-Denis Bredin, *L'identité française* (coll.)

Alors qu'ils participaient à la constitution du territoire et du peuple français, les mouvements de population ont été, de tous temps, accompagnés d'excès, de refus, de rejets, d'incompréhension; plus près de nous, tandis que les fondateurs de l'Etat post-révolutionnaire entreprenaient de gommer les particularismes régionaux, d'autres conquérants tentaient d'imposer au monde un modèle de développement, allant jusqu'à l'ériger en principe moral universel. Pourtant, les héritiers de ces laminages, se retrouvant aujourd'hui sur le même sol, ont encore du mal à se rencontrer, que ce soit lors de l'apprentissage parfois brutal des règles de la démocratie, avec ses libertés et

ses exigences, ou par la mise en commun de leurs différences. Ce malaise et ce « mal être », accentués par la crise économique, sont parfois temporisés par les efforts encore désordonnés pour aller vers l'Autre.

La France a ses bons et ses mauvais immigrants. Ceux d'avant, dont la présence sur le territoire engendra des problèmes qu'on a maintenant oubliés, ceux d'aujourd'hui, attirés par la tolérance, l'espoir d'un emploi, le creuset à idées. Ceux enfin dont on peut se demander s'ils ne se seraient pas décrochés de la montagne lors du dernier plissement, tant ils revendiquent leur enracinement millénaire; Basques, Portugais, Corses, Bretons, Alsaciens, Auvergnats, Maghrébins, Polonais, Savoyards, Italiens, qui n'est pas un peu « déplacé » autour de nous? Qui êtes-vous, Monsieur Martin?

Il ne suffit plus d'accepter l'idée que la France peut se nourrir d'influences culturelles multiples: il nous appartient d'en faire le constat. Or, les éléments d'appréciation manquent, personne ne parvenant à bien se situer face à ces questions.

Des réponses se font jour, à travers recherches, actions militantes, expressions culturelles des communautés, prises de position, médias. D'autres sont celles qu'offre le quotidien: c'est la « vie qui passe », le temps effaçant les heurts et réduisant les écarts.

Cependant, nombre de ces réponses restent fugitives aux yeux et aux oreilles du public, aucun lieu ne venant proposer une matérialisation de tous les éléments de ce débat, aucune forme ne prenant corps, à laquelle accrocher ces concepts et leurs affrontements.

L'idée de créer un tel lieu est née de la convergence de plusieurs observations relatives à la présence et aux mouvements de ceux qui, ayant accédé à la nationalité française depuis longtemps ou provenant de manière récente des pays étrangers « fournisseurs » de main d'œuvre ou d'exils politiques, peuplent le territoire. Lorsqu'on examine la production intellectuelle en matière d'identité, on remarque :





- l'existence de nombreuses recherches sur les patrimoines culturels régionaux,

- la présence grandissante de musées d'ethnographie et d'écomusées soucieux de marquer l'enracinement et l'antériorité, de s'interroger, face aux crises de cette période charnière entre deux millénaires, sur le devenir des traditions et des savoir faire locaux; jamais, ou trop rarement, d'initier les populations en cours d'insertion, à une connaissance de ce qui constitue le fonds culturel auquel elles pourraient avoir à apporter leur contribution; le français écrit, compris et parlé couramment est le support de toute manifestation culturelle; ce facteur d'exclusion s'ajoute à la solennité rédhibitoire des temples de la connaissance et aux thèmes étroitement patrimoniaux des vitrines et reconstitutions sur les cultures traditionnelles du pays d'accueil, images nostalgiques d'un ailleurs mythique et folklorisé; ainsi chacun affiche-t'il l'emblème d'un passé idéalisé: avec un peu d'effort, on remonterait au Paradis Terrestre;

- l'absence d'institutions à destination du public pour rendre compte des diverses phases du peuplement de l'Europe, hormis dans le domaine de l'archéologie et de la préhistoire,

- l'insuffisante valorisation, hors des milieux scientifiques ou militants, des recherches sur les minorités, les communautés étrangères et les diverses modalités de leur adaptation aux modes de vie du pays d'accueil,

- une pénurie d'informations sur les migrations des français hors de leur pays, que ce soit par la colonisation, les explorations, les exils politiques ou religieux, les déplacements frontaliers, le tourisme, et sur leurs influences, leurs incidences sur la langue, la pensée, l'économie des pays concernés,

- la rareté des synthèses sur les déplacements internes (exode rural, travailleurs saisonniers), les musées existants se préoccupant, le cas échéant, des seules migrations relevant de leurs propres aires géographiques.

En revanche, on relève la présence d'un grand nombre d'associations issues des communautés immigrées, pour la valorisa-

tion de leurs cultures d'origine; par ailleurs, quelques «maisons» ou centres culturels rassemblent des archives, pas toujours accessibles aux chercheurs, étudiants, travailleurs sociaux, enseignants, grand public.

Aussi, la volonté qui préside à la constitution de cet espace relève-t'elle d'un constat d'urgence:

- il est impérieux de sauvegarder la mémoire des communautés en archivant les écrits, les témoignages, les biographies, de rassembler les témoins matériels du formidable brassage humain que connaissent, une fois de plus, ce pays et ce continent ;

- les diverses migrations ont engendré des manifestations, des réactions de tous ordres et ont profondément marqué la société et les individus. Les témoignages que l'on se doit de recueillir et de porter à la connaissance des publics, sont parmi les données essentielles de la constitution de l'histoire contemporaine, sociale, politique, économique, intellectuelle et artistique.

Ainsi, ce projet a-t-il pour vocation, par la conservation, la recherche, l'exposition, l'animation, de décrire:

- les éléments constitutifs de l'identité propre à chaque communauté, telle qu'elle se manifeste au moment où le groupe se constitue et se revendique, et dans les diverses mutations, au gré des contacts, de l'ascension sociale, de l'apprentissage, se forgeant ainsi un regard comparatif sur la société d'origine, sur la/les représentations de la perspective de l'exode ou de l'exil,

- les processus et les degrés d'interpénétration avec les autres communautés,

- les voies diverses empruntées vers la reconnaissance, l'émergence, l'adaptation ou le repli sur soi,

- les emprunts et les échanges en matière d'idées, de comportements, de biens matériels, avec, pour ces derniers, le souci de comparer leurs valeurs monétaires, symboliques, leurs trajets et leurs réseaux de distribution et de consommation, dans le pays d'accueil comme dans le pays d'origine.





Au-delà, c'est l'image de l'étranger et de l'immigré au cours des siècles qui sera évoquée. Ces attitudes seront mises en parallèle avec les représentations observées dans d'autres pays d'Europe, du Nouveau Monde et du reste de la planète.

C'est également une réflexion sur les sociétés à territoire et à habitat fixes et les sociétés migrantes, nomadisantes, qui sera proposée, à travers l'histoire de l'humanité, car tout autant qu'une couleur de peau, ou une langue, ce sont les différences de relation à l'espace qui, bien souvent, sont source d'inquiétude, de conflits, de rejets.

En définitive, l'« Escal » , qui prend ici son nom - tout un programme - se veut un lieu où seront collectés des documents et objets-témoins qui en feront conjointement un observatoire des mutations et un conservatoire dynamique :

- de l'histoire, (où l'identité de la France sera décrite par le biais des flux de populations qui l'ont constituée),

- de l'ethnographie, (où les comportements culturels observables ici, renverront aux racines des individus et des groupes),

- des mentalités (façonnées par les/des idéologies ?), s'efforçant de rendre compte, aussi loin que le permettent l'archive et la mémoire, des réactions aux apports extérieurs, de proposer des réflexions sur les notions d'étranger, de racisme, sur les mythes de la terre promise et de son désenchantement

- de l'ère moderne, et des phénomènes de la colonisation présentant le rôle économique, politique, social et intellectuel des migrants.

- de l'époque contemporaine et de la mondialisation, se proposant d'analyser et d'interpréter l'actualité.

Pareil voyage dans le Temps implique que les visiteurs soient véritablement transportés hors d'eux et de leurs repères habituels en matière de consommation culturelle.



Ritualité et Transmission : le symptôme commémoratif

par Philippe DUJARDIN, Politologue.

Extrait d'une contribution éditée par les Cahiers de la Villa Gillet,
Nov 99, Editions Circé, op. 77 à 85

Qu'en est-il, à l'âge du tout commensurable, de l'incommensurable ? Qu'en est-il, dans les temps dits de sécularisation, de nos appétences liturgiques ? Qu'en est-il, dans des temps dits de dérégulation, de notre relation de vénération aux œuvres et de dévouement aux causes ? Qu'en est-il, à l'âge de la propriété, tenue pour un droit « inviolable et sacré », de notre capacité à constituer certains biens en biens communs ?

Il en est que les opérations de commémoration, de muséification et de patrimonialisation, que nous avons proposé d'installer sur le même horizon de contiguïté historique, peuvent et doivent être installées sur le même horizon théorique, celui des opérateurs d'agrégation, et tenues pour d'efficaces opérateurs d'agrégation. Opérateurs ayant pour trait commun l'efficacité de la mise en exergue ou magnification de personnages, d'objets, de sites, d'événements, de savoir-faire. Magnification ou exhaussement qui auraient partie liée à l'invention de récits d'origine, à l'évocation de lignages, à la constitution de ce trésor public, advenu du pêle-mêle de nos biens communalisés.

En d'autres termes, il apparaîtrait que le propre de nos temps d'équivalence démocratique est, certes, d'interdire ou de limiter substantiellement la procédure de l'anoblissement ; mais qu'il est, tout autant, de suractiver la procédure de l'ennoblissement. Là où il n'est plus légitime de conférer ou transmettre des titres de noblesse, il deviendrait impératif d'ennoblir les individus et

leurs œuvres. Si le propre de l'âge démocratique, dans son moment libéral, est de permettre la sacralisation du droit de propriété, il est aussi, à l'expérience, de rendre légitime et possible l'inventaire sans cesse élargi de biens communs soustraits au caprice du droit d'abus.

Dès lors, c'est la capacité traditive de nos sociétés, en leur âge démocratique, qu'il convient de réinterroger. La tradition certes, ne peut plus être invoquée comme principe de légitimation, dans quelque ordre de pratique que ce soit : politique, artistique et même religieux. Ce principe semble avoir été atteint, en son cœur même, par différentes formules déployées du XVIème au XIXème siècle, qui sont celles du libre-examen, en matière religieuse, de la table-rase, en matière philosophique, de l'avant-garde, en matière politique puis artistique. Mais, si le ressort de l'évocation/invocation de la tradition paraît sinon totalement exténué, du moins extraordinairement détendu, il n'en va pas de même de la compétence traditive. Encore faut-il consentir, pour soutenir cette dernière proposition, à rapporter cette compétence à une problématique de la valeur. Mieux, des modalités de la mise en honneur et donc en valeur, dans des temps qui se présentent comme ceux de l'égalisation générale des statuts et conditions. Il en va, on l'aura compris, du geste de l'élévation, de la mise en dignité des personnes, des pratiques, des œuvres. Il en va de ce qui, faisant valeur, est élu au rang de l'objet méritant transmission.





Témoignage

Les moyens du faire trace : un livre mémoire d'un événement majeur d'agglomération : AU FIL DU DÉFILÉ

Lorsqu'en septembre 96, rendez-vous est donné aux Lyonnais pour le défilé de la biennale de la danse, peu d'entre eux présagent l'intensité et l'importance de l'événement joyeux et coloré auquel ils vont assister.

C'est bien une festivité nouvelle tout à fait singulière qui s'annonce...

La biennale de la danse est alors connue par ses fidèles spectateurs, connaisseurs et amateurs de spectacles de danse où tout se déroule ou presque dans les salles.

Lyon est depuis plusieurs années synonyme de capitale mondiale de la danse et en cette année 96, sur le thème du Brésil, la biennale flatte sa renommée internationale et bat son plein au coeur de la cité.

Sous l'impulsion du Grand Lyon (DSU), de la DRAC, des organisateurs de la biennale, la danse va sortir des plateaux pour la rue à travers un défilé.

Ce dimanche là, on a convié dans les rues du centre de la presqu'île lyonnaise, en extérieur sous un magnifique soleil digne des pays de salsa, un public amateur, populaire et heureux d'être là...

Certains pratiquent la danse mais ils sont minoritaires.

C'est bien un grand public, estimé à 200000 personnes, venu de tout le Grand Lyon et de sa région qui va participer à la fête d'un après-midi d'été.

Quelques uns d'entre eux chercheront à reconnaître un membre de leur famille ou un de leurs amis dans un des groupes représentant leur quartier.

C'est ainsi que la magie et la poésie opèrent.

Le public est bon enfant, les danseurs le sont aussi. Ils sont de tous âges et d'origine diverses, souvent fils et petits fils de migrants, portant les couleurs d'un quartier de l'agglomération.

Ils ont travaillé tout l'été avec des professionnels pour proposer une vraie parade et ils connaissent tous maintenant le bonheur de faire quelque chose ensemble avec et pour les autres, la joie d'être soi-même avec les autres.

Devenus les hôtes d'un centre ville qu'ils fréquentent sous d'autres habits, c'est la ville centre qui s'est transformée en scène et qui les accueille en nombre.

L'énergie, la liesse et l'enthousiasme se démultiplient au contact des spectateurs...

Un événement révélateur d'une identité locale aux multiples retombées positives.

Un "événement majeur" dira-t-on de ce premier défilé de la biennale de la danse, sans précédent pour certains et qui deviendra désormais incontournable pour les prochaines éditions.

Ainsi pour un grand nombre de citoyens, l'image de la métropole (et du Grand Lyon) prend sens concrètement.

Au final, le défilé se distingue par ses effets d'intégration, d'échange et de reconnaissance qu'il suscite à une époque qui valorise la culture, la fête et les dynamiques identitaires.

Il signe les échanges existants internes à la métropole et avec sa région.

Pour Philippe Dujardin, faire trace devient une exigence.

"D'un tel événement, dont de multiples indices suggèrent qu'il eut un caractère inaugural, il y a lieu de faire trace. Non pas seulement pour que l'objet éphémère qu'est tout spectacle - et tout spectacle de rue spécialement - soit accessible à nos " petits-neveux " et " petites-nièces ", historiens ou ethnologues des rituels du 20^{ème} siècle finissant ; mais pour que nous puissions jouir du plaisir des " Je me souviens ", et que l'événement lui-même, de biennale en biennale, fabrique sa propre légende et s'en renforce.

C'est à un ouvrage qu'il reviendra de témoigner de ce temps fort.

De mise en page vive et agréable, il tentera de restituer l'esprit et les couleurs de l'événement. Il donnera à voir et à comprendre ce qu'il y eut de bonheur possible, un dimanche de septembre, à l'échelle d'une agglomération qui se retrouve.

